



HAL
open science

Subjectivité et référence. Questions de sémantique.

Viviane Arigne

► **To cite this version:**

Viviane Arigne. Subjectivité et référence. Questions de sémantique.: HDR, synthèse de l'activité scientifique. Linguistique. 2010. hal-00691193

HAL Id: hal-00691193

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-00691193>

Submitted on 25 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
Dossier en vue de l'Habilitation à diriger des recherches
présenté par Viviane Arigne

Subjectivité et référence
Questions de sémantique

Vol. 1 : Synthèse de l'activité scientifique

Sous la direction de Pierre Cotte
Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
2010

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
Dossier en vue de l'Habilitation à diriger des recherches
présenté par Viviane Arigne

Subjectivité et référence
Questions de sémantique

Vol. 1 : Synthèse de l'activité scientifique

Sous la direction de Pierre Cotte
Professeur à l'Université Paris-Sorbonne
2010

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à Pierre Cotte, qui a bien voulu accepter d'encadrer ces travaux, pour la bienveillance et la patience dont il a témoigné à mon égard.

Je suis également redevable au *Laboratoire de Linguistique Informatique* (LLI-UMR7546) qui, sous la direction de Gaston Gross, m'a accueillie pendant deux ans en délégation à Villetaneuse et m'a permis de lancer le projet de recherche qui constitue l'essentiel du deuxième axe de mes travaux.

Ma reconnaissance va aussi à Philip Miller qui, avec Danielle Corbin, aujourd'hui disparue, m'a réservé le meilleur accueil au laboratoire *Syntaxe, Interprétation, Lexique* (SILEX-UMR8528), dont j'ai ainsi suivi les séminaires à Lille pendant une assez longue période. Je remercie pareillement l'université Paris 13 de m'avoir accordé le congé sabbatique qui, il n'y a pas très longtemps, a rendu possible une progression significative de certains des travaux proposés ici.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude à tous les amis et collègues qui, tout au long de la gestation de ce travail, m'ont soutenue par leur affection et leurs encouragements.

Je renouvelle mes remerciements à mon directeur de thèse Antoine Culioli pour la richesse et l'exigence de son enseignement, toujours stimulant. Mes pensées vont aussi vers André Gauthier, qui nous a quittés récemment, et à qui je devais l'idée de mon sujet de thèse.

Merci aussi à Agnès Leibovitch, qui a été mon professeur de philosophie en classe de Première Supérieure.

Enfin, il m'est impossible de clore cette liste sans évoquer tout ce que m'ont donné mes parents, ma famille, ainsi que toutes mes institutrices et mes enseignants de collège. Ma dette est immense.

« Any effort in philosophy to make the obscure obvious is likely to be unappealing, for the penalty of failure is confusion while the reward of success is banality. An answer, once found, is dull; and the only remaining interest lies in a further effort to render equally dull what is still obscure enough to be intriguing. In this recognition that my book may be more stimulating for its failures than for its successes, I find some consolation for its shortcomings ».

(Nelson Goodman, 1951 / 1966, *The Structure of Appearance*, xix)

Introduction

Les travaux de linguistique anglaise que j'ai effectués sont de deux sortes, puisque mes recherches ont porté sur le domaine verbal d'une part, et sur le domaine nominal d'autre part. Dans le premier axe, j'ai pu approcher certaines questions modales à travers une étude approfondie du lexème *shall*, tandis que le deuxième axe m'a permis d'aborder quelques problèmes touchant à la catégorisation nominale, et plus particulièrement nombre de questions touchant à la quantification. De ces deux domaines différents, que l'on pourrait de prime abord voir comme radicalement étanches, je vais m'attacher à montrer, dans les pages qui suivent, certains liens et points communs. Il ne m'est point besoin de m'engager dans une analyse de détail pour souligner que les travaux de ces deux axes sont essentiellement tournés vers la sémantique et que, reliés par une même méthode d'investigation, ils témoignent d'une préoccupation fondamentale qui est celle du mot et, plus précisément, du lexème. Ainsi, ils peuvent tous apparaître comme des travaux de sémantique lexicale, sur le lexème *shall* tout d'abord, mais aussi, de façon connexe, sur d'autres lexèmes tels que *strange*, *unbelievable*, *good*, etc. qui sont des adjectifs propres aux superordonnées qui contiennent certaines subordonnées en *should*, ainsi que, de façon plus explicite, sur des noms de divers types, à savoir noms massifs, noms discrets, noms discrets collectifs, noms massifs de maladie etc. En accord avec la théorisation culiolienne qui a constitué mon premier cadre théorique de référence, cette sémantique lexicale est une sémantique intégrée, toujours articulée sur les autres modules de la linguistique que sont la morphologie, la syntaxe et la pragmatique.

Pour ces deux volets différents que constituent le verbe et le nom, je montre ce qu'a été ma démarche théorique : travail sur corpus, recherche d'unités de sens minimales, théorisation au plus près des phénomènes linguistiques et prudence au regard d'explications préfabriquées qui masqueraient ces phénomènes. Outre ces points de méthode, je défends l'idée d'un sens référentiel positif et partagé par tous les sujets. Ce sens étant celui d'une référence construite par les sujets parlants, mon travail de synthèse se trouve au croisement des deux problématiques linguistiques de la subjectivité et de la référé-

rence. Ces deux questions sont aussi celles que l'on peut lire, d'une façon plus linéaire, dans l'évolution de mes thèmes de recherche, puisque je suis passée de la modalité et d'un verbe signifiant *devoir* à l'étude des noms. La réflexion sur la subjectivité et la référence a, de ce fait, accompagné toute ma vie de linguiste.

L'ouvrage se divise en quatre chapitres. Le premier aborde des questions théoriques qui se sont posées dans les débuts de mes recherches, lorsque j'ai abordé mes objets d'étude avec les outils d'un appareil théorique constitué. Le troisième est consacré au travail de classification que j'ai effectué à une assez grande échelle sur les noms, mais qui était déjà préparé par les typologies que j'avais établies lors de l'étude du verbe *shall*. Entre les deux, le deuxième chapitre jette un pont entre études verbales et nominales en approchant les questions du bien, de la norme et du générique, que l'absence de concepts adéquats ne m'avait pas permis de traiter de manière satisfaisante lorsqu'elles avaient une première fois émergé à la faveur des travaux sur *shall*. A des révisions, s'ajoutent ainsi des propositions nouvelles bénéficiant de l'éclairage de mes recherches les plus récentes et contribuant de ce fait à assurer la cohésion thématique et théorique de cette présentation de mon activité scientifique. Comme dans mes derniers travaux, c'est en étudiant des spécificités référentielles liées à une ontologie linguistique construite que l'on peut, semble-t-il, ouvrir des pistes prometteuses. Enfin, le dernier chapitre fait un point rapide sur les deux thématiques qui traversent l'ensemble de mes recherches et qui sont celles de la subjectivité et la référence. Toujours sur le principe d'une référence construite et d'un sens partagé, il s'intéresse à la construction de l'intersubjectivité dans la langue ainsi qu'aux représentations mentales des sujets parlants et, par là, à la cognition. La présentation d'ensemble est faite sur un mode dynamique, avec lequel les perspectives abordées sont intégrées dans le cours de la synthèse au fur et à mesure de la discussion, pour être reprises plus loin si besoin est.

L'intérêt que j'exprime pour la cognition ne signifie pas que je bâtis mes recherches linguistiques sur des a priori cognitifs. Dans une démarche contraire, je propose des discussions en faveur d'une linguistique de la langue dans laquelle se décèleront, éventuellement, certains modes du fonctionnement mental du sujet. Situées au plus près des faits de langue, les analyses visent à proposer des descriptions que j'espère suffi-

samment fidèles aux intuitions du locuteur et du linguiste, et aussi suffisamment justes, pour pouvoir être transportées d'un cadre théorique à un autre.

Enfin, cet ouvrage n'est en aucune façon programmatique, mais tente, en en proposant la synthèse, de convaincre du bien-fondé d'une démarche et de principes mis à l'épreuve dans des travaux déjà engagés, dont je ne peux qu'espérer qu'ils constituent une contribution d'intérêt pour la linguistique anglaise et qu'ils sauront convaincre d'autres chercheurs de s'engager dans la même voie.

Avant-propos

De quelques erreurs et omissions

Avant de véritablement aborder des questions de fond, je souhaite signaler ici quelques erreurs ou omissions que je n'ai pu corriger dans mes écrits avant leur publication et que je ne peux tenir pour négligeables, dans la mesure où elles ont des conséquences sur l'exposition et la compréhension du fond. Le lecteur qui serait rebuté par cette plongée abrupte, dès le début de cet ouvrage, dans les détails d'un raisonnement ou d'un exposé qu'il n'aurait pas présent à l'esprit, peut passer, s'il le souhaite, directement au chapitre 1.

1. « *Shall et should, étude de modalités* » (Arigne, 1989)

La publication de 1989, version remaniée et vulgarisée de ma thèse, comporte certaines formulations pour lesquelles, en deux endroits, une rectification eût été nécessaire. Un premier cas se présente dans mon exposé sur les emplois métalinguistiques de *should* en interrogation directe équivalant à certains emplois du l'interrogation française *pourquoi veux-tu... ?* Dans la description de ces cas de vouloir-dire (Arigne, 1989 : 217-219), une maladresse d'exposition rend l'analyse de l'exemple (127) (... *no reason that I see why she shouldn't hold her own...*) problématique. Ceci est dû au fait que cet exemple n'est pas une bonne illustration de l'éventuelle conservation ou résurgence, dans ces emplois de vouloir-dire, d'interprétations données comme modalité 4 ou modalité 4 → 2 (c'est-à-dire le renvoi à un avenir dans lequel se lit la relation à une volonté et à un désir), comme invitent à le croire les quelques lignes de présentation qui précèdent¹. En effet, l'expression prédicative *hold one's own* (en français : *se débrouiller*) n'autorise pour *should* qu'une interprétation de modalité de la connaissance d'où a disparu toute interprétation intersubjective de modalité 4

¹ « Toutes ces constructions de l'interrogation directe dans lesquelles S₁ est repère dans un vouloir-dire et parfois dans des relations de modalité 4 et modalité 4 → 2, pourront bien sûr se retrouver, en autres constructions, lorsque l'on aura affaire à *why... should...* en subordonnée... » (Arigne, 1989 : 218).

(cf. l'analyse de l'inférence in Arigne, 1984 : 159-165, 1989 : 185). Même si la mention « entre autres constructions » laisse bien la porte ouverte aux interprétations inférentielles dont l'exemple (127) est l'illustration, une ou deux lignes de présentation apportant quelques précisions avant l'exemple (127) n'auraient pas été inutiles, qui auraient signalé de manière explicite que, à côté des deux interprétations de modalité 4 et modalité $4 \rightarrow 2$, une interprétation d'inférence est aussi possible comme valeur sémantique venant s'ajouter au vouloir-dire.

Le deuxième cas où une précision aurait été également bienvenue se trouve dans le chapitre 2. Dans ce chapitre consacré à *should* « dans les propositions indépendantes et [...] principales », la phrase (61) ... *as a good wife should*, proposée comme exemple-type, fait figurer *should* dans ce que l'on a coutume d'appeler une subordonnée comparative (cf. par exemple Rivara, 1979 : 395, Riegel, Pellat et Rioul, 1994 : 514). Le choix d'une subordonnée comme illustration d'un phénomène donné en titre comme propre aux indépendantes peut paraître pour le moins paradoxal et susciter bien des critiques. Pourtant, il reste partiellement fondé dans la mesure où ce qui est repris dans cette subordonnée est l'expression d'une norme subjective telle qu'elle pourrait être exprimée dans une indépendante comme *a good wife should pigeonhole her husband's extremes of feeling in her mind*. Il aurait fallu le préciser et remarquer que de telles indépendantes peuvent, justement en vertu de leur interprétation de norme posée comme valable pour tous, être employées comme subordonnées d'un type bien particulier, qui sont les subordonnées comparatives. En raison de cette interprétation de norme à valeur générale, la subordonnée qui contient l'expression de la norme sert de repère à un cas particulier. On note que cette « subordonnée » fait partie de celles qui ne sont, de près ou de loin, régies par aucun verbe ou autre constituant de la phrase, et qu'elle conserve de ce fait une certaine autonomie et donc une certaine indépendance.

2. « Le nom : problèmes de nombre et catégorisation nominale en anglais » (Arigne, 1998)

Cette publication de 1998 sur le nom comporte un certain nombre d'omissions et d'inexactitudes qui ont trait d'une part à la bibliographie citée, d'autre part à des questions plus proprement linguistiques. Au cours d'une discussion sur le nombre et la

catégorisation nominale, je donne des arguments pour que le nombre du nom soit établi sur des « critères uniquement syntaxiques ». C'est mon ignorance de l'époque qui m'a fait omettre de mentionner Ware (1975 / 1979) et Gillon (1992) qui avaient défendu cette idée avant moi. Leur absence de ma bibliographie a été comblée ultérieurement dans une autre publication (Arigne, 2005a : 9), où les deux auteurs sont dûment cités. Dans ce même article, j'écris en note 11 (Arigne, 1998 : 42) que Bouscaren, Chuquet et Danon-Boileau « semble[nt] » reprendre une remarque de Culioli, (Culioli, 1983 : 26-27). Cette formulation est malheureuse dans la mesure où les trois auteurs reconnaissent explicitement leur dette envers Culioli pour la totalité du paragraphe, en citant l'article en question dans leur note 58 (p. 82), l'appel de note étant placé juste après le titre du paragraphe intitulé « Le fonctionnement des noms ».

Enfin, je défends dans ce même travail l'idée, toute saussurienne, que « un terme interprété comme massif d'un point de vue sémantique doit être associé à l'une des deux catégories morphosyntaxiques [singulier] ou [pluriel] » et que « il s'agit là d'une contrainte de la langue, cette dernière ne disposant pas d'une catégorie spécialisée pour l'expression du massif » (Arigne, 1998 : 41). Même si la pensée de Saussure semble faire partie aujourd'hui du domaine public et des manières de penser contemporaines, je souhaite aujourd'hui rappeler son enseignement. Appliquant le concept de valeur aux catégories grammaticales, il invitait à réfléchir sur le fait que « [c]e qui est dit des mots s'applique à n'importe quel terme de la langue, par exemple, aux entités grammaticales » (Saussure, 1915 / 1972 : 161). Par ailleurs, dans la même ligne de pensée, Jespersen écrivait : « *As there is no separate grammatical "common number," languages must in the case of mass-words choose one of the two existing formal numbers, either the singular, [...] or the plural [...]* » (Jespersen, 1924 / 1992 : 199). Ces deux auteurs auraient, eux aussi, mérité d'être mentionnés.

Les remarques plus fondamentales concernant les faits linguistiques et leur traitement, sont au nombre de trois. Pour des raisons liées à une approche théorique des phénomènes, je réécrirais aujourd'hui différemment les quelques lignes concernant les emplois de massif singulier du *plurale tantum* qu'est la lexie nominale *kith and kin* (Arigne, 1998 : 54-55). Il convient en effet de distinguer clairement entre d'une part les emplois réguliers et ce qui, d'autre part, constitue des variations marginales

néologiques. L'emploi de massif singulier, ou massif typique, des trois exemples (*member / piece of kith and kin*) doit être vu comme un phénomène périphérique qui ne met nullement en question la classification, unique, de la lexie nominale *kith and kin* comme *plurale tantum*. C'est bien sûr la morphologie non marquée, c'est-à-dire l'absence de flexion de pluriel, qui facilite le fonctionnement de la lexie en massif singulier : il n'en irait pas aussi aisément de *friends and relatives*. La deuxième remarque de fond concerne l'exemple *a sample of his handwriting*, qui ne devrait pas figurer parmi les vingt-huit exemples proposés pour illustrer le prélèvement quantitatif sur des noms massifs singuliers (Arigne, 1998 : 43-44). Dans cette séquence, en effet, le massif singulier *handwriting* est déterminé par *his*, et le prélèvement quantitatif donné par *a sample* ne porte pas sur le seul massif *handwriting*, mais sur le groupe nominal *his handwriting*, dont le caractère massif ou discret n'est pas discuté dans l'article. Enfin, un problème factuel : j'ai donné *chamailleries* comme un *plurale tantum* ; cela est faux, puisque la forme de singulier *chamaillerie* co-existe avec celle de pluriel. Il serait probablement plus juste d'utiliser l'étiquette de *plurale* « *mostly* », que Wierzbicka utilise pour des noms tels que *noodles* et *peas* (Wierzbicka, 1985 / 1998 : 520).

3. « Le syntagme *N1 of N2* et la référence multiple des massifs anglais » (Arigne, 2005a)

En ce qui concerne le travail sur la discrétisation des massifs singuliers par des N1 discrets collectifs, l'article paru dans la *Revue de sémantique et de pragmatique* fait figurer une erreur qui a été corrigée dans des articles ultérieurs. En effet, il est faux d'écrire que *network* « ne s'associe qu'à des N2msg déjà collectifs qui regroupent des éléments multiples tridimensionnels » (Arigne, 2005a : 34), puisque existent des exemples tels que *a linked network of information* (Arigne, 2005b : 82, Arigne, 2006). Ensuite, cette publication comporte deux erreurs de frappe quelque peu gênantes. Tout d'abord l'expression de « dispositif extérieur » (Arigne, 2005a : 10, ligne 8), est attribuée de façon erronée à « Kleiber 1987 / 1994 : 325 », alors que *Nominales*, l'ouvrage cité publié en 1994, ne comporte que 247 pages. Il s'agissait en fait de l'article « Massif / comptable et partie / tout », paru dans *Verbum*, dont la référence était « Kleiber, 1997 : 325 ». Enfin, la métaphore de Lakoff et Núñez (2000 : 278-284) est *Numbers are Points on a Line*, et non ... *Parts on a Line* (Arigne, 2005a : 17, note 16).

4. « Les discrets collectifs face aux massifs » (Arigne, 2005b)

Une remarque de détail terminera cet avant-propos. Dans cet article de 2005, la note 13 donne la référence de travaux portant sur l'interprétation des SN génériques. Une référence est donnée comme étant Kleiber (1994 : 51), alors qu'il s'agit de Galmiche et Kleiber (1994 : 51), comme l'indique correctement la bibliographie à la page 86 (Arigne, 2005b : 83).

Chapitre 1

Théories et théorisation

1. 1. Prises de position théoriques

Ces quelques corrections étant faites, je m'engagerai maintenant dans l'examen de problématiques plus fondamentales concernant l'ensemble de mes travaux. Le travail sur *shall* et *should*, qui était le sujet de ma thèse de 3^e cycle a été, de façon très explicite, effectué dans le cadre théorique proposé par Antoine Culioli. Il en va de même, dans leur ensemble, des publications qui ont suivi sur le même sujet (Arigne, 1989, 1990, 1994 et 2007). Les travaux sur le nom et la quantification de la massivité ne font, quant à eux, pas du tout usage du même appareil théorique. Dans tous ces travaux et quelle que soit l'approche théorique choisie, l'analyse sémantique s'est toujours accompagnée du souci de proposer des descriptions qui, pour être comprises, puissent être suivies pas à pas dans leurs développements, ce qui constitue la préoccupation aussi bien du chercheur que de l'enseignant. Ces deux directions données par l'enseignement et la recherche, ont constitué pour moi une seule et même ligne de pensée qui, je crois, a guidé mon activité de chercheur et mon évolution scientifique lorsque, chemin faisant, j'ai été conduite à modifier, éliminer ou parfois fabriquer des outils théoriques.

Lors de mes débuts dans la recherche, j'ai eu beaucoup de chance. De formation culiolienne et ayant suivi nombre de cours et séminaires d'Antoine Culioli, Jean-Pierre Desclés et André Gauthier, j'ai choisi un sujet qui se prêtait admirablement bien à une étude et à des analyses menées dans une perspective énonciative et même énonciativiste. Que rêver de mieux, en effet, qu'une étude sur un verbe modal signifiant à l'origine *devoir*, pour mettre en lumière des relations entre sujets parlants et / ou grammaticaux et, de façon plus générale, déceler dans la langue les marques de la présence d'un locuteur-énonciateur ? J'ai ainsi pu tenter de débrouiller tout un écheveau de relations inter-sujets pour lesquelles il m'est vite apparu qu'elles pouvaient être vues

comme générant de nouveaux types de relations construites, cette fois, entre sujet et proposition (dorénavant S et p), ou bien même entre proposition et proposition. Toutes ces relations ont été rangées, chaque fois que cela était possible, en utilisant la classification des modalités que proposait Culioli : modalité 1, modalité 2, modalité 3, modalité 4. Dans un cas où la grille d'analyse s'est révélée inadéquate, j'ai été amenée à construire une catégorie sémantique dérivée que j'ai appelée modalité 4 → 2, dans laquelle le renvoi à l'avenir (modalité 2) était non seulement dérivé d'une construction inter-sujets de modalité 4, mais en conservait aussi la couleur sémantique (Arigne, 1984 : 33 et 288, 1989 : 162, 1990 : 127). Cette construction d'une catégorie sémantique hybride dérivée, tout comme les nouveaux types de relations dérivées, est à relier à une idée-force qui sous-tend mes premiers travaux et qui est celle de valeurs engendrées.

1. 1. 1. La valeur-origine

Un des points forts de l'argumentation de cette thèse de 1984 consiste, en effet, à poser un soubassement sémantique sous la forme d'une valeur-origine à partir de laquelle les autres valeurs sémantiques sont dérivées. Cela place ce travail, même si cela n'a pas été explicitement affirmé à l'époque, dans la perspective d'analyses de phénomènes de grammaticalisation. La façon dont est envisagée cette valeur-origine, tout comme celle dont sont analysées les valeurs dérivées, fait apparaître dès cette époque, très clairement, le refus du postulat de l'invariant et d'une certaine conception dogmatique de l'invariant. Ce refus de l'invariant se trouve d'ailleurs nettement explicité dans un article à visée clairement théorique sur les emplois de *shall* (Arigne, 1990 : 139). Je regroupe sous le terme d'invariant les étiquettes souvent rencontrées de « valeur fondamentale, valeur centrale ou invariant » (Lapaire et Rotgé, 1996 : 65), que ces derniers auteurs rapprochent également du « signifié de puissance » guillaumien (Lapaire et Rotgé, 1996 : 63).

1. 1. 1. a. Valeur-origine et invariant

La valeur-origine est posée à partir d'un exemple reconstitué dans lequel *shall* a un argument objet nominal (*shall = devoir quelque chose*), et se voit analysée en termes relationnels. Ainsi, ces analyses spécifient le domaine modal auquel appartient la relation (mod4 inter-sujets) et précisent quelles sont les entités mises en relations (des

sujets) ainsi que l'orientation de cette même relation. La valeur-origine est donc décrite d'une manière aussi précise que possible afin de permettre une éventuelle falsification de la description. Les autres descriptions doivent, autant que possible, s'efforcer à la même précision (voir 1. 1. 1. b *infra*). Le but est d'isoler des unités de sens minimales, toujours rapportées à un emploi ou type d'emploi réel, et dont la définition sera suffisamment claire et distincte pour convaincre soit de sa justesse, soit de son inadéquation ou fausseté.

Dire qu'il existe une valeur-origine, en l'occurrence donnée avec *shall* par une relation de modalité 4 entre des sujets, ne signifie pas que cette valeur doive se retrouver dans toutes les descriptions des emplois du lexème. Cela ne signifie pas non plus qu'on pourra la retrouver au prix d'un très grand effort d'abstraction, ou même d'imagination, dans la totalité des emplois des formes *shall* ou *should*. Enfin, cela ne signifie pas qu'une seule valeur identifiée – et ceci vaut de façon générale, qu'il s'agisse de la valeur-origine ou d'une autre – suffise à décrire tel ou tel sens dans tel ou tel emploi. Il faudra pour cela tenir compte d'autres valeurs sémantiques ajoutées, elles aussi analysées en termes de relations. On envisagera la coexistence possible de relations $S \leftrightarrow S$ avec des relations $S \leftrightarrow p$ ou $p \leftrightarrow p$, des repérages donnés par l'interrogation ou l'assertion, des valeurs intersubjectives construites ailleurs dans la phrase ou, dans le cas de la forme de prétérit *should*, des valeurs modales de possible etc². La contrainte de l'orientation énonciative (assertion ou interrogation) s'est avérée particulièrement éclairante, révélant une hiérarchie entre les (types de) relations et des emboîtements possibles entre les relations dégagées (Arigne, 1984, 1989, 1990). Par ailleurs, cette même valeur-origine peut se trouver complètement absente de certaines valeurs dérivées auxquelles elle a donné naissance (cf. par exemple Arigne, 1984 : 45, Arigne, 1989 : 163). La conséquence de cela est qu'il est difficile de poser un invariant en tant que valeur sémantique ou portion de sens qui se retrouverait dans la totalité des emplois du lexème *shall*. Deux types d'écueils guettent cet invariant ou valeur centrale commune à tous les emplois d'une même forme ou d'un même lexème : le linguiste peut être amené à déformer la réalité de la langue ou à voir son invariant mis en question.

² Je conserve pour les relations de repérage orienté la notation proposée dans Arigne, 2007.

Ainsi Bouscaren et Chuquet (1987), travaillant dans un cadre culiolien, analysent le verbe *shall* comme marque de modalité 2 et de modalité 4. Ceci vaut pour les deux formes du lexème puisque « [d]ans le cas de *shall* et *should*, [l'énonciateur précise] que le sujet de la relation n'est pas autonome » et que, « [a]vec *should* la "contrainte" au sens de non-autonomie du sujet reste présente ». L'interprétation de modalité 4 est conservée dans le cas de « *should* dans les subordonnées en *that* » et aboutit à interpréter l'énoncé complexe *it is surprising that he should play / have played this concerto* comme un énoncé où « [l]a modalité IV qui établit le lien entre le sujet et le prédicat marque toujours la non-autonomie du sujet » et se trouve définie plus loin comme « concernant les relations inter-sujets ». Cette interprétation se voit explicitée par la glose française *il est surprenant qu'il ait été amené à jouer ce concerto*, dans laquelle une contrainte s'exerce sur le référent du sujet grammatical *il* de la subordonnée, dont on dit qu'il est « amené à » accomplir l'action en question (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 52-57 et 168). Cette interprétation de *should* n'est, pour ce type d'emploi, pas tenable et l'on voit là comment la volonté de s'en tenir à une valeur sémantique unique, ici de modalité 4, conduit à une interprétation erronée qui gauchit les faits. Lorsqu'il ne déforme pas la réalité, l'invariant se remet en cause lui-même. C'est ce que l'on trouve chez Adamczewski, pour qui « [*s*]hall signale l'absence de compatibilité, de concordance préétablie entre S et P », valeur conservée par *should* qui « gard[e] la valeur conflictuelle, discordantielle qui est la raison d'être de *shall* ». Abordant le cas des subordonnées en *that* évoquées ci-dessus, il écrit que « [*s*]hould épistémique excelle à signaler le caractère contingent du lien prédicationnel » et que « [l]e caractère discordantiel, conflictuel de la relation prédicative est souvent explicité par un qualificatif modalisant : *odd*, *astonishing*, etc. » Ceci est illustré par trois exemples comportant *odd*, *funny*, et *unthinkable*. Cependant, on lit quelques lignes plus loin : « Par contre, il n'y a rien de discordantiel dans [...] *It's only natural that you should feel unhappy* que l'on opposera à [...] *but it was not in nature that in his own house a man should criticize the occupation of his guest* » (Adamczewski, 1982 : 142, 165 et 167). Dans le premier de ces deux exemples, la valeur discordantielle a donc, de l'aveu même de l'auteur, disparu. Elle ne peut donc être retenue telle qu'elle est proposée, c'est-à-dire comme valeur unique et isolée, dénominateur commun qui serait reconnu dans tous les emplois et sens de *should* et fournirait de ces sens ou emplois une description adéquate. Par ailleurs, aucune explication n'est proposée pour tenter de

sauver cette valeur unique discordantielle dans le premier exemple *it's only natural that [...] should [...]*. Cette même idée de discordance et d'absence de compatibilité est reprise par Lapaire et Rotgé pour l'analyse de *shall* (1991 : 483). Le principe d'un « rapport de non-congruence entre sujet et prédicat » semble être donné comme « invariant abstrait » ou, dans le titre d'un chapitre, « valeur centrale », et se trouve redéfini quelques lignes plus loin comme « non-compatibilité ». Les paragraphes consacrés à *should* dans cet ouvrage (1991 : 496-498) retiennent bien la valeur de non-congruence, mais l'exemple *I suppose it was only natural that he SHOULD tell you*, dans lequel on trouve « une compatibilité naturelle entre S et P », « [...] invite [...] à nuancer l'opinion selon laquelle SHALL / SHOULD seraient systématiquement porteurs du trait non-congruence » (1991 : 490). La non-congruence n'étant plus présente de façon « systématique », elle peut difficilement faire office de valeur centrale, et ce d'autant moins que d'autres exemples sont proposés, qui contredisent cette valeur (*I SHOULD think / hope so !*)³. La non-compatibilité ou non-congruence ne peut donc être cet « invariant abstrait » dont Adamczewski avait souligné l'échec partiel neuf ans auparavant.

On voit comment les descriptions que j'ai proposées peuvent, d'une certaine façon et dans la limite des cas et emplois évoqués, sauver l'invariant d'Adamczewski, à condition d'en limiter la portée et les effets. Il suffit d'imaginer des combinaisons ou superpositions de valeurs, et en l'occurrence, de valeurs contraires, sans que la valeur négative annule la valeur positive ou vice-versa. La valeur discordantielle est alors présente comme première couche sémantique entrant dans la composition d'interprétations plus complexes, et va pouvoir se retrouver dans le sens de *mental resistance* commun aux emplois de *should* qui ont été étudiés par Behre (1950, 1955) et dont fait partie l'exemple *It's only natural that you should feel unhappy*, donné par Adamczewski comme contre-exemple de sa valeur invariante de discordance. On reconnaît alors un primat de la valeur de discordance, valeur posée comme originelle dans le paradigme des emplois en question. Mais reconnaître un primat comme composante d'un sens stratifié ne signifie pas que cette valeur originelle primaire constitue le seul paramètre sémantique des valeurs de *should* dans ces contextes. Si

³ Comme exemples se laissant difficilement analyser par le trait de non-congruence, on pourrait ajouter les valeurs neutres (*I shall be 40 next year*), ainsi que les valeurs auxquelles j'ai attribué l'étiquette de

c'était le cas, l'invariant serait et aurait très probablement été reconnu sans discussion, et le caractère « discordantiel » de *It's only natural that you should feel unhappy* frapperait d'évidence.

Valeur-origine et invariant ne sont pas exclusifs l'un de l'autre et il est parfaitement possible d'envisager que soient posés tout à la fois une valeur-origine et un invariant viable, sans que l'on puisse a priori exclure que l'invariant, qui se retrouve dans toutes les valeurs sémantiques, se lise aussi dans la valeur-origine. Cette relation de non-exclusion, qui repose sur une analyse claire des statuts respectifs des deux termes en question, est d'ailleurs notée par Souesme (1996 : 134) qui écrit à propos d'une valeur-origine, proposée cette fois par Lapaire et Rotgé (1991) pour l'analyse de BE+-ING : « l'existence d'une valeur-origine n'exclut pas selon nous celle d'un invariant qui resterait à découvrir »⁴. Il convient de noter ici que l'intérêt d'une valeur-origine ne semble pas avoir convaincu les auteurs eux-mêmes. En effet, Lapaire et Rotgé écrivent eux-mêmes cinq ans plus tard qu'ils ont assez vite modifié leur position, accordant dès 1992 (Lapaire et Rotgé, 1992 : 119) « plus d'importance à l'invariant qu'à la valeur-origine » dans une version « intellectuellement plus satisfaisante que la précédente dans la mesure où elle propose d'emblée une version unifiante de cet opérateur complexe » (Lapaire et Rotgé, 1996 : 78). Cette remarque est toutefois quelque peu curieuse dans la mesure où la version précédente dont il est question et qui est celle de l'ouvrage de 1991, ouvre le chapitre sur BE+-ING par plusieurs paragraphes sur la valeur fondamentale (Lapaire et Rotgé, 1991 : 412), n'abordant qu'en second lieu l'étude d'une valeur-origine⁵.

« nécessité primitive » (*Ask and it shall be answered* ou *Oh, East is East, and West is West, and never the twain shall meet*, in Arigne, 1984 : 111 et 118, 1989 : 172-173).

⁴ Lapaire et Rotgé décrivent la valeur-origine en des termes que je ne renierais pas, puisqu'ils décrivent des « valeurs dérivées » et précisent que « la valeur-origine peut [...] être présente [...] ou totalement absente » (1991 : 428), évoquant également pour cette valeur-origine des « glissements ou métaphorisations du concept primitif » (1991 : 424). Pour ce qui est de la conception de la valeur-origine dans *shall* et *should*, on peut se reporter à l'ensemble des développements des travaux de 1984 et 1989 (à titre d'exemple concernant les déplacements ou la disparition de la valeur-origine inter-sujets, voir Arigne, 1984 : 164 et 285, 1989 : 185 ; voir également la note 21 *infra*).

⁵ Pour plus de précisions, on notera que l'invariant de 1992 est lié à une « antériorité » et au « déjà » (1992 : 119), alors que la valeur fondamentale de 1991, qui se distingue de la valeur-origine de « dilatation » (1991 : 421), semble se lire comme une « intervention élémentaire ou non élémentaire sur la relation prédicative » (1991 : 420). Enfin, l'ouvrage de 1992 accorde effectivement « plus d'impor-

1. 1. 1. b. La valeur-origine : unités minimales et compositionnalité du sens

Un intérêt de la valeur-origine telle que je l'ai posée, réside pour moi dans la façon dont elle est définie. Posée dans le cadre d'une théorie culiolienne, localiste et à orientation cognitive, elle est définie de façon explicite comme un repérage orienté entre des termes qui sont, eux aussi, donnés de façon explicite. Ainsi, que cette valeur-origine soit préservée ou pas, transformée ou pas, ou même associée à d'autres valeurs issues d'autres repérages, elle fonctionne comme un principe qui établit pour les autres valeurs la même exigence de précision et de minimalisme. Une fois posée cette valeur-origine, il faut en effet, chaque fois que cela est possible, définir avec le maximum de précision possible toute autre valeur ou nuance sémantique. On voit là se profiler une prise de position en faveur d'une compositionnalité du sens, ou tout au moins, d'une certaine compositionnalité du sens.

Il ne peut en effet s'agir d'une compositionnalité stricte dans la mesure où les sauts d'un type de relation à un autre, de même que les passages d'une catégorie à une autre, font aussi partie de la description linguistique. Ils participent d'un processus de métaphorisation qui est une composante dynamique de la description. En outre, il arrive que l'on ait à envisager d'autres paramètres. Il conviendra, par exemple, de tenir compte des phénomènes de chatoiement nés de la superposition de différentes valeurs. La superposition et la composition font que l'on pourra avoir affaire à une saillance relative, pas forcément stabilisée, de certaines valeurs par rapport à d'autres, qui fera que certaines de ces valeurs pourront être en arrière-plan. Enfin, on ne peut négliger les phénomènes sociolinguistiques de type normatif qui font que, pour le lexème *shall*, l'utilisation des formes *shall* et *should* a été imposée en première personne, dans des emplois qui perdaient alors les valeurs modales attribuables jusqu'ici à *shall*⁶.

Guidée par cette idée de la compositionnalité du sens et d'un format de repérage orienté entre deux termes, j'ai, tout au long de ce travail comme ailleurs, tenté d'isoler des unités de sens minimales qui puissent rendre le discours sur le sens aussi contrôlable

tance à l'invariant qu'à la valeur-origine » puisque, dans le chapitre consacré à BE+-ING, il n'est nulle part fait mention de valeur-origine.

⁶ Je ne mentionne pas le jeu pragmatique entre les locuteurs comme module supplémentaire dont il faudrait tenir compte pour assouplir et nuancer une conception compositionnelle, puisque la pragmatique fait partie intégrante du modèle culiolien et ses valeurs participent du « sens » que l'on doit décrire.

que possible. Les propositions de ce discours deviennent de ce fait falsifiables grâce à la confrontation avec les faits, les « faits sémantiques » étant, par la force des choses, des faits d'interprétation qui se fondent sur les intuitions des locuteurs de même que, dans bien des cas, sur un consensus de ces mêmes locuteurs sur ces intuitions. Cette atomisation du sens nécessaire au contrôle du discours est cruciale pour le linguiste comme pour l'enseignant, tout comme l'est cette possibilité de contrôle du discours. Une illustration de l'utilisation que l'on peut faire des unités de sens minimales et de leur cumul éventuel se donne à voir dans la première critique que je propose plus haut (avant-propos, §1) concernant l'analyse de l'exemple (127) dans la publication *Shall et should, étude de modalités* (Arigne, 1989).

Même si c'est la valeur-origine qui m'a fourni la base d'une description sémantique fine, précise et à visée compositionnelle, le parti pris de l'invariant n'est, bien entendu, pas incompatible non plus avec la description fine d'unités de sens minimales, et nombreux sont les linguistes qui posent un invariant qui sous-tend des effets de sens. Il est alors possible de ne pas négliger la diversité et la complexité des sens. Cela n'empêche pas qu'il faille savoir quel statut on donne à l'invariant dans ces cas-là, et qu'il faille également s'efforcer de penser les articulations entre la valeur invariante ou fondamentale et ses effets de sens. De façon générale, les invariants proposés se présentent sous la forme d'une idée unique, monolithe, capturée par une étiquette nominale : congruence, non-compatibilité, dilatation, *alreadiness* (Rotgé, 2001) etc. On trouve une légère variante lorsque, parfois, l'étiquette nominale se voit associer des arguments du nom : « non-congruence entre sujet et prédicat » (Lapaire et Rotgé, 1991 : 483), sans que cela améliore réellement le pouvoir explicatif de l'invariant⁷. L'invariant subsumé en un mot étant difficile à défendre, on ne sera pas étonné de voir parfois des valeurs fondamentales décrites de façon plus étendue, et finalement, éclater en plusieurs concepts donnés par des noms accompagnés d'adjectifs et dont on est conduit à supposer – valeur fondamentale et invariant obligent – qu'ils se retrouvent ensemble comme base de toutes les valeurs sémantiques éventuellement plus complexes et différenciées. Larreya et Rivière (1999 / 2005 : 115) proposent ainsi un « sens fondamental de *shall* » défini comme « conséquence nécessaire, orientation subjective

⁷ On a vu ce qu'il en était avec l'invariant de « non-autonomie du sujet », donné sous la forme d'un nom et de son argument (Bouscaren et Chuquet, 1987 ; cf. 1. 1. 1. a).

(la nécessité procède plus ou moins de la volonté / du souhait / de l'opinion personnelle de l'énonciateur ou, à la forme interrogative, du co-énonciateur) ».

1. 1. 2. Unités minimales, compositionnalité et explication grammaticale

Je donnerai ici deux illustrations de la façon dont sont articulées les deux prises de positions théoriques en faveur d'unités de sens minimales (dont la valeur-origine) d'une part, et d'une compositionnalité du sens d'autre part. Il s'agit de deux cas distincts d'emplois de *shall*, le premier se trouvant dans une phrase interrogative et positive de 3^e personne, et le second dans des phrases assertives et négatives de 2^e personne.

S'agissant du premier cas, j'ai proposé pour le passage de la valeur-origine à un énoncé interrogatif comme *Shall Gwen do your shopping for you?* (Leech, 1971), la description ci-dessous, dont on trouve des présentations différemment détaillées dans Arigne 1984, 1989, 1990 et 2007. Cet énoncé est un peu particulier dans la mesure où un sujet grammatical (S_{gr}) de 3^e personne n'est pas typique des contextes d'acceptabilité de *shall* en interrogation, si bien que Leech se voit contraint d'en préciser les conditions d'emploi : *spoken by a mother offering the services of her daughter to a neighbour*. Cette précision est confirmée par les locuteurs anglophones interrogés. C'est la valeur-origine, décrite comme une relation inter-sujets, qui permet de poser les bases de l'analyse de cet exemple.

La valeur-origine est celle de l'énoncé fictif **I shall x to Y* (à entendre comme *S owes x to Y*) et peut s'analyser comme une relation inter-sujets de modalité 4 $\langle S \rightarrow S \rangle$ que l'on tire de l'analyse qui suit. En effet, cet énoncé fictif donne deux localisations successives, loc_1 et loc_2 :

$$\begin{array}{ll} loc_1 & \langle x \rightarrow Y/S \rangle (Y = S) \\ loc_2 & \langle x \rightarrow S_{gr} \rangle (S_{gr}, \text{ le sujet grammatical } I, \text{ renvoie ici au locuteur } S_0) \end{array}$$

Sont ici posées une localisation chronologiquement première avec laquelle un sujet Y possède l'objet x, et une localisation seconde dans laquelle l'objet x est possédé par le sujet grammatical qui est aussi le locuteur. A partir de là, le locuteur vise dans l'avenir la première localisation, c'est-à-dire la possession de x par Y, c'est-à-dire sa propre

dépossession. Cela permet de poser une troisième relation de localisation, loc_3 , plus complexe :

$$loc_3 \quad < S_{gr} \leftarrow x \rightarrow Y/S$$

qui peut se réécrire :

$$< x \rightarrow S_{gr} \rightarrow Y/S$$

ou encore

$$x \rightarrow S_{gr} \rightarrow Y/S$$

Dans cette dernière relation, l'objet x est localisé par rapport à deux sujets différents et le sujet grammatical qui représente le sujet qui doit (*owes*), se trouve repéré par rapport au S à qui il doit. On obtient alors une relation inter-sujets de modalité 4 dans laquelle le sujet représenté par le sujet grammatical est localisé par rapport à un autre sujet $< S_{gr} \rightarrow Y/S >$. Cette relation permet de poser une valeur-origine inter-sujets $< S \rightarrow S >$, également de modalité 4. C'est à partir de cette valeur-origine que sont analysés les emplois contemporains de *shall* avec lesquels *shall* ne régit plus un GN mais un verbe.

L'énoncé *Shall Gwen do your shopping for you?* est à rapprocher d'autres énoncés parfaitement bien formés dont il emprunte le format. Il s'agit d'énoncés comme *Shall I go round the shops for you?* qui comportent un sujet grammatical de 1^{re} personne. Pour ces derniers, il faut tenir compte de la relation orientée de modalité 1 liée à l'interrogation :

$$mod_1 < S_0 \rightarrow S_1 >$$

au sein de laquelle S_0 est le locuteur marqué dans la langue par *I* et S_1 le co-locuteur, marqué par *you*. C'est cette relation de modalité 1 qui donne le format de la relation inter-sujets de modalité 4 avec laquelle S_0 propose ses services à S_1 . En comparaison, l'énoncé *I shall go round the shops for you*, sans format interrogatif, vide *shall* de toute interprétation inter-sujets de modalité 4 construite sur une relation entre S_0 et S_1 . Pour l'énoncé non typique *Shall Gwen do your shopping for you?*, les choses sont un petit peu plus complexes. A côté de cette relation de modalité 1 liée à l'interrogation, il

convient de poser une relation extra-linguistique, de type psycho-sociologique, qui est le rapport hiérarchique mère-fille, et qui peut s'analyser comme une relation inter-sujets de modalité 4 :

$\text{mod}_4 < S_{gr} \rightarrow S_0 >$ (relation extra-linguistique)

Des deux relations ci-dessus, on peut alors tirer une première relation :

$< S_{gr} \rightarrow S_0 \rightarrow S_1 >$

d'où est issue une deuxième relation :

$< S_{gr} \rightarrow S_1 >$

qui est celle qui affleure à la surface de l'énoncé interrogatif *Shall Gwen do your shopping for you?* La première relation, plus explicite, montre comment S_0 sert de relais entre le S_{gr} (*Gwen*) et le co-locuteur S_1 en interrogation, rendant ainsi l'énoncé acceptable. La prise en compte de ces deux relations donne la mesure de la similitude et de l'écart d'un tel énoncé par rapport à *Shall I go round the shops for you?*, dans lequel la relation inter-sujets de modalité 4 est tout simplement $< S_0 \rightarrow S_1 >$, relation qui comporte les mêmes termes et la même orientation de ces termes que la relation interrogative de modalité 1 $< S_0 \rightarrow S_1 >$ qui lui sert de format.

Le deuxième exemple, qui sera examiné rapidement, permet de voir une autre façon dont sont imbriquées des unités de sens minimales. Les énoncés négatifs permettent tout particulièrement de noter l'affinité de *shall* avec des relations intersubjectives marquées ailleurs dans l'énoncé. Diverses relations sont alors imbriquées, qui ont à voir à la fois avec le lexique (lexèmes verbaux tels que *lose*, *reward*) et des marqueurs grammaticaux comme la négation *not*. C'est le cas lorsque le sujet grammatical (S_{gr}) est *you* et donc identifié au co-locuteur S_1 , et offre un cas exemplaire, et l'on peut même dire prototypique, des sujets entre lesquels se joue la relation intersubjective. Certaines séquences, négatives et exprimant une conformité entre le désir exprimé par le locuteur S_0 et celui qui est posé comme étant celui de S_1 , n'offrent pas une très bonne acceptabilité :

- (1) ??(*Don't worry,*) *you shan't suffer* [*vs (Don't worry,) he shan't suffer*]
 (2) ??(*Don't worry,*) *you shan't go*

A l'inverse, l'énoncé

- (3) *Don't worry, you shan't lose your reward*
 (Leech, 1971 : 88, Quirk *et al.*, 1972 : 384, 1985 : 795)

est parfaitement bien formé en vertu de son équivalence avec une glose du type *you shall remain rewarded* (Arigne, 1990 : 130-131). Ici, la négation *not* porte sur une autre négation marquée par *lose* (passage dans un état où l'on n'a plus), tandis qu'il est aisé de lire dans *reward* une relation intersubjective élaborée sur une relation intersubjective antérieure. On a ici une itération de négations et une superposition de relations intersubjectives qui, dans une séquence qui est négative d'un point de vue formel, construisent quelque chose de positif d'un point de vue sémantique. Dans ces énoncés de 2^e personne qui mettent en présence les deux S prototypiques de l'énonciation, tout se passe comme si la présence de la négation empêchait la valeur de promesse avec laquelle les désirs de S₀ et de S₁ ne sont pas différenciés et conflictuels, alors que cette valeur de promesse se rencontre avec une parfaite acceptabilité dans les énoncés positifs (*you shall have your mink coat*). Une deuxième négation (par exemple *lose*) permet alors l'acceptabilité⁸. Il serait bien sûr intéressant de réévaluer ces interprétations obtenues auprès d'informateurs dans les années 80 à la lumière des intuitions des locuteurs d'aujourd'hui. Il faut enfin garder présent à l'esprit que ces exemples, rapportés à la totalité des types d'emplois des formes *shall* et *should* dans la langue, sont malgré tout assez marginaux. Le grain de l'analyse pourrait alors apparaître comme trop serré. Il est vrai que l'étude de ce type d'exemple, et tout particulièrement

⁸ Ces questions ne sont pas abordées par Dufaye dans son ouvrage *Les modaux et la négation en anglais contemporain* (2002 : 119-132). On note qu'en suédois, *ska*, issu comme *shall* du vieil-anglais *sceal*, pose, lui aussi, quelques difficultés en négation. S'il est parfaitement utilisé, seul, dans des phrases assertives positives (\approx *you shall paint / obey / have your mink coat / be rewarded...*; *he shall be rewarded...*), on ne le trouve pas seul dans les énoncés négatifs de 2^e personne comme *you shan't go*, *you shan't lose your reward* ou de 3^e personne tels que *they shall not pass*. Pour parvenir à le conserver tout en s'approchant du sens anglais de *shall*, il faut le combiner avec d'autres marques de modalité. C'est ce que l'on pourra faire dans des équivalents suédois des deux derniers exemples, qui donneront *du ska inte behöva förlora...* (*behöva* = *have to / need to*) et *de ska inte faa komma igenom* (*faa* = *be authorized*). Comme en anglais, on a besoin d'un supplément modal et ce, pas seulement dans des énoncés de 2^e personne faisant entrer en jeu des désirs non conflictuels. En revanche, *ska* connaît dans certains de ses emplois une interprétation tirant vers la modalité de la connaissance, mais fortement teintée de subjectivité et, peut-être, d'intersubjectivité : *han ska vara ganska trevlig* peut alors se traduire par *il doit être assez sympathique, non ?* (Ulrika Dubos, communication personnelle). En ce qui concerne l'affinité du *shall* anglais pour des relations intersubjectives marquées ailleurs dans l'énoncé dans des énoncés négatifs ou positifs, voir aussi Arigne (1984 : 45-56 ; 1989 : 164, 169 ; 1990 : 129). Pour une analyse plus détaillée des exemples de gauche à droite, on note que *du ska inte behöva förlora...* = 2^eSG + *ska* + NEG + *need to* + *lose...*, *de ska inte faa komma igenom* = 3^ePL + *ska* + NEG + *be allowed to* + *come* + *through*, et *han ska vara ganska trevlig* = 3^eSG + *ska* + *be* + *rather* + *nice / pleasant*.

lorsque s'illustre un lien entre *shall* et d'autres valeurs modales du prédicat (*lose your reward / escape my revenge* (Leech, 1971 : 88)), relève peut-être autant de la combinatoire phraséologique que de la sémantique lexicale proprement dite. En même temps, je tiens à souligner ici deux choses. Tout d'abord, il faut bien, à un moment donné, remarquer que si une séquence comme *??you shan't suffer* n'est pas bien acceptée, la suite *you shan't lose your reward* ne pose, elle, aucune difficulté. Par ailleurs, je suivrai ici l'enseignement de Culioli pour réaffirmer mon intérêt pour les phénomènes isolés, les micro-phénomènes et les mini-paradigmes. Ces faits qui apparaissent comme plus ou moins marginaux ne sont pas à négliger et méritent, eux aussi, description et aussi, si possible, explication. Une telle orientation de recherche permet alors de prendre en compte les interactions entre phraséologie et sémantique lexicale, sans que l'on puisse véritablement faire la part de ce qui, dans la phraséologie, serait contraint par la sémantique lexicale, ou de ce qui, dans la sémantique lexicale, serait façonné ou retravaillé par l'usage phraséologique. L'étude de langues autres que l'anglais et le suédois, apparentées ou non, pourrait peut-être fournir des éléments de discussion.

1. 2. L'appareil théorique : les concepts

1. 2. 1. De quelques concepts abandonnés ou problématiques

Si la théorie culiolienne m'a fourni un format d'analyse qui s'est révélé particulièrement fertile pour mes analyses modales, d'autres concepts de la littérature se sont pour moi révélés inopérants et donc inutiles pour mes descriptions. Je les ai donc, chemin faisant, abandonnés. J'ai été aidée en cela par mon travail d'enseignante à l'université, qui m'a forcée à exposer des descriptions linguistiques à un public un peu avancé, ce que je ne pouvais pas faire au début de mes recherches lorsque j'étais en poste dans l'enseignement secondaire. C'est donc l'enseignement de l'anglais et de la grammaire anglaise pour étudiants spécialistes d'anglais, bien autant que l'enseignement de la linguistique, qui m'a conduite à éliminer de mon discours métalinguistique les étiquettes ou les concepts que je n'étais pas en mesure de défendre. Je citerai ici quelques-uns de ces concepts que j'ai cessé d'utiliser.

1. 2. 1. a. Frontière, classification modale du renvoi à l'avenir et assertion

Ainsi, je n'ai jamais pu, dans mes analyses, utiliser de façon opératoire le concept de frontière. Certes, il est tout à fait possible de penser l'existence – et le langage permet sans conteste une mise en forme de cette pensée – d'une zone intermédiaire, floue, avec laquelle on n'est plus tout à fait sous tel ou tel concept avant de n'y être plus du tout. C'est ce que montrent les exemples proposés par Culioli (Culioli, 1978 / 1990) sur *coudre* : *Tu appelles ça coudre ? [...] apprendre à vraiment coudre, ce qui s'appelle coudre, pas mettre trois bouts d'étoffe ensemble*. Il est également incontestable qu'existent dans la langue des unités qui montrent que l'esprit humain, concevant une telle zone intermédiaire, se donne dans certains cas les moyens formels spécialisés d'y référer. On peut penser à des suffixes dérivationnels tels que *-ish* en anglais (*yellowish*) ou, en français *-âtre* (*jaunâtre*), des formatifs comme *off-* entrant dans la composition d'adjectifs composés (*off-white*) ou encore à des adverbes (*seulement*, cf. Culioli, 1997). Mais jamais, dans les phénomènes que j'ai étudiés, je n'ai vu que le concept de frontière me vienne en aide dans l'analyse des faits de langue. Les deux valeurs de polarité positive et négative ont suffi pour mes analyses sans que j'aie eu besoin d'avoir une tierce valeur (cf. par exemple Arigne, 1989 : 176, 1994 : 142-143). Cela n'empêche pas de reconnaître l'existence du flou ou de l'ambigu et de vouloir le traiter, mais en empruntant pour cela d'autres chemins, tels que des combinaisons ou superpositions, comme par exemple dans le cas de la modalité itérée (cf. par exemple Arigne, 1984, 1989, 2007).

Une autre idée que j'avais utilisée au début de mes recherches (Arigne, 1984, 1989, 1991) était liée à la classification des modalités de Culioli, et concernait la classification du renvoi à l'avenir en modalité 2. Cette catégorie modale était définie, d'une part comme le domaine du non-certain et, d'autre part, comme distincte du domaine de l'assertion qui est la catégorie de modalité 1 (Culioli, 1976 : 69-71). Pour moi, le problème était double, concernant à la fois la définition de l'assertion, et le domaine du certain. Ce qui m'avait gênée dans mes premiers travaux a fini par devenir carrément un obstacle lorsque j'ai voulu remettre en forme et approfondir les analyses que j'avais proposées dans ma thèse pour *I should think*. Ce sont alors Benveniste et ses exemples français qui m'ont aidée à prendre clairement position pour un renvoi à l'avenir posé, dans l'analyse linguistique, comme assertif dans le domaine modal du certain (Arigne,

1994 : 159). Cela n'exclut pas que, à côté de l'analyse linguistique, on puisse prendre en compte des réalités psychologiques, puisque, bien sûr, nul ne sait réellement de quoi l'avenir sera fait, ce qui rend cet avenir pour le moins incertain. Pour revenir à une analyse linguistique, il est également vrai que les langues ont souvent plus d'efforts formels à faire pour renvoyer à l'avenir que pour renvoyer à des époques présentes ou passées. L'anglais et le français fournissent à eux seuls de bons exemples. Soit il n'existe aucun procédé formel (en vieil-anglais, par exemple), soit on est contraint d'avoir recours à des procédés périphrastiques (recours à un verbe comme *will*), et même certains suffixes flexionnels, lorsqu'ils existent, ne représentent jamais que le résultat final d'un processus de morphologisation bâti, là encore, à partir d'un verbe auxiliaire (futur morphologique français). Il n'en reste pas moins que, comme le souligne Benveniste (1966 : 264), *je crois que le temps va changer* permet d'asserter *le temps va changer*, qui est donc l'assertion d'une relation entre *le temps* et *changer* posée dans l'avenir. A côté de cela, la force assertive d'une suite comme *I think* a fait que j'ai également reconnu comme assertives des propositions comportant une marque modale explicite. Le concept d'assertion prenait alors un sens plus large, compatible avec ce que la séquence *I think* permet, justement, d'asserter (Arigne, 1994 :145), et il devenait donc possible de trouver des assertions ailleurs que dans la catégorie de modalité 1 de Culioli (Culioli, 1976 : 69). Au sein de cette nouvelle catégorisation offrant une gamme d'assertions variées, les propositions renvoyant à l'avenir me sont apparues comme appartenant, sur le plan de l'analyse linguistique, au domaine du certain. De la même façon, les séquences *he may go*, *he must go* ou *it's incredible* (Arigne, 1994 : 167-171) étaient des assertions, alors que, chez Culioli, elles renvoyaient respectivement à du non-certain (modalité 2), de l'intersubjectif (modalité 4) ou de l'appréciatif (modalité 3), ce qui invitait à les exclure du domaine de l'assertion (modalité 1).

1. 2. 1. b. Validation et opposition « dense » vs « compact » : la peur du référent

Lié à cette problématique construite autour de la notion de certain, se trouve aussi le concept de validation. L'étiquette de validation, que j'ai utilisée dans un premier temps, a fini par me gêner dans la mesure où elle me paraissait, dans tous les textes d'auteurs très divers se réclamant de l'école culiolienne, n'être porteuse d'aucune notion autre que l'idée que l'événement auquel renvoie une proposition était réalisé et posé ou

connu comme tel, et appartenait de ce fait à un présent ou un passé posés comme certains. J'ai donc abandonné l'étiquette la plus opaque pour celles, plus transparentes, de (posé comme) certain et, dans certains cas, de (posé comme) réalisé et de réel. Le statut théorique qui était attribué au concept de validation me semblait d'autant moins justifié qu'il était le plus souvent utilisé d'une façon dévoyée, non pas en opposant par exemple, comme on le lit dans la présentation théorique, le validé positivement au validé négativement⁹, mais en renvoyant seulement au certain positif.

Cet abandon de toute mention des termes de « validé » ou de « validation » me conduit à aborder ici une autre question qui concerne également mon deuxième axe de recherche, l'axe nominal, et sur laquelle je reviendrai (3. 2. 1. c). Il s'agit de la distinction linguistique entre les deux notions de dense et de compact qui opposent deux catégories nominales. Comme l'utilisation de « validation », elle me paraît relever de la même problématique de la référence, et plus particulièrement d'un tabou du référent. Lorsqu'on utilise « validé » pour dire « réalisé » dans le cadre d'une opposition réel vs irréel, c'est que, bien souvent, on craint de donner au référent et à l'extra-linguistique une place et un statut qu'ils ne méritent pas dans l'analyse linguistique. Le référent est alors exclu de l'analyse linguistique, dans une posture théorique qui comporte des risques non négligeables. Refusant de penser le référent et la place qu'il convient de lui réserver dans la description linguistique, l'analyse le retrouve là où il ne devrait pas être, c'est-à-dire au fondement de ses catégories. Ainsi le compact, censé décrire un fonctionnement linguistique, est-il défini comme la catégorie du continu non quantifiable, ce que contredit un trop grand nombre d'exemples pour que cette catégorie puisse être conservée. La non-quantifiabilité que l'on a en tête est celle des référents, dans une hiérarchie où le référent tridimensionnel semble faire figure de prototype. La définition plus formelle de compact envisagé comme la catégorie des seuls prédicats

⁹ On lit en effet chez Culioli : « Lorsque je pose une relation entre 'Jean' et 'venir' : <Jean — venir>, la relation n'est pas validée : je ne dis pas que Jean viendra ou qu'il ne viendra pas, ou qu'il est possible qu'il vienne ou non ; j'envisage simplement que l'on puisse établir une relation entre les deux qui soit validée soit positivement soit négativement, soit sous forme de toute autre modalité que vous pouvez trouver » (Culioli, 1985 : 47). On trouve aussi, un peu plus tard et formulé quelque peu différemment : « A partir de **IE**, nous construisons les deux chemins valués qui conduisent d'un côté en **I**, de l'autre en **E**. On aura donc d'une part **IE** → **I** (où la flèche représente le hiatus à combler pour atteindre la validation de < r >) qui représente la bonne validation et **IE** → **E** qui représente la mauvaise validation. Ainsi, soit la relation prédicative < Luc venir > dont la validation est visée par l'énonciateur. On en tire « < Luc venir > validé » est bon, et « < Luc venir > non validé » est mauvais, tout comme « < Luc venir > n'est pas le cas », c'est-à-dire « < Luc ne pas venir > validé » (Culioli, 1988 / 1990 : 105).

nominalisés n'est pas, on l'a vu, davantage acceptable (Arigne, 1998 : 42-50)¹⁰. Il convient donc d'abandonner cette étiquette et la (ou les) notion(s) qu'elle recouvre, ce qui invalide du même coup une quelconque opposition entre dense et compact qui aurait permis une discrimination linguistique entre des noms. On notera que Culioli (1991 / 1999) reprend l'opposition dense *vs* compact, utilisée cette fois pour la description de la notion et du domaine notionnel, d'une façon explicitement différente de celle qui lui faisait auparavant distinguer, pour le français, « trois catégories de substantifs » (Culioli, 1983 : 26). Il écrit alors :

« Les notions ne correspondent [...] pas directement à des items lexicaux ».
(Culioli 1991 / 1999 : 10)

« Mais surtout, que l'on n'aille pas s'imaginer que notions et items lexicaux coïncident [...] ».
(Culioli, 1991 / 1999 : 15)

La netteté de ces deux mises au point me conforte dans la conviction selon laquelle, m'occupant de décrire des items lexicaux, je n'ai pas à m'occuper d'une opposition qui concerne d'autres entités que ces mêmes items lexicaux¹¹. L'embarras dans lequel la position culiolienne place les auteurs qui l'adoptent est, par exemple, visible dans un ouvrage de 1999 consacré à des problèmes nominaux, *Détermination nominale et individuation*¹², et dans lequel est explicitement envisagée, dans certains articles, la quantification du continu compact. L'indécision portant sur la nature des entités auxquelles s'applique la notion de compact fait que l'on est tantôt obligé de prendre en compte des « noms à fonctionnement associé "compact" », tantôt des « notions pouvant

¹⁰ Je ne m'étendrai pas ici sur les dérives qui posent une équivalence sémantique entre une catégorie sémantique et une catégorie morphologique clairement définie en termes morphologiques. Ainsi peut-on lire dans un ouvrage de vulgarisation : « le continu compact ou prédicat nominalisé » (Bouscaren, Moulin et Odin, 1996 : 76).

¹¹ On lit dans une transcription de séminaire de DEA de Culioli que « [l]es notions [...] sont captées par des mots mais elles ne correspondent pas à un lexique dans une langue donnée » (Culioli, 1985 : 25). Culioli écrit ailleurs : « Les notions [...] sont des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles [...] et] parler de notion c'est parler de problèmes qui sont du ressort de disciplines qui ne peuvent pas être ramenées uniquement à la linguistique » (1981 / 1990 : 50). Un peu plus loin, Bresson expose un point de vue convergent, en soutenant que « la notion est quelque chose de virtuel et de productif [...] et] ne peut pas correspondre à une unité lexicale. Elle est un générateur d'unités lexicales » (in Culioli, 1981 / 1990 : 54). Cette dernière remarque de Bresson rejoint ce que l'on a pu entendre à maintes reprises dans les séminaires de Culioli concernant le caractère « pré-lexical » de la notion. Le caractère non linguistique de la notion était déjà affirmé cinq ans plus tôt : « Les notions font partie du domaine de l'ethnologie, de l'anthropologie culturelle et ne sont pas du domaine linguistique [...] » (Culioli, 1976 : 156).

¹² Cet ouvrage est un numéro de la revue *Cycnos* (vol. 16, n°2, 1999, édité sous la responsabilité de J.-Cl Souesme).

avoir [...] un fonctionnement associé compact » (Flintham, 1999 : 22-23). Lorsqu'il est clair que le terme de compact s'applique à la notion, les items lexicaux ne servent parfois que de relais pour quantifier des notions non sécables. Ainsi, avec *a spot of ... Darwinism*, on a « des quantifieurs opérant sur du continu compact » et, plus précisément, « des quantifieurs servant à découper des occurrences dans des entités physiques [transposés] sur des items lexicaux renvoyant à des notions par essence non-sécables » (Albrespit, 1999 : 53-54). Quelles que soient les entités, lexicales ou non lexicales, concernées par le caractère compact, le fait que le continu compact, non sécable et non quantifiable, puisse être quantifié ne conduit pas les auteurs à remettre en cause cette même catégorie du continu non quantifiable¹³.

1. 2. 1. c. Un concept non discuté : le parcours

Je dirai enfin un mot sur un concept qui ne m'a pas particulièrement gênée, mais dont j'ai fini par me dispenser. Il s'agit du concept culiolien de parcours, auquel j'ai eu recours dans toutes mes analyses modales des années 80 et 90. Si ce concept n'est probablement pas à retenir pour les questions en WH- (Gournay, 2005, 2006, Dufaye, 2006), il m'est apparu utile et, somme toute, assez inoffensif, pour décrire le balayage binaire sur deux valeurs polaires, la valeur positive et la valeur négative. Je ne le crois par ailleurs pas crucial dans mes analyses dans la mesure où je ne l'ai pas utilisé dans son sens technique plein avec lequel il est lié à un autre concept culiolien qui est celui du domaine notionnel, ainsi que l'écrit Culioli :

« Le parcours [...] fait que l'on ne peut (ou veut) distinguer aucune occurrence dans le domaine ».

(Culioli, 1987 / 1990 : 121)

De même que le concept culiolien de notion est souvent utilisé de façon simplifiée (cf. 2. 2. 2), le parcours sert à simplement envisager deux termes et à passer de l'un à l'autre. Si le concept de domaine notionnel n'est pas utilisé dans son sens technique et si les termes parcourus ne sont pas donnés comme des occurrences d'un même domaine, la portée du concept de parcours se trouve considérablement réduite. Cela n'enlève rien à son aspect pratique pour l'analyse. Ainsi, même dans un format d'interrogation en WH- comme dans *who should it be but X!*, l'important n'était pas,

¹³ Un autre exemple où le référent fait retour dans les catégories est la catégorisation des noms collectifs telle qu'on la trouve dans la littérature (Arigne, 2010).

pour moi, de savoir si l'interrogation consiste à parcourir une multiplicité de valeurs ou encore de savoir si ces valeurs sont des occurrences d'un même domaine notionnel. Il s'agissait simplement de voir que l'on a affaire à un système binaire que l'on peut dire constitué par un intérieur (*X*) et un extérieur (l'ensemble des autres valeurs), *but* étant, on le sait, une marque d'extériorité (Arigne, 1984 : 279, 1989 : 224)¹⁴. Si ce concept simplifié ne m'a pas gênée et m'a même été utile, il n'a pas non plus montré pour moi son caractère indispensable. Comme le montre ma dernière publication sur *should* (Arigne, 2007), il est tout à fait possible d'envisager deux valeurs polaires P et non-P en même temps ou de passer de l'une à l'autre, en faisant simplement appel, au sein d'une analyse modale multistratale, à la notion de possibilité. Le concept de parcours n'a pas été utilisé et je ne crois pas qu'il aurait, dans le cas considéré, comblé un manque théorique.

1. 2. 1. d. Le concept de prédication d'existence

Concernant toujours le délicat problème de la référence, je mentionnerai ici un terme que, ne sachant aujourd'hui trop qu'en faire, je n'utilise qu'avec réticences et préférerais pouvoir soit abandonner, soit pleinement justifier. Il s'agit de l'étiquette de « prédication d'existence », que j'ai associée dès 1984 aux emplois contemporains du *meditative-polemic should* dans les *that-clauses*. Il est vrai que la portion de sens qu'il faut là identifier ne se laisse pas facilement saisir, au point que certains auteurs se contentent, pour ces cas-là de *should*, de mentionner *a more generalized meaning* (Bybee, Perkins & Pagliuca, 1994 : 218), quand *should* n'est pas carrément dit être *semantically empty* (Coates, 1983 : 69). Dans une publication récente (Arigne, 2007), j'ai essayé de reformuler l'intuition que recouvrait mon premier terme de « prédication d'existence » à la lumière d'analyses plus récentes (Godard et Jayez, 1999) qui, dans le cadre d'un système de pensée plus philosophique que linguistique, parlent, pour la forme singulier du nom *fait* en français, de garant propositionnel. Il me semble aujourd'hui que l'on gagnerait à expliciter le sens qu'il convient réellement de donner à cela en linguistique, et que les deux intuitions, tant celle de prédication d'existence que celle de garant propositionnel, sont justes, même si elles présentent l'inconvénient de ne pas lever toute l'« obscurité » du phénomène que l'on tente de décrire. Il est peut-être possible d'avancer dans la clarification du phénomène en disant que *should* permet de

¹⁴ Sur la valeur négative de *but*, voir aussi Joly (1982).

poser l'existence d'un contenu propositionnel (d'aucuns diraient peut-être d'une relation prédicative), c'est-à-dire d'une entité grammaticale abstraite¹⁵. Le simple renvoi à un contenu propositionnel se différencierait de la proposition sans *should* que l'on pourrait trouver dans le même contexte. La proposition sans *should* situerait le contenu propositionnel à l'intérieur d'une opposition entre certain et non-certain, opposition qui, avec *should*, se verrait suspendue dans le cas de la simple présentation d'un contenu propositionnel. C'est ce qui expliquerait que les subordonnées en *should* ne soient soumises à aucune contrainte concernant la valeur modale de certain de l'événement auquel elles renvoient, et qu'elles se trouvent, du coup, parfaitement compatibles avec cette même valeur de certain¹⁶. Cela rendrait également compte du fait qu'une subordonnée en *should* peut, sans parfait, donner à l'événement une interprétation présente, future ou passée (Arigne 1984 : 237, 1989 : 201), et donnerait un début d'argumentation permettant d'étayer les étiquettes de putatif ou *theoretical* attribuées à *should* (Quirk *et al.*, 1985, Leech, 1971 / 1987).

Si l'on accepte cette analyse, on voit comment la langue, à son niveau forcément linguistique, semble pouvoir faire référence à une entité abstraite qui serait métalinguistique. Cette référence à une entité qui possède un statut dans la métalangue se fait dans la langue par un procédé verbal lorsque, avec *should*, on pose la nécessité de l'existence de cette entité. Elle se ferait, avec *fait*, par un procédé nominal, tout comme dans certains cas en anglais avec le nom *fact*, dont il conviendrait de mener une étude approfondie. De la même façon, on peut envisager qu'un subjonctif français mette en œuvre, pour ce même type de construction, un procédé verbal. Cette analyse, qui rapproche *should* de *fait* et de certains emplois de *fact*, aurait l'avantage de montrer comment *should*, dans ce type de subordonnée, peut justement se voir analyser, dans une certaine mesure, comme un substitut de *fait*. Cela n'exclut pas une possible co-occurrence des deux, *fact* et *should* se trouvant alors ensemble, comme dans :

(4) *There is nothing surprising, therefore, in the fact that new conceptions should have been formulated* (BNC, consultation du 3 mars 2008)

¹⁵ Travaillant dans une optique culiolienne, j'avais aussi parlé de préconstituit (Culioli, 1976 : 52 ; Arigne, 1984, 1989), mais il m'est assez vite apparu plus simple et pas forcément plus faux, ne serait-ce que provisoirement en attendant d'en clarifier le statut, de parler de contenu propositionnel, en particulier pour décrire les cas de ces subordonnées en *should*.

¹⁶ Pour une étude plus particulièrement consacrée aux interprétations « factives » de ces subordonnées, on pourra consulter Jacobsson (1988).

Par le biais d'une marque de nécessité complexe avec laquelle la modalité itérée permet de combiner nécessité et possibilité (Arigne, 1984, 1989, 2007), l'on aurait donc affaire à l'expression de l'existence d'une entité métalinguistique qui serait une représentation d'événement. Le terme d'événement reste alors à définir, préciser ou changer, étant entendu qu'il renvoie ici aussi bien à des processus dynamiques qu'à des états. On aurait donc là un *should* métalinguistique existentiel, ou peut-être même théorético-existential, la seule mention de « théorique » échouant à exprimer l'idée apportée par la marque de nécessité et la seule mention d'« existentiel » ne parvenant pas à donner celle de l'entité abstraite qui est posée. En même temps, nécessité et existence ne sont pas étrangères l'une à l'autre (cf. 2. 2 *infra*). Cette question conserve, je crois, une part d'énigme et, partant, d'attrait, tant elle montre combien il s'avère parfois difficile de cerner et de définir les entités auxquelles on a affaire en sémantique, ainsi que l'impossibilité de réellement avancer tant que l'on n'a pas établi le statut de ces entités. On est bien sûr ici au cœur des questions de la référence et de l'ontologie que j'aborderai plus loin de façon un peu plus détaillée.

1. 2. 2. Des concepts façonnés

L'abandon de concepts qui m'étaient inutiles procède d'une politique pédagogique qui a partie liée avec la recherche et la théorisation. Leur mise à l'écart n'est pas forcément définitive et certains de ces concepts peuvent se révéler par la suite les plus adéquats pour la description de tel ou tel phénomène. Il faut alors y avoir recours. A l'inverse, la nature du phénomène peut, en l'absence de l'existence d'un concept ou d'une catégorie déjà existantes, en exiger la création. Là encore, la prise en compte d'une valeur-origine, ainsi que la méthode qui lui était associée, se prêtait particulièrement bien à ce type de construction conceptuelle.

1. 2. 2. a. La modalité 4→2

L'utilisation des catégories modales de Culioli m'a, par exemple, amenée à construire une catégorie sémantique dérivée que j'ai appelée modalité 4 → 2 et dans laquelle le renvoi à l'avenir (modalité 2) était non seulement dérivé d'une construction inter-sujets de modalité 4, mais en conservait aussi la couleur sémantique (Arigne, 1984 : 33, 1989 : 162, 1990 : 127). Jointe à la volonté d'épingler des valeurs minimales

et à la prise de position en faveur d'une compositionnalité du sens, cette construction m'a permis de décrire les cas pour lesquels, dans un même sens ou emploi, on trouvait conjointement des valeurs modales de catégories différentes. Elle donnait du même coup une grande place aux phénomènes d'itération de la modalité. Ainsi le *should* des indépendantes comme *you should go tonight* est-il analysé comme combinant à la valeur de *shall* – qui elle-même réunit valeur intersubjective (modalité 4) et valeur de « nécessité énonciative » (modalité 4 → 2) –, une valeur de possible (modalité 2). Ces deux interprétations de possibilité et de devoir sont données comme « contradictoires » (Arigne, 1984 : 126, 1989 : 176-7), au sens où les deux domaines modaux de la nécessité et de la possibilité peuvent être parfois perçus comme mutuellement exclusifs. On a là une analyse du prétérit modal dans laquelle l'idée de possible aide à reformuler ce qui est ailleurs étiqueté comme désactualisation ou atténuation¹⁷.

1. 2. 2. b. La valeur approchée

Dans un autre domaine, j'ai été amenée à façonner un concept qui est celui de « valeur approchée », lié à l'interprétation d'« estimation sur le certain » que l'on trouve avec *I think* (Arigne, 1994 : 60). Comme son nom l'indique, cette valeur approchée $\approx p$ est proche de la valeur p qui lui sert de référence, mais cette approximation est en outre orientée, la proximité étant posée dans un mouvement qui soit se rapproche de p ($\rightarrow p$), soit s'en éloigne ($\leftarrow p$). Il s'agissait d'une reformulation un peu plus précise de ce que Benveniste (1966 : 264) nommait « assertion mitigée », et qui est liée à l'ancrage subjectif explicite de cette assertion lorsque cette dernière est formulée dans une proposition subordonnée gouvernée par *I think*. Cette approximation n'est pas à lire comme une tierce valeur, même graduable, qui serait celle d'une frontière culioliennne (cf. 1. 2. 1. a *supra*), mais est liée à la modalité et à la force modale qui portent sur le contenu propositionnel de la subordonnée. De ce point de vue, la formulation de valeur approchée, tout comme sa symbolisation $\approx p$, peut apparaître mal venue, et il conviendrait de chercher une étiquette et une symbolisation qui rendraient mieux compte du niveau modal où l'analyse se situe. Ce niveau est celui de l'articulation entre le domaine du non-certain et le domaine du certain, envisagés dans un continuum. Un tel continuum permet d'établir un gradient avec lequel il est possible de distinguer des degrés de plus ou moins grande incertitude, c'est-à-dire plus ou moins éloignés de « la

¹⁷ Voir également le rôle de *should* dans *I should think* et les formulations telles que « atténuation » ou

certitude de *p* ». Ceci s'illustre par exemple avec *I should think* qui, avec une valeur d'inférence¹⁸, aboutit à privilégier dans la totalité des cas la valeur approchante $\rightarrow p$. C'est d'ailleurs bien ce niveau modal de l'analyse qui fait que, alors que la séquence *I think* manifeste labilité et transparence à l'égard des valeurs modales de sa subordonnée, la suite *I should think*, mise en présence de divers types de subordonnées, présente toutes sortes de résistances. Sont alors posées, dans cette modalité subjective du *croire*, des limites à la combinaison de valeurs modales (voir également 3. 1. 2 *infra*).

1. 2. 2. c. Un concept réaménagé : la modalité itérée

J'avais entendu évoquer la problématique de la modalité itérée à l'occasion de cours ou de séminaires. Elle semblait pouvoir relever de la philosophie et de la logique tout autant que de la linguistique. En outre, une de mes lectures préparatoires relevait l'intérêt que revêtait, d'un point de vue psychologique, cet aspect de la logique modale (Piéraut-Le Bonniec, 1974 : 34). C'est donc avec cette idée en tête que j'ai analysé toutes les combinaisons et superpositions de valeurs modales qui se sont fait jour au cours de mon étude sur le lexème *shall*. En particulier, ce type d'analyse s'est imposé à moi lorsque j'ai dû analyser non pas des enchaînements de formes modales, mais des contextes variés et en apparence contradictoires associés à un même emploi de *should*. Le pouvoir explicatif de la modalité itérée trouve en effet un terrain de choix avec l'emploi de *should* dans les *that-clauses*, qui suppose un passage par la négation et donc un va-et-vient entre les deux pôles positif et négatif associés à un contenu propositionnel, et fournit une bonne illustration de la puissance génératrice de la structure en came. En effet, la came accomplit un parcours circulaire, pour retrouver des valeurs semblables mais non complètement identiques à celles du point de départ (Culioli, 1968). Au sein des phrases comportant des *that-clauses*, l'itération de la modalité trouve des marques formelles morphologiques et syntaxiques lorsque l'on passe de *possible* à *impossible*, puis à *not impossible*. On voit alors que *not impossible* n'est pas, sémantiquement, la même chose que *possible*. L'adjectif *possible* requiert, pour être compatible avec *should* en subordonnée, un contexte qui suppose qu'il est construit sur un premier rejet (*it was after all possible that he should...*, in Arigne, 1984 : 227, 1989 : 203), alors que la séquence *not impossible* qui, sur les plans formel et sémantique, contient dans l'adjectif cette première idée de rejet, ne requiert aucun

« adoucissement » qui lui sont associées dans ce contexte (Arigne, 1994 : 164).

¹⁸ Cf. Arigne, 1984 : 199-202, Larreya, 1984 : 275, Cotte, 1988 : 827, Arigne, 1989 : 190.

contexte supplémentaire pour offrir une compatibilité parfaite avec *should* en subordonnée. Ce qui se donne à voir formellement avec *not*, *im-* et *(-)possible*, est ce qui est à l'œuvre dans la construction de la valeur *meditative* de ce *should* et qui, par un jeu sur la polarité qui permet un jeu entre les locuteurs, lui vaut son qualificatif de *polemic* (Behre, 1950, 1955). Il devient alors possible de penser le continuum sémantique qui, partant d'un adjectif comme *strange* et passant, par exemple, par *understandable* puis par *signifies that*, arrive jusqu'à *insignificant* (cf. 3. 1. 1). La portée de ce type d'analyse est double. En premier lieu, on a affaire à des sens qui s'analysent comme dérivés, potentiellement cumulables avec des sens plus primitifs à l'intérieur d'un même emploi et d'un même sens (compositionnalité dans une construction modale stratifiée). Au sein des emplois de *should* dans les *that-clauses*, des contextes adjectivaux tels que *understandable* ou *conceivable* ne peuvent être interprétés que comme engendrés par un premier sens qui est celui correspondant, en gros, à *inconceivable*. En second lieu, la structure stratifiée d'un même sens ou emploi illustre la possible dérivation des catégories modales elles-mêmes, comme on l'a vu plus haut pour la modalité 4 → 2. Une valeur inter-sujets (modalité 4) métaphorisée associant à *p* une valeur appréciative négative (modalité 3, *strange that... should*), débouche sur des valeurs appréciatives positives (*normal, reasonable, understandable that... should*) et sur des valeurs modales de type épistémique construites sur un cheminement inductif comme dans *that... should... is a proof, signifies...* (Arigne, 1984, 1989, 2007), cette dernière valeur pouvant être caractérisée de *interpersonal epistemic meaning* (Arigne, 2007 : IV. 2. 2). Cette dérivation des catégories modales s'explique grâce à l'itération de la modalité mais aussi, on le voit, en prenant en compte les processus de métaphorisation et la nature des entités mises en relations.

Pour clore ce paragraphe¹⁹, je noterai que le concept de modalité itérée, tel qu'il est utilisé en linguistique, paraît ne renvoyer, tout au moins à ma connaissance, qu'à des empilements de notions modales dont chacune est exprimée par un marqueur modal spécialisé. C'est ce que l'on a dans des phrases comme *il devrait pouvoir être là, peut-être qu'il devrait partir, cela devrait être possible*, ou encore *if he had pushed the*

¹⁹ Le concept de domaine-produit, fabriqué pour l'analyse de la notion de *good* associée aux énoncés de norme subjective (Arigne, 1984 :143-144, Arigne, 1989 : 181), ne sera pas abordé ici. J'y reviendrai plus loin (2. 1. 1 et 2. 2. 2) lors d'une réévaluation de la théorisation linguistique du bon et du bien.

*button, something serious would have to have happened*²⁰. Le fait d'examiner plusieurs marqueurs de modalité se démarque de la position que j'ai adoptée et qui consiste à voir de la modalité itérée dans l'épaisseur sémantique d'un même marqueur (cf. 1. 2. 2. a).

1. 3. La métaphore et la « valeur-origine métaphorisée » (Arigne, 1984, 1989)

1. 3. 1. La métaphore comme moteur de la grammaticalisation et de la polysémie

A côté du refus de l'invariant, la thèse de la valeur-origine donne toute sa place aux processus de métaphorisation. Le jeu de la métaphore permet ainsi, dès 1984, d'aborder les phénomènes de dérivation sémantique, et donc de traiter à la fois des questions de grammaticalisation et des questions de polysémie. C'est d'ailleurs, en partie, le sens de l'article récent (Arigne, 2007) dont le titre comporte les termes de *grammaticalization* et de *polysemy* et dans lequel j'ai repris d'anciennes analyses à la lumière des apports des études de grammaticalisation. Comme je l'ai écrit plus haut, la valeur-origine peut se retrouver, telle quelle ou transformée, et une relation orientée unique ne suffit pas forcément à elle seule à rendre compte du sens d'un emploi particulier donné. On doit alors avoir recours à plusieurs relations, comme l'illustre la description linguistique de *Shall Gwen do your shopping for you?* ré-exposée plus haut. Parmi cette multiplicité de relations, on peut également avoir affaire à des relations à l'intérieur desquelles peuvent changer, bien entendu, le sens de l'orientation, mais aussi – et c'est là qu'intervient le processus de métaphorisation –, la nature des termes mis en relation. On obtient alors des relations de plusieurs formes ou formats :

S → S
 S → p
 p → p
 p → S

²⁰ L'exemple est emprunté à Arregui, qui poste deux articles sur la Toile (« Layering modalities: the case of backtracking counterfactuals » (2005), et « When modals meet: backtracking counterfactuals » (2007). Il semble que ces publications reprennent et prolongent celle que je citais dans mon article de 2007 : « Backtracking counterfactuals and iterated modalities ». On peut aussi consulter Huitink (2008) « Modals, conditionals and compositionality », qui évoque à la page 127 des couches (*layers*) de modalité. Les sites consultés sont <hmn.bun.kyoto-u.ac.jp>, <cssp.cnrs.fr> et <dare.uhn.kun.nl> (consultation de juillet 2010).

chacune de ces relations devant se voir spécifier le domaine modal ou les domaines modaux au sein duquel ou desquels elle entre en jeu²¹. La valeur-origine, transformée, est métaphorisée.

Lorsque j'avais évoqué dans ma thèse ces processus de métaphorisation, j'avais tenu à parler de « déplacement » car, dans mon esprit, il s'agissait d'une forme de transfert qui n'était pas sans analogie avec le déplacement pris au sens psychanalytique du terme (Freud, 1921 / 1925)²². L'hypothèse d'un engendrement de valeurs à partir d'une valeur-origine était par ailleurs étayée par des considérations psychogénétiques (Piérait-Le Bonniec, 1974). Il y avait là, favorisée par l'appareil théorique de Culioli, une dimension psychique et, plus précisément, cognitive. On n'ignore par ailleurs pas la place que tiennent les processus métaphoriques dans les linguistiques qui se revendiquent comme cognitives (par exemple, Sweetser, 1990, Langacker, 1987, 1991) et ces courants théoriques occupent aujourd'hui une grande place sur la scène linguistique contemporaine. On pense aussi à, entre autres, Lakoff & Johnson (1980), Lakoff (1987), Johnson (1987), Turner (1996), Lakoff & Núñez (2000)... C'est pourquoi j'ai été étonnée de la réaction des relecteurs d'une première version de mon article de 2007. Une note qui signalait une légère divergence entre Arigne 1984 et Sweetser 1990 dans la description d'un processus de métaphorisation aboutissant à une valeur épistémique s'est vu gratifier de « *who still believes in the metaphor account?* ». Les raisons de ma perplexité étaient doubles. D'une part, cette question laisse entendre que le recours à la métaphore dans la description et l'argumentation linguistiques est devenu très minoritaire et complètement dépassé, ce qui n'est manifestement pas le cas, comme suffisent à l'attester les quelques références que je viens de citer. Par ailleurs, pour répondre au deuxième sous-entendu de la question, il resterait à prouver que l'appartenance à un courant de pensée majoritaire ou largement représenté à une époque

²¹ Cette façon de voir est celle qui est développée dans ma thèse : [...] *la valeur-origine [...] telle quelle, ou transformée selon la nature des opérations et des termes repérés [...]* (Arigne, 1984 : 285 ; voir également note 4 *supra*).

²² Voir en particulier le chapitre 5 (Freud, 1921 / 1925 : 51-59) consacré au processus de déplacement. L'auteur évoque aussi ailleurs, par exemple, le « transfert [des] opérations sur d'autres matériaux » (Freud, 1921 / 1925 : 78). Pour la mention de « déplacement » voir également Arigne, 1984 : 233-244 et 288.

donnée puisse garantir en quelque manière la valeur ou l'intérêt scientifique de telle hypothèse ou proposition se réclamant de ce courant majoritaire²³.

Si l'on revient maintenant aux questions de métaphore et de déplacement, on voit que la métaphore peut s'analyser comme un déplacement, dans la mesure où elle est un transfert ou une transposition au sens le plus large du terme. C'est d'ailleurs le sens étymologique de la forme de mot *métaphore*, dans laquelle *-phore* traduit une idée de transport et donc de transfert²⁴ et *méta-* celle du changement. Le Petit Robert la définit comme un « procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens (terme concret dans un contexte abstrait) par substitution analogique » (PR, 1990 : 1190). Bally (1909 / 1951 : 187) précise que si l'on dit « cet homme est *un renard* » au lieu de dire « cet homme est *rusé comme un renard* », on dit « de façon analogique », par le biais d'une métaphore, ce que l'on pourrait énoncer « sous une forme analytique » par une comparaison.

« La métaphore [...] n'est autre chose qu'une comparaison où l'esprit, dupe de l'association de deux représentations, confond en un seul terme la notion caractérisée et l'objet sensible pris pour point de comparaison ». (Bally, 1909 / 1951 : 187)

En d'autres termes, ce sur quoi s'appuie ici la métaphore est une assimilation de type métonymique dans laquelle le tout, à savoir le renard, en vient à symboliser ce qui peut apparaître comme une partie, la ruse. Le processus que Bally décrit comme un procédé de déplacement, rhétorique, jouant sur l'interprétation du lexique non grammatical, est également à l'œuvre dans le déploiement des valeurs d'un même marqueur grammatical au cours de son histoire. Il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on considère que, d'une part, la métaphore a partie liée avec l'abstraction et que, d'autre part, la grammaticalisation n'est jamais qu'une dérivation sémantique parmi d'autres (voir aussi 1. 4. 2) avec laquelle un processus d'abstraction est à l'œuvre à partir d'une première base qui est celle du lexique non grammatical. On notera ici que l'interaction entre métaphore et métonymie est un phénomène maintes fois noté. Ainsi, Suhamy, étudiant les figures de style, écrit que « [l]a métaphore et la métonymie se combinent et se télescopent souvent... » (Suhamy, 1981 / 1988 : 47), tandis que Goossens, dans un article qui

²³ On pourra consulter à ce sujet les quelques lignes du chapitre de Postal intitulé *Junk Refereeing* qui traitent des évaluations négatives fondées sur la base de « *currently nonpopular assumptions* » (Postal, 2004 : 294).

s'attache à l'étude des expressions figurées, donne à la combinaison des deux procédés le nom de *metaphtonymy* (Goossens, 1995). Les exemples sont nombreux et je me contenterai d'évoquer ici les lexèmes *navy* en anglais et *marine* en français, qui peuvent tous deux renvoyer à une couleur. Ce principe de transfert de sens est aussi ce qui guide le principe de « métonymie intégrée » posé par Kleiber pour traiter un certain nombre de cas de polysémie lexicale (Kleiber, 1999 : 99).

1. 3. 2. Métaphore et processus cognitifs

Lorsque l'on considère le continuum possible entre des relations S / S, S / p ou p / p à l'intérieur d'un processus de grammaticalisation, on peut être tenté d'engager des recherches concernant une typologie cognitive de ce à quoi renvoient les diverses catégories et entités grammaticales. Le lien entre grammaticalisation et cognitif est par exemple exploré par Peyraube, dans une étude sur les pronoms interrogatifs en chinois. Il cite les travaux sur les pronoms interrogatifs conduits par Heine, Claudi et Hünemeyer en 1991 ainsi que les catégories ontologiques dégagées par Jackendoff en 1983, qui mettent l'accent sur une hiérarchie des catégories conceptuelles qui se traduit par la chaîne PERSONNE > OBJET > ACTIVITE > ESPACE > TEMPS > QUALITE / MANIERE (Peyraube, 2004 : 144²⁵). De façon analogue, on pourrait imaginer de poser des bases pour une semblable hiérarchie s'agissant des entités entretenant entre elles des relations modales de type « contrainte », et d'établir cette hiérarchie en tenant compte de l'orientation de ces relations. Il faut alors transposer les notations linguistiques « S » et « p » utilisées jusqu'ici et parler de « personne » et d'« activité » ou « état de choses ». Ainsi, l'étude de *shall / should* suggérerait :

modalité 4 (mod 4 et) mod 4→2	personne → personne personne → état de choses	(a) <i>shall I go round the shops for you?</i> (b) <i>you shall do as you are told</i>
mod 4 (et mod 2) mod 2	personne → personne état de choses → état de choses	(c) <i>you should go tonight</i> (d) <i>he should know Professor Fen, then</i>
mod 4→3	état de choses → personne	(e) <i>it is strange that he should behave so badly</i>
mod 4→ (3→) 2 ou 1	état de choses ← état de choses	(f) <i>that he should... is due to the fact that...</i>

²⁴ Le dictionnaire Petit Robert donne *-phore* comme venant de *pherein* qui signifie *porter* (PR, 1990 : 1425).

²⁵ L'ouvrage de Heine, Claudi et Hünemeyer est *Grammaticalization: A conceptual framework* (Chicago, University of Chicago Press, 1991). Celui de Jackendoff est cité dans la bibliographie du présent ouvrage.

Cette idée de contrainte d'un sujet animé humain sur un autre qui est celle de la valeur origine constitue le niveau le plus « concret » que l'on puisse trouver. Cette contrainte qui, dans un premier temps, s'exerce d'une personne sur une autre personne, s'exerce ensuite en (b) d'une personne sur un état de choses (*ceci sera*). On la retrouve en (c), associée à une idée de possible, avec la forme de prétérit *should*. Elle s'exerce également, par le biais de deux propositions, lorsque l'existence d'un état de choses « contraint » l'existence d'un autre état de choses (inférence : $q \rightarrow p$)²⁶. C'est aussi l'abstraction d'une idée de contrainte que l'on a en (e) lorsqu'une personne est « contrainte » c'est-à-dire, en l'occurrence, contrariée par un état de choses exprimé par et dans une proposition. Cette dernière idée de contrainte se voit dépassée en (f) lorsque ce n'est plus une personne mais un état de choses exprimé dans une proposition p, qui est posé comme contraint par un autre état de choses exprimé de son côté dans une proposition q ($p \leftarrow q$)²⁷. Enfin, dans ces deux derniers cas, la contrainte et l'idée de nécessité permettent aussi, dans les *that-clauses*, à un sujet-locuteur de poser l'existence d'un contenu propositionnel (soit p / *let p be* ; cf. 1. 2. 1. d *supra*). L'enchaînement ordonné de relations pourrait alors se compléter avec une relation qui symboliserait à la fois l'existence de ce contenu propositionnel et sa nécessité

mod4 →1

représentation (état de choses) ← locuteur (personne)

et qui doublerait ce qui est déjà posé pour les exemples (e) et (f). La hiérarchie des catégories qui pourrait se dégager serait de type PERSONNE > ETAT DE CHOSES > REPRESENTATION ou LOCUTEUR, le concept de locuteur étant vu comme une abstraction effectuée à partir du concept de personne et, d'une certaine façon, une représentation particulière de la personne.

Ce type d'enchaînement, ramené au niveau linguistique des sujets et des propositions et contenus propositionnels, permet de souligner le jeu transcatégoriel d'un marqueur au sein d'une hiérarchie métalinguistique (Arigne, 2007). L'analyse des déplacements d'un sens à un autre, permise par le jeu sur les termes mis en relation et l'orientation de ces

²⁶ C'est là que, comme j'y ai fait allusion plus haut, Sweetser propose une interprétation différente, dans laquelle la contrainte est issue d'un *body of premises* qui pèse sur un sujet et le contraint à aboutir à une conclusion (Sweetser, 1990 : 64, Arigne, 2007 : II. 1. 2).

²⁷ Une analyse de ces deux derniers transferts métaphoriques est présentée dans Arigne, 1990 (1990 : 139, note 13). Je rappelle que cette idée de contrainte est également dépassée dans des stades intermédiaires

mêmes relations, permet de proposer une description unifiée de *shall / should*, sans vouloir à tout prix poser une valeur invariante propre au marqueur *et*, comme souvent dans la littérature, à ce marqueur seulement. La prise en compte de transferts permettant de passer d'un sens à un autre tient compte et rend compte de la propriété de déformabilité du langage. L'on rejoint ici ce que Robert, s'intéressant à des phénomènes de polysémie et à des marqueurs transcatégoriels, a appelé les propriétés fractales du langage (Robert, 1997).

1. 3. 3. Métaphore et valeur-origine : une invariance ?

Cette prise de position en faveur d'un sens déformable sera peut-être vue par certains comme la proposition d'une invariance. L'invariance, envisagée sous l'éclairage des processus métaphoriques, ne serait plus alors un sens stable, dénominateur commun de toutes les interprétations du lexème *shall*, mais pourrait se trouver réduite à une forme schématique (cf. Culioli, 1986 et 1987) extrêmement abstraite dont une, ou peut-être même la propriété remarquable serait sa capacité à se transformer et donc, finalement, à ... varier²⁸. Il s'agirait alors d'une

« [...] représentation formelle [à partir de laquelle] se constituent des formes supplémentaires qui sont en fait des déformations de la forme de base ».
(Culioli, 1987 / 1990 : 116)²⁹

Permettant la déformation sémantique, la métaphore pourrait alors sauvegarder, dans la forme schématique, l'idée d'une invariance de ce qui resterait finalement une valeur « de base ». Ce qui démarquerait peut-être cette valeur basique schématique des invariants statiques et monolithiques serait que l'on ne serait pas tenu de rechercher et de retrouver la forme de base sous la totalité des sens de l'unité linguistique considérée. Comme avec la valeur-origine, on pourrait de surcroît imaginer que cette valeur puisse complètement disparaître et que cette valeur, ou toute autre valeur obtenue par avatar, puisse ne pas se trouver seule pour décrire tel ou tel sens linguistique. On aurait alors un

entre les cas de *strange* et de *due to q*, avec des séquences de type *perfectly normal* (cf. 1. 2. 2. c *supra* et 3. 1. 1 *infra*, et Arigne 1984, 1990, 2007).

²⁸ Pour une discussion sur l'invariant ou des formes schématiques invariantes, ainsi que sur leur degré d'abstraction, voir également Kleiber (1999 : 41-42).

²⁹ Pour d'autres considérations de la même période concernant la forme schématique, voir Culioli, 1986 / 1990 : 129-130, 1987 / 1990 : 116-119 et aussi 1989 : 193)

traitement plus juste et plus fin de la polysémie qu'avec un invariant monolithique et statique.

Cette idée de forme schématique se voit reformulée de façon plus abstraite quelque dix années plus tard par Franckel et Paillard, qui écrivent que, comme « l'identité d'un terme n'existe pas en soi » (Franckel et Paillard, 1997 : 119),

« [l]a forme schématique peut se définir comme un pôle de régulation de cette unité avec son environnement ».

(Franckel et Paillard, 1997 : 111)

« ... la variation est constitutive de l'identité, l'invariance résidant dans les principes de régulation de cette variation ».

(Franckel et Paillard, 1997 : 111)

On retrouve ici clairement le principe d'un dénominateur commun, récupéré au niveau des principes de régulation de la variation de ce qui est une même unité lexicale.

Entendu de la sorte, on peut se demander si la valeur-origine, jouant le rôle de forme « de base », pourrait tenir lieu de forme schématique. Dans mon étude, ce serait alors la métaphore qui, permettant de transformer cette « valeur de base », rendrait possible la description d'une multiplicité de sens différents. Pour cette raison, cette valeur-origine ne me semble pas taillée pour endosser le rôle de forme schématique telle qu'elle est décrite par Franckel et Paillard. Les auteurs décrivent en effet une « variation interne à la forme schématique », qui se voit attribuer des « facettes » pouvant être activées selon des modalités variables (Franckel et Paillard, 1997 : 116) et, dans cette perspective, il ne semble pas que l'on puisse envisager son éventuelle disparition. La valeur-origine n'a, pour sa part, pas de facettes. C'est une unité minimale, non enrichie, qui n'est pas construite ou reconstruite à partir de la totalité des sens et emplois considérés. Elle peut disparaître de la description d'un sens du lexème et n'a nul besoin de préserver son existence par le biais de facettes multiples. Elle fait partie intégrante d'une description qui cherche à rendre compte pour l'unité linguistique d'un sens plein et positif, de type référentiel, et se démarque par là du parti pris d'abstraction des défenseurs de la forme schématique. C'est parce qu'on peut la retrouver, telle quelle et effectivement, sous un ou plusieurs des sens distingués et examinés, qu'elle permet un contrôle direct de la description métalinguistique.

1. 4. La polysémie

1. 4. 1. L'invariant et la relation de contiguïté

Je voudrais mentionner ici une difficulté bien particulière à laquelle se heurte le linguiste qui se confronte aux problèmes de polysémie. Il existe en effet des cas où un même lexème, dans une interprétation dérivée, signifie à peu près, ou même totalement, le contraire de ce qu'il signifie dans un sens plus primitif qui lui est par ailleurs reconnu. Il s'agit là de ce cas bien particulier de polysémie que l'on appelle l'énantiosémie et qui a, bien sûr, à voir avec les questions de l'ambivalence et la négation. Les problèmes soulevés par ce phénomène débordent largement le strict domaine de la linguistique et concernent aussi, bien entendu, le psychisme et le cognitif, la logique et la poésie. Il faut noter que l'énantiosémie est souvent conçue de façon large et englobe des phénomènes dont certains ne peuvent pas être décrits en termes de contraire et de négation. Sont par exemple décrits comme des cas d'énantiosémie des verbes français comme *apprendre* ou *louer* (Sypnicki, 1993)³⁰. Dans de tels cas, le passage d'un sens à l'autre peut aisément se dériver et s'analyser comme l'inversion d'une perspective sur un même schéma relationnel entre des sujets, sans que l'on ait recours à une négation. La question se pose différemment, me semble-t-il, pour des noms comme *pas*, *point* ou *personne* en français, qui ont une référence positive et qui, en raison de cette référence positive, se trouvent grammaticalisés dans un contexte syntaxique négatif, et finissent par acquérir le sens du terme négatif *ne* auquel ils sont systématiquement corrélés (*il (n') est pas venu*, *personne (n') est venu*). On peut aussi réfléchir à l'interprétation familière, en français, de la lexie *par exemple*. Dans une phrase comme *il ne pouvait pas supporter les choux ; par exemple il aimait bien la choucroute*, l'interprétation de *par exemple* est celle de *par contre*, *mais* ou *en revanche* et marque une opposition (PR : 728). Ce sens contraire est-il contenu dans une signification abstraite monolithique du lexème ou de la lexie? Doit-il être intégré, peut-être par le biais d'une facette, à une forme schématique propre au lexème ou à la lexie ?

Là encore, il me semble toujours préférable de ne pas rechercher à tout prix une invariance lexicale, et également toujours souhaitable de suivre au plus près le fil de la

³⁰ On peut consulter à ce sujet Sypnicki qui étudie un certain nombre de cas d'« antonymie interne » en français et en italien (Sypnicki, 1993). Dans une perspective non limitée à des problématiques proprement linguistiques, voir aussi Larue-Tondeur (2009).

dérivation et de constater le changement du sens qui s'est opéré par contiguïté. Constater ce mode de transfert de sens par contiguïté me semble avoir le mérite de rester fidèle à ce qu'est la nature évolutive de la langue, sans perdre pour cela en force théorique. C'est un principe qui permet de rendre compte de nombre de changements sémantiques et donc de proposer une analyse sémantique, certes partielle, d'un grand nombre d'unités lexicales. La contiguïté peut être une simple contiguïté sémantique, un voisinage de type référentiel (la ruse « fait partie » du renard³¹), mais peut être aussi contextuelle, lâche ou serrée, comme dans les cas de *pas* et de *personne*, avec lesquels un sens est transféré, en quelque sorte importé, d'une unité sur une autre. La prise en compte d'un principe de transfert de sens par contiguïté contextuelle est d'ailleurs ce qui sous-tend l'expression « par raccroc », que j'ai utilisée pour rendre compte d'une interprétation de *should* associé à *think* et utilisé avec un pronom de 3^e personne (Arigne, 1994 : 150). Contrairement aux cas évoqués précédemment qui sont tous des cas lexicalisés, il s'agissait d'un emploi non canonique et non stabilisé dans la langue, avec lequel *should* devenait ainsi, par raccroc, une marque de 1^{re} personne du singulier important avec elle la valeur « énonciative / assertive » habituellement associée aux emplois de 1^{re} personne du singulier.

1. 4. 2. Valeur-origine métaphorisée : polysémie et grammaticalisation

Au sein de ce travail sur le lexème *shall*, l'un des intérêts de la thèse de la valeur-origine couplée à des opérations de transferts métaphoriques basés sur l'analogie me semble être que, tout en traitant d'un même mouvement grammaticalisation et polysémie, cette valeur-origine autorise sa propre disparition puisqu'il existe des valeurs dans lesquelles elle ne peut être lue nulle part. Ainsi en est-il de l'exemple (d) *he should know Professor Fen, then* où l'interprétation ne donne aucune relation de modalité 4 entre des sujets, ou encore *I should think*, où *should*, n'ayant plus aucune valeur modale propre au lexème *shall*, est analysé comme ayant une valeur neutre (Arigne, 1994 : 148). Les transferts, quant à eux, permettent de passer d'une valeur à l'autre. A côté de cela, il s'est trouvé que, dans un certain nombre de cas, la valeur-origine pouvait se voir préservée ou réactivée. C'est le cas pour des stades de

³¹ Cf. par exemple ce qu'écrit Suhamy sur la variété de métonymie qu'est la synecdoque, lorsqu'il évoque « la rencontre de deux noms appartenant à des domaines sémantiques différents, mais entre lesquels il y a

grammaticalisation fort élaborés et fort éloignés de la valeur de départ, comme ceux du *meditative-polemic should* dans lesquels on trouve un élément de *mental resistance* (Behre, 1950, 1955), ce dont rend compte une conception stratifiée de la modalité. Ceci est facilité par la coexistence en synchronie de sens relativement primitifs de *shall* (comme dans (a) *shall I go?* ou (b) *you shall do...*) où se lit clairement la valeur-origine, avec des sens très élaborés, comme ceux qui sont construits sur un mouvement inductif ((f) *that he should... is due to...*). La prise en compte des processus de métaphorisation est celle des processus régissant le changement et la variation, et constitue ce qui m'a permis, dans mon travail sur *shall / should*, de proposer « une approche cognitive qui intègre la dimension diachronique » (Peyraube, 2004 : 151). Je reviendrai plus loin brièvement (4. 3) sur la place que l'on peut donner au cognitif en linguistique. Pour ce qui est de la dimension diachronique, cette approche qui refuse de lire systématiquement la valeur-origine dans l'étude synchronique des valeurs contemporaines, me paraît assigner de justes limites au rôle de la diachronie dans l'explication grammaticale en synchronie. Je noterai pour finir que le lexème *shall* fournit au travers de l'évolution d'emploi de ses formes *shall* et *should*, un exemple original de grammaticalisation. Original et réussi, même s'il n'a pas emprunté un chemin de grammaticalisation parmi d'autres, qui est le passage d'un sens modal à un sens qui serait uniquement temporel (Duchet, 1993, Arigne, 2007 : IV. 4, note 29)³².

Je ferai ici une remarque qui a trait à la fragilité et à la contingence de la valeur-origine telle que je l'ai posée. Cette valeur a été conçue sur des bases diachroniques parce que le cas le permettait et, je le crois aussi, le justifiait. En d'autres termes, l'état de la langue contemporaine montrait le maintien de liens sémantiques avec l'état plus ancien que je prenais en compte. En même temps, la relation intersubjective dégagée dans la valeur-origine aurait pu être dégagée à partir d'un exemple contemporain comme *shall I*

un point de tangence ou une zone de partage, voire d'inclusion » (Suhamy, 1981 / 1988 : 48). Pour une étude détaillée de la métaphore dans ses aspects lexicaux et grammaticaux, voir également Jamet (2009).

³² Il connaît toutefois des valeurs temporelles, modalement neutres, en 1^{re} personne (cf. *I shall be 40 next year*, note 3). Je rappellerai ici que la grammaticalisation est analysée comme un processus de dérivation parmi d'autres. On notera que cette idée est ce qui sous-tend la critique d'une grammaticalisation qui souhaiterait se donner un statut indépendant et qui se voudrait véritablement théorique. Campbell ne lui reconnaît qu'une valeur heuristique en ce que « *it focuses attention on an interesting range of phenomena* » (Campbell, 2001 : 113). Pour une autre approche critique de la grammaticalisation sur des bases générativistes, voir aussi Newmeyer (2001). J'ai moi-même évoqué certaines prédictions de chercheurs qui travaillent sur les phénomènes de grammaticalisation, qui sont contredites par les travaux de Behre (Arigne, 2007 : III. 4, note 20). Ces travaux, pourtant écrits en anglais, ne sont pas connus de

go ? Par ailleurs, il n'est pas certain qu'il soit possible de poser une valeur-origine de ce type dans tous les cas de polysémie. Sur ce point, je soulignerai ici le côté aléatoire de toute prise en compte de la diachronie puisque toute valeur « origine » et originelle ne pourra jamais être, au mieux, que le premier étymon connu, dans les limites de ce qu'on appelle souvent communément « l'état actuel des connaissances ».

1. 4. 3. L'invariance et les catégories formelles : les classes de lexèmes et de référents

La question de l'invariance sémantique, déjà posée pour le lexème, se pose aussi pour les catégories formelles³³ et prend la forme d'un questionnement sur la motivation des catégories. Je prendrai ici l'invariance dans son acception monolithique. Pour ce qui est du lexème, on peut imaginer que, sur une chaîne de valeurs issues de la valeur-origine, une valeur donnée puisse ne présenter de points communs qu'avec les maillons voisins de la chaîne. L'invariance sémantique se voit alors limitée à une invariance de contiguïté. On peut donc concevoir une valeur-origine qui, engendrant diverses valeurs sous l'effet de processus métaphoriques, se trouve à l'origine d'une classe de sens dont certains ne partagent aucun sémantisme commun. Cela se produit, en partie, pour le lexème *shall*. Ce travail cognitif d'enchaînement, opéré par métaphore dans le cas du lexème, trouve son analogue dans la construction de certaines catégories formelles.

Comme pour le lexème, c'est grâce à cette incessante mobilité conceptuelle que peuvent se créer des catégories sur le principe d'un *j'en ai marre-marabout* sémantique et dans lesquelles, si l'unité 2 a bien un point commun avec les unités 1 et 3, l'unité 3 de la chaîne ne partage plus rien de commun avec l'unité 1. En d'autres termes, il est impossible de trouver un invariant plausible et convaincant entre l'unité 1 et l'unité 3 appartenant à la même classe. Par voie de conséquence, la marque formelle commune à ces unités ne se verra pas associer d'invariant. Un exemple célèbre est celui du dyirbal, langue austronésienne, décrit par Dixon (1982)³⁴ et repris par Lakoff (1987 : 92-104), qui concerne certaines catégories formelles du dyirbal associées à des classificateurs

Bybee, Perkins et Pagliuca (1994) et ne sont pas davantage mentionnés par Salkie (2009). Concernant la difficulté de prédire le changement linguistique, voir aussi 3. 2. 1. f *infra*.

³³ Il s'agit de catégories linguistiques formelles, différentes des catégories linguistiques conceptuelles comme celle d'*oiseau*, qui « regroupe non des sens ou des catégories différents, mais des membres ou des référents (individus ou sous-catégories) » (Kleiber, 1990 : 165-172, 1999 : 61).

nominaux. Dans cette langue, un même classificateur, par exemple *balan*, classificateur de classe II, regroupe des noms d'entités qui ne sont pas reliées entre elles par une propriété commune à tous, mais parce que l'une de ces entités, ou à la rigueur un groupe de ces entités, est relié à une ou plusieurs autre(e) par une propriété commune. C'est donc de proche en proche, par enchaînement et analogie, que se constitue la classe. Ainsi, la classe II associée au classificateur *balan* regroupe, entre autres choses, les femmes, le feu, le soleil, les criquets, la plupart des oiseaux, les serpents, les scorpions, les lances... L'analyse doit tenir compte de la perspective de classification qui peut obéir à des principes divers, tels qu'un *important-property principle* ou encore un *domain-of-experience principle* ou un *myth-and-belief principle*. Ce sont les mythes et les croyances qui disent que les oiseaux sont des esprits féminins et les criquets des vieilles femmes. Les croyances disent aussi que la lune est le mari du soleil : elle se trouve donc en classe I avec les hommes (classificateur *bayi*), et le soleil se retrouve tout naturellement en classe II, avec les femmes. S'agissant du feu, il appartient au même domaine d'expérience que le soleil et se range donc, lui aussi, en classe II. L'eau, qui éteint le feu, appartient au même domaine d'expérience : elle est aussi en classe II, tout comme le sont les lances, les serpents, les scorpions et nombre de *dangerous things* qui partagent avec le feu cette propriété importante qu'est son caractère dangereux³⁵.

C'est donc par le biais de classifications sémantiques croisées que se construit la catégorie des noms et des référents qui vont se regrouper pour s'associer au même classificateur *balan*. Le jeu croisé des trois principes susmentionnés permet de motiver l'appartenance de ces noms à la catégorie formelle qui est celle du classificateur *balan*. Contrairement au cas de polysémie lexicale ordinaire, il est ici impossible de rendre compte de la diversité des sens regroupés sous la forme *balan* par un simple recours à la métaphore. Il serait également bien vain de rechercher sous la totalité de ces noms un noyau sémantique unique et monolithe qui se trouverait cristallisé par le classificateur *balan*. D'autres recherches montrent les impasses dans lesquelles s'engageraient de telles entreprises. Je pense au travail de Lafont (1970), étude guillaumienne sur l'évolu-

³⁴ L'étude citée fait partie du recueil cité en bibliographie.

³⁵ Lakoff (1987 : 97-98) souligne le caractère instable de ce système de classification. Dixon avait entrepris ses recherches de terrain en 1963, à une époque où la culture anglophone australienne n'avait pas encore trop empiété sur la culture dyirbal. Vingt ans plus tard, en 1983, la culture et la langue dyirbal étaient déjà très affaiblies et en voie d'extinction. L'expérience et la connaissance des mythes des locuteurs n'étant plus la même, le système de catégorisation nominale était devenu plus instable et beaucoup plus variable selon les locuteurs.

tion du genre en indo-européen qui, si elle dégage bien des lignes de force et des tendances pour cette évolution, voit la question du genre comme intimement liée au problème de l'actance et fait comprendre à quel point il serait vain d'essayer de déchiffrer un sens quelconque de la catégorie formelle du genre à partir de l'état synchronique contemporain d'une seule langue. Comme le fait remarquer Victorri pour des cas comme celui de *balan* en dyirbal, ce type d'analyse « en chaîne » fondée sur la notion de ressemblance de famille empruntée à Wittgenstein, correspond à ce que Kleiber appelle la version étendue de la sémantique du prototype (Kleiber, 1990³⁶, Victorri, 2004). On remarque que la théorie du prototype étendue permet de prendre en compte la déformabilité de la langue, et que le traitement de la polysémie du lexème *shall* par l'hypothèse de la valeur-origine s'inscrit facilement dans une telle théorie : il existe plusieurs sens, et ces sens sont reliés entre eux sans pour cela avoir une valeur commune qui serait leur invariant.

1. 5. En guise de conclusion

Toutes ces considérations ne signifient pas que je rejette toute recherche d'invariant. En effet, la recherche de l'invariance peut s'orienter dans une autre direction, pour moi plus convaincante. Elle peut s'effectuer à un niveau qui déborde le domaine du seul lexème et qui est celui des catégories linguistiques et processus (ou opérations) métalinguistiques, dont la recherche est fondamentalement le travail de tout linguiste. Elle peut également concerner, par le biais de l'étude de la langue, les processus cognitifs mis en œuvre dans le langage. L'invariance évoquée ici est une invariance interlangues. De ce point de vue, les analyses que je propose ne constituent qu'une donnée isolée qui, confrontée à beaucoup d'autres issues d'observations faites sur d'autres langues, permettra peut-être, un jour, de dégager telle ou telle constante langagière.

³⁶ Kleiber (1990 : 157) cite un passage des *Philosophical Investigations* de Wittgenstein de 1953 (pp. 31-32), tel qu'il est repris par Jackendoff (1983).

Chapitre 2

Entre verbe et nom : le bien, la norme et le générique

Dans tous mes travaux sur le verbe *shall* peut se discerner une amorce de réflexion sur le syntagme nominal. Cette réflexion est à l'œuvre aussi bien avec des noms discrets dans des remarques proposées sur des syntagmes tels que *a good wife* ou *a saint*, qu'avec des noms massifs au travers d'observations sur le syntagme *this wine*. L'analyse de *should* dans les énoncés de norme subjective donne lieu à quelques considérations sur l'adjectif *good* ainsi que sur la généricité. Je souhaite approfondir ici quelque peu ces problématiques touchant à l'expression du bon et du bien, à la norme et à la généricité.

2. 1. Le bon et le bien : la théorisation linguistique

2. 1. 1. La description linguistique du bon et du bien : une perspective ontologique

L'étude de *should* en indépendantes était la partie de ma thèse que je savais la plus faible, en partie pour la simple raison qu'elle était la moins travaillée. En effet, je m'étais d'abord attachée à débrouiller les énigmes des *that-clauses* et, dans un deuxième temps, à isoler toutes les unités de sens minimales que je pouvais trouver avec *shall* et à les formuler à l'aide de la notation culiolienne. J'avais ainsi tenté d'approfondir l'analyse de ce qui semblait être, dans cette dérivation sémantique, les deux cas les plus éloignés l'un de l'autre. En raison de cet éloignement sémantique, j'estimais que ces deux types d'emplois devaient être, d'une certaine manière, les plus éclairants, et que leur analyse était indispensable pour que l'on puisse en quelque façon se prévaloir à la fois d'avoir traité la question du lexème *shall* et d'en avoir proposé un traitement unitaire. La question des *that-clauses* me semblait porteuse de suffisamment de difficulté pour exiger un travail minutieux et approfondi accaparant une très grande partie de mon temps. De ce fait, la partie intermédiaire du travail n'avait pu bénéficier du temps nécessaire à des explications satisfaisantes, si bien que je n'aurais pour ma

part pas souhaité à l'époque en publier les résultats si André Gauthier ne m'y avait invitée, après qu'il m'eut demandé de collaborer à l'ouvrage édité chez Peter Lang (Gauthier, 1989).

Malgré ses insuffisances, cette portion de travail m'a tout de même permis d'aborder dans mes publications un problème de taille, qui est celui de la description linguistique du bon et du bien. Ces questions ont surgi à la faveur des emplois de *should* de « norme subjective » que l'on trouve avec *as a good wife should*. L'analyse a été conduite d'une façon un peu courte et, je dirais aujourd'hui, un peu naïve. Au reste, la question n'était pas véritablement au centre de mes préoccupations. Pour cette raison, qui s'ajoutait à la faiblesse plus générale du traitement de *should* en indépendantes, je ne me suis pas informée, même partiellement, de l'état de l'art sur la question, et je l'ai traitée avec mes moyens du bord de l'époque, c'est-à-dire les outils que mettait à ma disposition la théorie de Culioli. Je me suis ainsi servie du concept de domaine notionnel, à partir duquel j'ai fabriqué le concept de « domaine-produit ». J'aurais été bien incapable de donner des justifications formelles de ces opérations que je faisais subir à des concepts censés avoir une base topologique mathématique ; je le suis encore aujourd'hui. Néanmoins, cette idée de « domaine-produit » me semble, avec le recul, conserver un certain intérêt sur les plans linguistique et cognitif. L'analyse s'appuyait sur deux choses. D'abord, l'expression du « bon » dans les indépendantes du type *a good wife should pigeonhole her husband's extremes of feeling* passait par l'association d'un deuxième terme (le prédicat < pigeonhole... >) à un premier terme (le sujet < a wife >), pour en faire un « bon » premier terme, c'est-à-dire *a good wife*. Ensuite, l'étymologie de l'adjectif *good* le reliait à *bring together, unite* (Onions, 1966 : 405) alors que *evil* était donné comme *exceeding due limits* (Onions, 1966 : 332). Klein, de son côté, proposait comme sens premier *fit, adequate, belonging together* (Klein, 1967 : 318). A supposer que l'étymologie puisse éclairer la sémantique lexicale d'un adjectif aussi résistant à l'analyse que *good*, l'utilisation de termes tels que *bring together* ou *limit* rendait possible une transposition spatiale faisant usage des concepts culioliens de domaine et de limite et, partant, d'intérieur et d'extérieur, dont la portée cognitive semblait évidente et, d'une certaine façon ici, assurée par les données de l'étymologie. En outre, à travers les interprétations du « bon choix » ou de « la bonne relation », les analyses du *bon* dans les énoncés en *should* permettaient de relier *good* à *real* et *true*

puisque, dans les énoncés de norme subjective (*a good wife should...*), une séquence comme *A bad boy should...* est toujours comprise comme *A real / true bad-boy should...* (Arigne, 1984 : 145, Arigne, 1989 : 181³⁷). Ces dernières remarques sur *good* faites à l'occasion de l'analyse de *should*, sont convergentes avec d'autres observations, antérieures, faites uniquement sur *good*. En effet Geach, défendant « *a primarily descriptive force* » de *good*, écrivait que « [...] *if I call a man a good burglar or a good cut-throat I am not commending him myself [...]* » et montrait ainsi que *good* peut, dans certains cas, n'avoir aucun lien avec un jugement positif de type moral (Geach, 1956 : 36-37).

Si l'on se tourne du côté des philosophes, il apparaît vite que le bon et le bien ont des spécificités ontologiques qui font de leurs descriptions et analyses une entreprise qui semble bien souvent vouée à l'échec. Moore écrit par exemple :

« *It is immediately obvious that when we see a thing to be good, its goodness is not a property which we can take up in our hands, or separate from it even by the most delicate scientific instruments, and transfer to something else. It is not, in fact, like most of the predicates which we ascribe to things, a part of the thing to which we ascribe it* ».

(Moore, 1903 / 1993 : 175)

De son côté, Austin ne se prive pas de railler la démarche de ceux qui dissertent sur le sens d'un terme qu'ils donnent eux-mêmes comme inanalysable :

« ... *those who, like Moore, find goodness 'unanalysable' still go on to discuss what is good* ».

(Austin, 1961 : 23)

Une réponse à ces difficultés vient peut-être d'analyses telles que celles que proposent des philosophes comme Jonathan Dolhenty, qui administre le site du *Philosophy Resource Center*³⁸. Dolhenty distingue entre trois types de bien qui sont l'*ontological good*, le *physical good* et le *moral good*. Ce qui me semble le plus intéressant et éclairant pour traiter les très nombreux cas d'emplois de l'adjectif *good* qui résistent à l'analyse, comme celui de la séquence *a good wife*, est sa définition du *physical good* et l'interprétation ontologique en tous et parties que l'on peut en donner.

³⁷ On retrouve les mêmes remarques chez Blanvillain (Blanvillain, 1993 : 102-106 et 299, 2000 : 243-245, et aussi 2001 pour ce qui concerne uniquement la bonne valeur).

³⁸ L'adresse du site est www.radicalacademy.com (consulté plusieurs fois au cours de l'année 2008). Je ne connais malheureusement pas toute la littérature philosophique sur l'analyse du *bon* et du *bien*.

Le point de départ de son analyse est l'*ontological good* qui est l'existence en elle-même, donnée comme bonne car objet de désir ou d'appétence. Contrairement à ce qui se passe avec le *physical good* ou le *moral good* dont les contreparties sont le *physical evil* et le *moral evil*, il n'existe pas pour l'*ontological good* de *ontological evil*. Il écrit :

« *Something is an ontological good, or is good in a metaphysical sense, when it is good in its very reality. In this sense, to exist is good. This should not be confused, of course, with the concepts of physical good and moral good* ». <www.radicalacademy.com>

« *The opposite of goodness is evil or badness. Evil is not being, but absence, lack, or defect of being. Inasmuch as positive being exists it is necessarily good by ontological or transcendental goodness. There is no ontological evil. But there is physical evil, and there is moral evil* ». <www.radicalacademy.com>

C'est donc ici l'être ou l'existence qui est un bien en soi, et le mal ontologique n'existe pas. Si ces considérations métaphysiques n'ont pas une grande réalité linguistique pour ce qui est de l'emploi de *good* considéré plus haut avec *a good wife*, il n'en va pas de même du *physical good* qui, lui, connaît son pendant négatif sous la forme du mal physique, le *physical evil*. Ainsi, *physical goodness* et sa contrepartie *physical evil* reçoivent les définitions suivantes :

« *Physical goodness is the goodness of a physis or created nature. It consists in the fact that the nature or 'working essence' lacks nothing that should be found in it according to the aim, plan, desire, appetency of its maker. Thus for example, a man's health is good, by physical goodness, in so far as the man's bodily organs and functions are what they ought to be, and lack nothing of what they ought to be. Thus, bread is good bread in so far as it has what bread should have in point of ingredients and preparation, and lacks none of these elements ; in other terms, the bread is good inasmuch as it fulfills the seemly aim, desire, appetency, purpose, of the honest baker* ». <www.radicalacademy.com>

« *Physical evil is the lack or absence in a creature of some element, item, or quality that should be there* ». <www.radicalacademy.com>

Ces remarques montrent que ce qui est sanctionné par le caractère *good* de la chose ainsi caractérisée est sa complétude ontologique. On aura, au passage, noté l'utilisation de *should* et *ought* pour décrire l'état attendu, désiré etc., et ce qui vaut pour le *good bread* de Dolhenty peut valoir également pour *a good wife* dans l'exemple évoqué plus haut. Il apparaît ici clairement que cette analyse du bon en tant que *physical goodness*, qui rejoint les analyses ontologiques en tous et parties, a tout particulièrement à voir avec l'ontologie du tout intégré. A l'époque où je travaillais sur *should*, je n'utilisais pas d'analyses ontologiques en linguistique, contrairement à ce que j'ai fait par la suite

lorsque j'ai travaillé sur la sémantique des noms. Cette perspective ontologique fait qu'il est possible de décrire ou définir une entité en un certain nombre de traits qui, d'un point de vue cognitif et linguistique, pourront être vus comme ses parties³⁹. Un bon exemplaire de cette entité est alors celle qui est entière et comprend la totalité de ses parties. Le paradigme des parties à rassembler est plus ou moins subjectif, en fonction de la variation qui peut affecter la norme posée lorsqu'il est par exemple question de *good health, good food, a good wife, a good doctor, a good job...*

Pour revenir à l'exemple *a good wife should pigeonhole her husband's extremes of feeling*, ce type d'analyse me semble convergent avec l'idée d'une prise en compte de la propriété donnée par le prédicat « *pigeonhole...* » comme constitutive et partie intégrante de ce qu'est une vraie ou une bonne épouse (*a good wife*), les adjectifs *vrai* et *bon* devenant alors synonymes. La forme de prétérit *should*, qui exprime un désir, marque la désirabilité de l'intégrité ontologique du référent du GN sujet, dont une partie nécessaire est spécifiée par le prédicat *pigeonhole one's husband's extremes of feeling* et ce, avec ou sans *good*. Quant au prédicat adjectival *good*, il ne renvoie pas à une propriété du sujet à la manière de prédicats comme *tall* ou *pigeonhole one's husband's extremes of feeling* et ne peut donc s'interpréter comme une partie parmi d'autres de l'entité à laquelle renvoie le sujet (voir Moore 1903 / 1993 *supra*). Il est pourtant lié à ces propriétés prédicatives qui sont parties intégrantes de l'entité que constitue le sujet en ce qu'il est un commentaire positif sur l'intégrité ontologique de cette entité, et donc aussi un constat de l'existence de ces propriétés. *Pigeonhole one's husband's extremes of feeling* est ce que doit faire une bonne épouse, c'est-à-dire une épouse « digne de ce nom », une épouse « comme il faut » ou « qui se respecte ». Pour ces mêmes raisons, des entités qualifiées de *bad*, telles que celles auxquelles renvoie *a bad penny* ou *a bad back*, sont défectueuses dans leur intégrité, n'étant ni un *penny* ni un *back* « normalement constitués », c'est-à-dire constitués selon une attente, l'attente d'un sujet ou d'une communauté de sujets.

³⁹ Cette interprétation ne sera certainement pas celle de bien des points de vue philosophiques, selon lesquels il conviendra souvent de distinguer entre des parties d'une part, et des attributs et propriétés d'autre part.

2. 1. 2. Le paradoxe du massif comme tout intégré

En ce qui concerne les noms massifs caractérisés par l'adjectif *good*, comme dans l'exemple *good bread*, on voit qu'il faudra concevoir une double analyse. *Good* s'analyse comme la marque d'un *physical good* lisible comme la complétude ontologique d'un tout intégré, tandis que les noms massifs comme *bread*, qui ont une référence homogène, sont des tous qui, n'étant bornés par aucune limite, ne sont pas des tous intégrés. D'un point de vue quantitatif, toutes leurs parties sont homéomères et ils seront analysés comme des massifs dépourvus de limite, alors que du point de vue qualitatif, il faudra prendre en compte des parties anoméomères qui sont les différentes propriétés qui constituent le caractère bon du tout en question : étant anoméomères, ces parties délimitent un tout unitaire doté de limite, c'est-à-dire un tout intégré. Si ces tous massifs qui sont de bons tous sont bien des massifs, seul leur caractère bon sera analysable dans les termes de l'analyse d'un tout intégré, en tant que conformité à une totalité de propriétés (*good earth, good wine* etc.). On se trouve là face à un apparent paradoxe qui doit inviter à revenir sur les analyses proposées tout autant qu'à poursuivre les investigations sur le ou les sens de *good*. Une piste nous est fournie par l'analyse que Kleiber a proposée du nom *chose* (Kleiber, 1987 / 1994).

Constatant que le nom *chose* est un terme discret auquel manque la dimension descriptive d'un terme comme *chimpanzé* (discret) ou *eau* (massif), il écrit :

« Le seul principe qu[e *chose*] véhicule et qu'il partage avec les noms comptables est celui de l'unité, de l'individuation, de l'existence d'items isolables discriminés. Il engage une vision discontinue de l'univers, une appréhension de la réalité comme constituée de parties discriminables, mais n'offre pas par lui-même les moyens d'une telle discrimination. Il présuppose uniquement une multiplicité, une pluralité d'existants. Dès qu'il y a conscience d'une limite, d'une différenciation, il y a chose. *Chose* fait naître à l'existence le segment découpé, mais sans préjuger de sa valeur qualitative. Les philosophes n'ont cessé d'insister sur le lien indissociable entre l'*unité* et l'*existence* [...] : *Chose* apparaît comme le terme général de cet engagement ontologique ».

(Kleiber, 1987 / 1994 : 17-18)

Le nom *chose*, qui ne connaît pas d'hyperonyme, apparaît alors comme un terme discret postiche et l'on doit alors se demander pourquoi il n'existe pas de terme massif postiche.

« Pourquoi n'y a-t-il pas un terme général semblable à *chose* du côté de la vision continue ? [...] Un tel terme serait parfaitement inutile. La comptabilité entraîne une référence hétérogène, une vision différentielle de la réalité. La non comptabilité, au

contraire, signifierait à ce niveau un univers homogène, global, sans aucune distinction interne. Bref, une vision uniforme, monotone de la réalité, qui s'avère incompatible avec toute appréhension linguistique de la réalité ». (Kleiber, 1987 / 1994 : 19)

Si l'on essaie de faire fonctionner *chose* dans des syntagmes nominaux qui sont des « constructions non comptables » telles que *de la chose, une quantité de chose, un peu de chose*, on s'aperçoit que

« [l]a division partitive de ces SN n'est pertinente que si *la chose* n'est pas conçu comme un terme général premier. Comme l'homogénéité de la référence massive implique des sous-parties identiques (propriété de sous-ensemble) et des « unions » identiques (propriété de référence cumulative), de telles constructions exigent une hétérogénéité ontologique préalable, avec une multiplicité de « choses » massives. Les divisions *du N, un peu de N* et *une quantité de N* sont ainsi soumises à une conception discriminante première. Le N en question est lui-même une chose et ne saurait être un terme général massif pour la réalité prise globalement. De là cette dissymétrie dans la saisie linguistique des choses. S'il existe deux conditionnements linguistiques possibles de la réalité, un empaquetage globalisant et un empaquetage individuant, au niveau le plus général, celui de l'indiscernabilité qualitative, le modèle référentiel hétérogène seul est pertinent. Voici pourquoi il n'existe pas de terme massif postiche et pourquoi *chose*, en tant que terme sortant postiche, est comptable et jamais massif ». (Kleiber, 1987 / 1994 : 19)

Ceci permet peut-être de comprendre que le fait de décrire une entité *bread* comme *good* et de la reconnaître dans son intégrité constituée de la totalité de ses parties revient à nous placer à ce « niveau plus général » d'une « conception discriminante première » où seul « le modèle référentiel hétérogène [...] est pertinent ». Associé au massif, *good* superpose à ce tout non intégré qu'est le massif une lecture de tout intégré et donc d'entité discrète. L'entité *bread* massive est une chose, qui a besoin des propriétés qui constituent ses parties pour être ce qu'elle est, c'est-à-dire la chose qu'elle est. Ces propriétés-parties sont anoméomères et constituent donc un tout qui est une entité discrète, une chose particulière, distincte d'autres choses ou entités. On aura noté que le terme métalinguistique « entité » n'est qu'un « équivalent technique » du nom *chose* (Kleiber, 1987 / 1994 : 18) et se range, comme lui, dans la catégorie des noms discrets. A ces termes techniques, on pourra ajouter le nom discret « tout », particulièrement remarquable. Comme « *whole* » en anglais, le nom « tout » est un terme métalinguistique discret qui permet de distinguer entre tous intégrés et tous non intégrés, et donc de désigner des discrets tout autant que des massifs, alors même que son sens suggère une totalité finie et donc, en fin de compte, des limites. La grille de lecture discrétisante qui permet de distinguer des entités massives ou des tous massifs n'entame en rien le

conditionnement linguistique nominal de ces entités, puisque *bread*, qu'il s'agisse de *French bread* ou de *good bread*, reste massif (Galmiche, 1988). Dans la lignée de la réflexion sur le nom *chose*, il serait certainement intéressant de se pencher sur le fonctionnement des noms anglais *thing* (discret) et *stuff* (massif), de même que, peut-être, sur la nominalisation du pronom dans les syntagmes construits sur le modèle de *a little something*⁴⁰.

2. 1. 3. Le *physical good* et le *moral good*

On note enfin qu'à côté de *l'ontological good* et du *physical good*, on trouve des illustrations du *moral good* telles que *lead a good life* ou *a good deed*, qui renvoient à une vie ou une action conduite selon une norme morale et peuvent donc être une illustration du *moral good* tel que le définit Dolhenty :

« *A being is a moral good when it has everything demanded of it by the moral law. Human acts ought to agree with the standard or rule of what such acts ought to be* ».

<www.radicalacademy.com>

« *Moral evil is the lack or absence of agreement between a human act and the rule of what it ought to be. In so far as a human act lacks agreement with the moral law in any point (in itself, in its purpose, in the circumstances), it is morally evil* ».

<www.radicalacademy.com>

Le *moral good* a sa définition propre qui fait que le *bon* ne se rapporte pas, et n'a pas à se rapporter, à une existence et à une ontologie, mais à un ensemble de règles modales qui gouvernent l'action. La propriété *good* est attribuée à l'entité qui respecte des règles qui, elles, construisent des valeurs modales de nécessité dans le domaine de la modalité de l'action.

Les deux types de *bon* sont donc différents. Sanctionnant une complétude ontologique, le *physical good* ne peut que se rapporter à l'être ainsi ontologiquement décrit et ne peut être interprété qu'à partir d'un groupe nominal de type *a good something* ou, plus généralement, () *good N*, dans lequel *good* est épithète. A l'inverse, le *moral good* a une interprétation autonome qui permet à l'adjectif *good* de figurer parmi d'autres

⁴⁰ On constate que le nom *fact*, auquel on peut reconnaître un rôle métalinguistique lorsqu'il s'accompagne d'une complétive en *should* (cf. 1. 2. 1. d *supra*), est aussi un nom discret. De façon intéressante, Jespersen, dans un chapitre intitulé *Mass-Words*, oppose les *mass-words* aux *thing-words* (Jespersen, 1909 / 1948 : 114-125).

prédicats dans des suites telles que *he is tall, generous, mean, stupid, good* etc., dans lesquelles il est attribut. En même temps, *physical good* et *moral good* peuvent se rejoindre. En effet, tout comme la règle morale, un concept associé à un nom, qu'il s'agisse de *penny, foot* ou *wife*, constitue une norme. La construction d'une norme par le *physical good* est ce que trahissent les emplois de *should* étudiés, ou encore de *ought* dans les descriptions du philosophe (« [...] *a man's health is good, by physical goodness, in so far as the man's bodily organs and functions are what they ought to be, and lack nothing of what they ought to be* [...] »). Inversement, une propriété qui respecte un ensemble de règles morales peut apparaître comme une partie parmi d'autres de la norme morale : *a good deed* est un acte qui est doté de tous les attributs du *moral good* et donc, en un sens, de la totalité des parties de ce *moral good*. Ces possibilités de passage plutôt aisé d'un sens à un autre ne doivent toutefois pas masquer l'hétérogénéité sémantique de ce qui constitue deux interprétations de l'adjectif *good*. *A good deed* n'est pas interprété comme *a real deed*, et l'analyse ontologique ne peut fonctionner qu'en proposant une suite comme *a good good deed*, dans laquelle le premier *good* de complétude ontologique porterait sur l'ensemble marqué par *< good deed >* dans lequel *good* reçoit l'interprétation de *moral good* : elle équivaut alors à *a real good deed*. Sur le même modèle, on peut imaginer une séquence comme *a good (= real) good (= kind, generous etc) man*, dans laquelle se liraient les différences de niveau d'interprétation évoquées en début de paragraphe. L'idée d'intégrité ontologique donnée avec le premier emploi de *good* permet de mieux cerner l'intuition de Geach d'une *primarily descriptive force*, qui se distingue d'un *good* exprimant l'existence de qualités morales d'un *moral good*. Cette diversité d'interprétations de l'adjectif *good* rejaille sur l'explication métalinguistique, en montrant les limites des commentaires de « bonne valeur » et de « bon choix ». Si cette « bonne valeur » conserve toujours une interprétation appréciative, toujours positive, il conviendrait d'éclaircir ce que recouvre l'adjectif « bon » dans chacune des valeurs analysées, qu'il s'agisse de ce que j'ai appelé nécessité subjective, norme subjective, ou autre.

Malgré les sens différenciés qui viennent d'être dégagés, la stabilité du caractère appréciatif positif de *good* fait qu'il peut lui être reconnu un sémantisme assez « simple ». Ceci est à relier au fait que des adjectifs comme *good* ou *bon* font partie des « primitifs sémantiques », c'est-à-dire des « atomes cognitifs » (Wierzbicka, 1993a : 17

et 23). Ces « éléments atomiques » font partie de la « mini-langue » que s'efforce de construire Wierzbicka et qui serait une « métalangue sémantique naturelle » (ou « MSN »), c'est-à-dire une « métalangue des primitifs sémantiques » (Wierzbicka, 1993b). En effet, comme le remarque Goes (1999 : 46) à la suite de Dixon (1977), même dans les langues n'ayant qu'une classe réduite d'adjectifs, le concept de bon fait partie des concepts exprimés. Concernant l'anglais, Dixon observe en outre que *good* est un terme monomorphémique non marqué (Dixon, 1977 : 33)⁴¹. Quant à Wierzbicka, elle évoque également la dimension anthropologique et culturelle de la notion de bon, en écrivant :

« L'existence des éléments « bon » ou « mauvais » est, je crois, indispensable à toute culture humaine, à la vie en société : ils fournissent les fondements mêmes de la morale et du droit ». (Wierzbicka, 1993b : 118)

Ce caractère primitif rejoint peut-être la *primarily descriptive force* qu'évoquait Geach en 1956, et explique probablement la résistance à l'analyse d'un tel adjectif. L'adjectif *good* constitue un archétype des valeurs appréciatives positives, ce qui, malgré la polysémie que je viens de décrire dans les paragraphes qui précèdent, le rend, d'une certaine façon, remarquablement monosémique.

2. 1. 4. Le bon et la perfection

L'idée de complétude se retrouvera tout particulièrement avec les valeurs de haut degré associées au bon et au bien, c'est-à-dire à la perfection. La perfection apparaît alors comme l'une des formes du *physical good*. L'idée de complétude ontologique se traduit clairement dans un certain nombre d'adjectifs d'origine latine. Ainsi peut-on penser à *compleat*, utilisé autrefois dans des séquences telles que *The Compleat Angler* (Izaak Walton, 1653), et qui a aujourd'hui cédé la place à *complete* et à *accomplished* comme dans *a complete idiot* ou *an accomplished artist*. L'adjectif *consummate*, que l'on trouve dans des expressions comme *with consummate skill* (cf. en français *un art consommé*), est également intéressant. Il est dérivé du latin *consummo* pour lequel Ernout et Meillet (1932 / 1979 : 666) écrivent : « *consummo*, -as : faire le total de ; d'où

⁴¹ Dixon étudie également des suites comme *a good fast new car*, qu'il définit comme étant « *a new car which is fast and in virtue of this good* », et pour lesquelles il écrit que *good* (qui est un « *VALUE adjective* ») « *qualifies not the head noun, but some other adjective* » (Dixon, 1977 : 38). Pour l'ordre des adjectifs dans le groupe nominal, voir également Cotte, 1999a : 44).

"mener à sa fin, achever" »⁴². Ce qui transparait dans ces étymologies est aussi ce qui est proposé dans l'analyse philosophique proposée par Dolhenty, qui écrit :

« [...] *the general properties of being : beauty and perfection. These properties are not transcendental properties of being because [...] they are not properties of all beings. They are not properties of being as being or being as such* ».

<www.radicalacademy.com>

« *When we speak of the perfection of a being, we are actually noting the completeness or fullness of a created nature. Perfection is a reality at its best* ».

<www.radicalacademy.com>

Dans cette dernière formulation, on remarque la forme supplétive de superlatif *best* venant faire écho aux définitions de *good* du *physical good* précédemment citées.

Toutes ces réflexions sur le bien et le bon doivent être rapprochées d'autres études menées dans un cadre théorique culiolien et ayant recours aux concepts culioliens de notion et de frontière. Je citerai ici les travaux sur les adjectifs « marqueurs d'intégrité notionnelle » tels que *utter, pure, mere, good, regular, complete...* (cf. par exemple Rieu, 1997) ainsi que les analyses de Culioli sur *bien* (Culioli, 1978 et 1988). Elles invitent à réfléchir sur d'autres emplois de *good* tels que celui d'un exemple comme *he as good as called him a liar* ou encore sur les doublets que constituent les paires françaises *entier vs intègre, intégral vs intègre, et intégralité vs intégrité*⁴³.

2. 2. Le bon et les analyses de *should*

2. 2. 1. Ontologie, nécessité et les adjectifs associés au *meditative-polemic should*

Dire que *good* ou la notion de bon sanctionne l'intégrité ontologique d'un tout intégré revient à dire, on l'a vu, qu'il est d'une certaine façon la marque d'une entité comportant une limite (cf. par exemple Kleiber, 1987 / 1994 : 14, 1997 : 325, Arigne,

⁴² *Consummo* est lui-même dérivé de *summa*, « la chose la plus haute, la surface ». Il est donné comme « usité presque uniquement au sens figuré soit "somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble" de *summa (linea)*, par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut [...] » (Ernout et Meillet, 1932 / 1979 : 666).

⁴³ Il est également possible d'analyser des exemples français comme *en nu intégral*, ou encore comparer les suites *un salaud intégral, un beau salaud, un parfait salaud*. On observe aussi les affinités de certains de ces adjectifs avec la référence au type comme dans *LE salaud intégral*.

2005a : 10). Cette analyse ontologique peut jeter une nouvelle lumière sur certains adjectifs associés au *meditative-polemic should* qui sont souvent interprétés comme exprimant à la fois nécessité et désirabilité, ainsi que sur certaines équivalences sémantiques données par l'étymologie. Ainsi, l'existence de parties qui, ensemble, contribuent à constituer un tout et doivent pour cela être présentes dans leur totalité permet d'entendre l'intuition qui peut se cacher sous *belonging together* dans l'étymologie de *good* proposée par Klein (1967 : 318). De même, le fait de rapporter *goodness* et le *bon* à l'être et à l'ontologie permet de réévaluer les considérations sur les adjectifs qui, comme *essential* ou *necessary*, sont parfois analysés comme marques de désir, et qui sont reliés, d'une façon ou d'une autre, à l'être et à l'essence. Il en va de même de *vital* qui renvoie à ce qui est nécessaire à la poursuite de l'existence de l'être⁴⁴. On a là l'idée que le nécessaire peut bien se définir comme ce qui ne peut pas ne pas être, mais aussi comme nécessaire faible (Culioli, 1985 : 43), c'est-à-dire comme simplement ce qui est. L'impossibilité pour une chose d'être autre que ce qu'elle est dérive tout simplement de l'être et de l'affirmation de l'être. On trouve déjà ce lien entre l'essence, la nécessité et le bien à partir des commentaires que propose Aristote sur la nécessité des œuvres de la nature :

« [...] c'est l'essence de l'homme qui commande sa constitution : il n'est pas possible qu'il existe sans telle ou telle partie. Sans ces parties – à tout le moins sans quelque chose qui s'en rapproche – ou bien il y a impossibilité absolue à ce qu'il existe autrement, ou bien c'est seulement de cette façon qu'il est bien : tout cela se tient ».

(Aristote, 639b-640b / 1945 : 85-89)

Plus loin, il écrit de façon plus explicite, sur la nécessité :

« La nécessité signifie tantôt que la fin étant telle, il est nécessaire que telles conditions soient remplies, tantôt que les choses sont telles et qu'elles le sont par nature ».

(Aristote, 642a / 1957 : 10)⁴⁵

Si les remarques d'Aristote explicitent bien le lien entre essence et nécessité, il semble que l'on se trouve ici en présence ce que Dolhenty (2. 1. 1) appelait l'*ontological good*. D'autres adjectifs montrent dans leur sémantisme l'idée d'une intégrité ontologique propre au *physical good*. C'est le cas des adjectifs *adequate*, *suitable* ou *appropriate*

⁴⁴ On trouve des remarques sur *essential* dans ma thèse (Arigne, 1984 : 256) ainsi que, pour *vital* et *essential*, dans la publication qui a suivi (Arigne, 1989 : 205). Ces remarques concernent le lien avec le nécessaire analysé comme « impossible que ne pas » et, en tant que tel, doublement négatif.

⁴⁵ Le lecteur aura noté que les deux exemples proviennent chacun d'une traduction différente.

qui donnent tous les trois l'idée d'un ajustement et d'une certaine conformité. L'adjectif *adequate* est défini par le *Collins English Dictionary* comme *able to fulfil a need or requirement without being abundant, outstanding* (CED98 : 18), tandis que le *Petit Robert* rappelle que l'adjectif français *adéquat* vient de *adaequatus* qui signifie *rendu égal* (PR90 : 24). L'adjectif *suitable* donne l'idée de l'habit qui épouse la forme du corps et, partant, de quelque chose qui est ajusté et, précisément, adéquat au corps, modèle du tout intégré (Cruse, 1986, Arigne, 2010). Quant à *appropriate*, relié au latin *appropriare* signifiant « *to make one's own* » (CED98 : 73), il signifie « qui appartient en propre », et peut donc renvoyer aux parties intégrantes du tout intégré. L'idée d'ajustement et de conformité pourra facilement dériver vers le *moral good* : on l'a vu, le passage de l'un à l'autre est aisé. De même, il faut le rappeler, l'existence en elle-même de l'*ontological good* était perçue comme bonne, car objet de désir et d'appétence.

On voit ici comment la reconnaissance d'un lien entre le bien ontologique (*ontological good*) et la nécessité, par le biais d'une nécessité faible qui est celle de l'être et de l'existence, permet peut-être de comprendre le flottement d'interprétation d'adjectifs qui sont tantôt classés comme appréciatifs, tantôt comme marques de désir. Des remarques de bon sens nous disent par ailleurs que ce qui est jugé bon est désirable, tout comme on observe aisément que *la bonne valeur* associée aux *should* de modalité intersujets dans les indépendantes (*you should work*) est celle du désir ou volonté du locuteur. Enfin, on le sait, même la nécessité logique s'accompagne avec *should* d'une valeur appréciative positive de *bon / good* (*it should be easy* vs *??it should be difficult*). Si de telles analyses rendent effectivement possible de mieux cerner les raisons de ce flottement, elles ne remettent pas en cause la classification de ces exemples comme illustrant l'emploi du *meditative-polemic should* (Arigne, 1984, 1989, 2007, Cotte, 1988), et non comme comportant de simples valeurs directives de *should* assimilables à celles des indépendantes (Behre, 1955 : 16-18, Larreya et Rivière, 205 : 118). En effet dans ces cas-là, le désir n'est pas à seulement rattacher à la volonté d'un, ou même de plusieurs, sujets, mais à une évaluation portant sur l'intégrité ou l'existence d'une entité. Même si l'évaluation revient à évaluer un degré de conformité à une norme plus ou moins souhaitée ou souhaitable, il s'agit toujours d'une évaluation. Indépendamment des discussions sémantiques sur le bon et la nécessité, c'est, de toute manière, ce que

traduit la construction syntaxique non-personnelle ou omni-personnelle <p is Adj> des phrases typiques de l'emploi du *meditative-polemic should* (Arigne, 2007).

2. 2. 2. Le type culiolien et le « bon »

Le tout intégré donne l'idée d'une entité comportant une limite. Cette idée d'une entité comportant une limite se trouve également, avec une interprétation différente, dans les représentations spatiales de la notion et du domaine notionnel proposées par Culioli. L'imagerie spatiale associée à ces deux façons de voir permet de proposer une analyse de ce qui est « bon ». Le verdict d'intégrité ontologique est un premier cas, exposé plus haut. Il en va différemment chez Culioli dans la mesure où le domaine qui comporte sa limite, c'est-à-dire sa frontière, est pourvu d'un centre organisateur (Culioli, 1985 : 30), sur lequel il propose les commentaires suivants :

« Le centre, c'est le minimum d'accord qu'il peut y avoir entre les interlocuteurs ; et à un moment donné nous allons avoir cette désignation qui a cette propriété d'être ramenée à un centre. Ensuite, il est évident que dans toute une partie des cas, c'est un produit de notre interaction avec le milieu et avec autrui, i.e. en gros ce qu'on a appelé la pragmatique qui nous fournit ces valeurs typiques ; mais il est clair que ces valeurs ne sont typiques que pour nous et il nous faut des critères qui vont être d'ordre subjectif, ou liés à notre pratique sociale. Ça porte aussi sur des divisions fondamentales comme bon ou mauvais ».

(Culioli, 1985 : 36)

C'est ce sens du mot « type », lié à la notion de « centre » dans une analyse culiolienne, que l'on trouve dans mes analyses de *should* lié à *good* dans les valeurs de norme subjective dans la publication éditée chez Peter Lang (Arigne, 1989 : 181, et aussi 187⁴⁶). Les notions de type et de typage n'avaient pas été utilisées dans ma thèse (Arigne, 1984). Elles ont été introduites à l'instigation d'André Gauthier pour assurer une homogénéité conceptuelle entre les trois parties de l'ouvrage, et sont exposées dans l'introduction qu'il a lui-même rédigée (1989 : 7-23). Il s'agissait de problématiques liées à la référence nominale auxquelles je n'avais pas à l'époque accordé de réflexion et au regard desquelles je n'entretenais aucune conviction particulière. Le modèle n'ayant pas emporté mon adhésion depuis, je ne me suis plus jamais servie de ce type de représentation métalinguistique. Mon utilisation de « type » est celle que j'ai faite par la suite lors de l'étude référentielle des noms (cf. Galmiche et Kleiber, 1994 : 51 et,

⁴⁶ Dans l'exemple *a saint should know* (voir aussi 2. 4. 1 *infra*).

par exemple, Arigne, 2005a : 26). Dans cette perspective, le type est une entité obtenue par abstraction à partir des occurrences qui, elles, comportent des propriétés particulières. Il est une interprétation référentielle qui peut être faite de certaines formes de la langue. Ainsi, le groupe nominal *the dog* dans *the dog is a mammal* fait référence au type, tandis que dans *the dog is in the garden*, il fait référence à une occurrence.

Le domaine culiolien et ma proposition d'un tout intégré sont donc deux analyses différentes, qui ne sont d'ailleurs pas forcément irréconciliables. Le type de Galmiche et Kleiber, proche de celui de Zemach (Zemach, 1970 / 1979 : 74) n'est pas la valeur typique du centre culiolien, et l'analyse ontologique en tous et parties ne comporte pas, en elle-même, de centre et de type. L'imagerie culiolienne du domaine notionnel m'a toutefois permis d'analyser des adjectifs qui sont sémantiquement du côté du « bon », en relation avec l'emploi de *should*. Il s'agit justement des adjectifs dont certains ont été évoqués plus haut, qui, tels *necessary* ou *essential*, étaient des marques positives mais qui, associées à *should* en subordonnée, passaient par la négation et un « extérieur ». On trouve là une analyse culiolienne simplifiée du *bien* et du *bon*, qui se trouve être une analyse polaire dans laquelle ce qui est vu comme bon est associé à la polarité positive tandis que ce qui est perçu comme mauvais s'associe à la polarité négative. Dans une perspective culiolienne, le bon et le mauvais se distribuent aisément en intérieur et extérieur selon un schéma spatial, un même domaine notionnel pouvant, quelle que soit sa polarité formelle, être vu comme intérieur ou extérieur selon le point de vue origine qui lui est associé. Le domaine notionnel ne joue plus que le rôle d'une projection spatiale d'un système binaire associant le positif et le négatif. Il est, dans ces cas-là, associé au contenu propositionnel de la *that-clause* qui comporte *should*. Il perd alors ses attributs techniques donnés comme étant, par exemple, le centre organisateur, le type, le centre attracteur, les occurrences de la notion etc., perdant du même coup son statut pré-lexical. Ce n'est plus le domaine notionnel culiolien, associé à une notion de statut pré-lexical (cf. 1. 2. 1. b *supra*).

Ceci me conduit à faire trois types de remarques. Tout d'abord, l'idée de type proposée dans la publication de 1989 (Arigne, 1989 : 181) est associée à *a good wife / a real wife*. Si le type est une valeur centrée donnée comme un centre organisateur à l'intérieur d'un même domaine (Culioli, 1985 : 35-36, Gauthier, 1989 : 21), il n'est pas particuliè-

rement congruent avec l'idée que je proposais de domaine-produit, selon laquelle deux domaines se combinaient et fusionnaient pour donner un troisième domaine. D'un côté, on se replie vers le centre du domaine, de l'autre, on procède par expansion, en créant ou en occupant davantage d'espace. Ceci est sans doute dû au fait que, alors que j'essayais de manipuler des unités linguistiques réelles et bien particulières, le domaine culiolien est pré-lexical et contient une multiplicité virtuelle d'unités linguistiques différenciées. Les choses sont rendues d'autant plus complexes que le domaine culiolien est un domaine notionnel et rassemble également une multiplicité d'occurrences de la notion⁴⁷ qui sont souvent analysées dans la pratique comme correspondant à une même unité lexicale. Ensuite, si le centre organisateur du domaine renvoie à une occurrence typique ou prototypique faisant consensus chez les locuteurs (voir la citation donnée plus haut de Culioli, 1985 : 36), l'étiquette de « norme subjective » que j'ai donnée à cet emploi de *should* se trouve particulièrement mal venue. Pour compléter la description de la notion culiolienne, on notera que pour analyser l'idée de perfection qui peut être lue comme le haut degré du bon et du bien, il faudrait faire appel, non pas à la notion de centre organisateur, mais à celle de centre attracteur (Culioli, 1985 : 58).

Parler, comme le fait Culioli, d'occurrence typique oppose plus nettement les deux conceptions du type que je mentionnais plus haut. A l'intérieur du domaine notionnel, le type n'est qu'une occurrence parmi d'autres, une « occurrence distinguée » (Culioli, 1985 : 36). Au contraire, dans la perspective explicitement référentielle qui est aujourd'hui la mienne, occurrence et type ont un statut radicalement différent qui permet, par exemple, d'opposer les deux interprétations de la séquence *the dog* mentionnées plus haut. On voit également que la position « centrée » de cette valeur d'« occurrence typique ou prototypique » (Culioli, 1985 : 36) peut la faire apparaître comme une *core value* dans une théorie du prototype standard. Dans cette optique, il s'agirait davantage d'une théorie du prototype s'intéressant à la cognition que d'une théorie du prototype qui, plus axée sur le linguistique, s'occuperait, par exemple, de polysémie⁴⁸.

⁴⁷ Le domaine comprend alors une occurrence typique (centre organisateur), des occurrences non typiques, une occurrence qui coïncide avec le centre attracteur, toutes associées à une même unité lexicale (Culioli, 1985 : 38-40).

⁴⁸ La version standard de la théorie du prototype s'opposant à la version étendue (Kleiber, 1990 et 1. 4. 3 *supra*).

2. 3. La norme et le certain : la coexistence de deux plans de référence

La forme de prétérit *should* permet, on l'a vu, de poser le nécessaire comme ce qui est bon sous la forme d'un *physical good* ou d'un *moral good* (cf. 2. 1. 1 et 2. 1. 3 *supra*), et le *bon* et le *bien* se ramènent alors, dans certains cas, à un verdict de conformité sanctionnant une intégrité ontologique. Cette acception rend difficile le maintien d'analyses plaidant pour la discordance ou la contrafactualité. Une telle position serait inconfortable en ce qui concerne les emplois de *should* exprimant la norme, mais deviendrait difficilement tenable telle quelle, s'agissant des emplois de *should* liés à la fois à l'expression de cette norme et à son instanciation. C'est ce que l'on a, de façon typique, lorsque l'expression du *bon* et du *bien* se trouve dans une subordonnée comparative (Arigne, 1984 : 143-147, 1989 : 181). On peut trouver cette double référence à la norme et à son instanciation par un cas particulier, que le *bon* soit explicitement posé comme concernant l'action d'un sujet dans *Your extremes of feeling I have pigeonholed in my mind as a good wife should*, ou qu'il soit posé comme s'appliquant au résultat de l'action d'un sujet, tel que, par exemple, la construction d'un artefact. C'est ce que l'on observe dans l'exemple suivant, où l'artefact se trouve être la modélisation scientifique d'un objet d'étude :

(5) *If we specify that the passive transformation applies [...], then it will form the passives (87) (i) the criminal was brought in by the police (ii) he was brought in by the police from (82), as it should.* (Chomsky, 1957, *Syntactic Structures*, p. 76)

De même qu'une bonne épouse (*wife*) ou, en d'autres termes, une épouse « digne de ce nom » est une épouse à laquelle sont associées certaines propriétés (*pigeonhole one's husband's extremes of feeling*), un bon modèle ou modèle correct de description ou, plus précisément ici, la partie de ce modèle constituée par la transformation passive (*passive transformation*), doit produire telle ou telle phrase de la langue. Le modèle réel effectivement présenté par l'auteur est conforme à la norme du bon modèle. C'est cette coexistence entre d'un côté un monde idéal et normé, et de l'autre un monde réel, que l'on a dans l'exemple :

(6) *... they have done much to undermine the respect people should and do have for the police* (Radio 4, 1987)

déjà cité antérieurement (Arigne, 1989 : 183). Ici, l'idée de *bon* ne s'applique pas au sujet grammatical *people*, mais à ce à quoi renvoie l'ensemble de la proposition

(*people—have respect for the police*), vu comme *a good thing*, c'est-à-dire finalement, encore une fois, la bonne valeur. L'on se trouve en présence d'un verbe dont le sens modal, associé à un GN sujet pluriel, sert à exprimer la norme sans que cela suppose que la réalité soit constituée autrement⁴⁹. Il suffit de concevoir que la nécessité et le bon construisent un domaine de référence doté d'une ontologie propre. On a d'un côté la description d'une entité idéale telle qu'elle doit être, et de l'autre côté celle de l'entité réelle, qui se trouve parfois coïncider avec l'entité idéale. Il convient d'être ou de faire comme cela, et c'est ce qui se passe dans la réalité, que ce soit de façon partielle ou totale. Les deux catégories du nécessaire et du certain ne s'excluent pas. Ceci explique que la compatibilité avec le certain qui est notée pour *should* (Arigne, 1989 : 182-3) puisse se retrouver aussi avec *must*, comme le montrent les exemples suivants :

(7) *Essentially what all are saying is that a right to consent to medical treatment, whether required under the common law (see Gillick's case) or under statute (section 8), must and does carry with it a right not only to refuse consent to treatment, but to refuse the treatment itself.* (BNC, *The Weekly Law Reports*, 1992, Volume 3)

(8) *What is clear is that business managers are pulled in many directions and that they must and do make choices among alternative objectives* (BNC, *Corporate power and responsibility*, Parkinson, J. E., Oxford, Oxford University Press, 1993)

(9) *The lack of precision in standard tests of capacities and the likelihood, if not almost certainty, that our abilities are not correctly assessed by our contemporaries, means that most of us must and do make up our own minds* (CAE, *Psychology Today*)

(10) *In order to escape the force of these objections, Murphy-O'Connor must and does tacitly shift to the framework of the Bodily Relatedness View* (CAE, *Theological Studies*, 2001)⁵⁰

Ces cas particuliers montrent une nouvelle fois à quel point un invariant, en particulier subsumé sous un seul mot et concept, peut difficilement aider à la compréhension du fonctionnement du lexème *shall* dans ces cas liés à l'expression d'une norme posée en même temps que son instanciation dans le certain par des occurrences particulières. Ainsi la non-congruence est-elle, ici aussi (cf. 1. 1. 1. a *supra*), difficile à défendre telle quelle dans ces emplois de *should* compatibles avec le certain, si l'on n'apporte pas quelques réserves et précisions. Il conviendra de préciser d'une part que l'on a deux plans – et il faut alors spécifier sur quel(s) plan(s) joue *should* et préciser la façon dont

⁴⁹ Voir également Cotte (1988 : 841), qui note que, dans ces cas-là, « la visée déontique est pratiquement autonome et indépendante du réel ». Larreya et Rivière (1999 / 2005 : 117) notent pour ce type d'exemple que « la réalisation de l'événement est occultée : on fait comme si elle n'était pas connue ».

⁵⁰ Pour des cas semblables de *must*, voir par exemple Larreya (1984 : 122) et Cotte (1988 : 485).

s'articulent éventuellement les deux plans) – et que, d'autre part, il faudra dans certains cas distinguer type et occurrences, en prenant en compte le fait que toutes les occurrences peuvent ne pas se comporter de la même manière. Ces emplois et interprétations sont donc aussi liés à l'interprétation du syntagme nominal sujet. Cette distinction entre un plan abstrait et un plan qui est celui des occurrences multiples et réelles n'est pas sans rappeler des valeurs que l'on trouve avec *may* dans le discours scientifique et que Dubos appelle « semi-factuelles », dans la mesure où *may* permet dans ces cas-là de « donner une certaine variabilité au phénomène en question » (Dubos, 1990 : 227)⁵¹. Pour revenir à l'analyse de la norme marquée par *should*, la prise en compte d'une intégrité ontologique liée à la notion de bon et de bien peut apporter un nouvel éclairage à la compatibilité de *should* avec le certain. C'est la portion de réalité dite conforme à la norme (par exemple *a penny / people have respect...*) qui, dans bien des cas, est ce qui permet d'asserter la norme (*a good penny / people should have respect...*). On se trouve alors face à deux possibilités, selon que cette « portion » de la réalité recouvre tout ou partie de la réalité. Si cette portion de réalité est véritablement une réalité partielle, l'on est dans le cas d'une variation effective du comportement des occurrences. Si en revanche, la portion de réalité se trouve être la totalité de la réalité, alors aucune occurrence ne déroge à la loi de la norme. Ceci est l'occasion de rappeler que la nécessité est, parfois, tout simplement ce qui est. Dans tous les cas de figure, toute idée de contrafactualité qui serait utilisée pour rendre compte de ces emplois de *should* serait à analyser et à développer avec soin. Contrairement à ce que l'on aurait avec *you should have done it earlier* (sujet particulier, peut-être unique, événement passé, comparatif de supériorité), le monde des normes constitue un espace distinct de celui des faits réalisés, qui ne dit rien sur l'opposition factuel vs contrafactuel.

Les exemples sont nombreux, et je mentionnerai également certaines descriptions spatiales de la langue quotidienne avec lesquelles *should*, dans *where it should*, pose un

⁵¹ L'exemple cité est : *These mental lesions may express themselves in almost any form* (Dubos, 1990 : 227), avec lequel on a affaire à une « récurrence d'événements que l'on sait réalisés », ce qui exclut pour *may* une valeur épistémique de modalité de la connaissance qui nous placerait dans le non-certain.

verdict de conformité ontologique, les choses se trouvant « là où il faut », « au bon endroit » :

(11) ... *But still without question Jean Spangler. Creamy face. Fringed, flashing eyes and pouty lip. The thick tangle of chestnut hair. The legs began where they should and ended in forever.* (Megan Abbott, *The Song is You*, 2007, p. 214)

(12) "Look at your perfect little face," he says, "your perfect little shape, your perfect little body [...] Everything in your face is as it should be," he says, "your nose where it should be" "Oh, wi, it would have been sad," I say, "if my nose had been placed at the bottom of my feet". (CAE, Edwige Danticat, *The Farming of Bones*, 1969)

Je noterai pour finir les fort curieux usages que l'on entend tous les jours dans les médias français et qui sont une traduction de ces emplois de *should* normatifs. Là où l'on attendrait, en français, un présent (... *comme doit le faire une bonne épouse, comme il faut, là où il faut*), ces *should* sont assez systématiquement traduits par des conditionnels (*devrait...*, *faudrait...*) qui, à mon sens, s'éloignent de l'idée de norme apportée par *should* dans ces emplois et font oublier la coexistence des deux plans, le plan abstrait de la norme et le plan des occurrences, respectueuses ou non de cette norme⁵².

2. 4. La généralité : occurrences et type

2. 4. 1. Indéfini et nom discret singulier : problèmes d'interprétation

Comme on vient de le voir, c'est bien sur le nom et sur le syntagme nominal (*a good wife*) qu'est déplacée, d'une certaine façon, la réflexion sur *should* dans l'analyse de la norme subjective. La valeur sémantique de cette norme subjective lui fournit un emploi par excellence de comparant, et donc de repère, dans une subordonnée comparative (... *as a good wife should*), ce repère pouvant coexister avec l'instanciation de la norme par une ou plusieurs occurrences particulières. Cette attention portée au nom et au syntagme nominal, tout comme la prise en compte de la coexistence d'une norme et

⁵² Cette question de traduction était déjà évoquée en 1958 par Vinay et Darbelnet, qui notaient : « Il peut arriver que "should" et "ought" se traduisent par un indicatif présent » : – *One ought to pay one's debts* (Vinay et Darbelnet, 1958 / 1971 : 138). Les cas où *should* exprime la norme ne sont pas les seuls à trouver une traduction heureuse dans un présent français, comme le montrent bien d'autres exemples (cf. par exemple Vinay et Darbelnet, 1958 / 1971 : 138-139, Rivière, 1984 : 10).

d'une réalité, se lisent dans l'analyse des ambiguïtés du syntagme *a N discret* dans l'exemple *A saint should know* (Arigne, 1984 : 173-5, 1989 : 187). En effet, cette séquence est analysée comme tenant à la fois d'une norme subjective de type *saints should know* et d'une valeur de nécessité subjective *he / Carlo should know*, la valeur de désir portant sur le contenu propositionnel $\langle he / Carlo - know \rangle$ étant par ailleurs clairement explicitée dans l'exemple en question⁵³. En même temps, le fait d'avoir à la fois une norme concernant une multiplicité d'occurrences et une nécessité subjective s'appliquant à un sujet particulier, permet de lire aussi *should* comme marquant une inférence de type : *(good) saints know, Carlo is a saint, he / Carlo should know, then*.

Des séquences telles que *a saint* ou *a good wife* conduisent à s'interroger sur les valeurs de l'article *a*. J'avais, à l'époque, qualifié ces emplois de génériques sans avoir accordé de réflexion approfondie à la difficile question de la généricité (Arigne, 1984 : 146 et 174, 1989 : 181 et 187). J'ai été par la suite amenée à reparler de générique, mais dans d'autres cas qui sont ceux où le N ou le SN renvoie au type en tant qu'il s'oppose aux occurrences (cf. 2. 2. 2). On a là deux versants bien distincts de l'interprétation générique, sur lesquels je reviendrai brièvement en fin de chapitre. De fait, l'article *a* accompagnant un nom discret singulier ne donne pas au syntagme nominal une interprétation générique renvoyant à un type, mais renvoie à une occurrence exemplaire et, de ce fait, représentative de l'ensemble des occurrences. Même si cette notion de représentativité évoque une idée de type, elle ne peut le faire qu'en étant associée à une référence, toujours maintenue, à l'occurrence. Il convient toutefois de noter qu'il existe des cas où *a* peut s'associer à un nom discret interprété de façon générique et renvoyant au type. Ceci n'est possible que parce que c'est le nom lui-même qui, dans ces cas-là, est interprété de façon générique, et non le syntagme *the N discret* comme dans *the dog is a mammal*. C'est ce qu'observent Krifka *et al.* (1995 : 5 et 15) dans les exemples :

(13) *The World Wildlife Organization decided to protect a (certain) large cat, namely the Siberian tiger.*

(14) *A different cat is displayed in the zoo each month*

⁵³ L'exemple donne « [...] *I am, at this moment of reminiscing, concerned with confirming Carlo's sanctity. A saint should know* » (Arigne, 1984 : 173 ; 1989 : 187).

où l'on a pour *cat* une interprétation de *kind-reference* (référence à l'espèce) qui s'oppose pour eux à *object-reference* (référence à l'occurrence). En dehors de ces cas où le nom fait référence à l'espèce, l'article *a* pourra avoir le sens de *any* et rendre les occurrences équivalentes entre elles, mais il s'agira toujours de référence objectale et, de ce fait, d'occurrences. Le fait que les occurrences se valent toutes donne bien une idée de généralité, mais cette idée n'est pas détachée de la référence à l'occurrence, et même de la référence à une occurrence unique. On note que l'exemple (13) fait co-exister un N générique dans le GN *a () cat* et un GN générique classique de format *the Nds* avec *the Siberian tiger*, le deuxième GN explicitant le premier.

Le renvoi de *a* à une occurrence permet de rendre compte de deux phénomènes concernant la présence ou l'absence d'interprétation modale de certaines séquences. C'est parce que *a* donne toujours un renvoi à l'occurrence que la phrase

(15) *A British soldier never complains* (Roggero, 1985 : 126)

peut être interprétée comme comportant une valeur modale et équivalant à *a British soldier shouldn't / mustn't complain*. Tout allocutaire qui est *a British soldier* et se voit adresser cette phrase peut, en tant qu'entité occurrence, le prendre pour lui. Inversement, c'est parce que *a* donne à l'occurrence cette valeur représentative de la classe que l'on n'a pas de valeur modale particulière, ni négative ni positive, dans :

(16) *A child is always learning* (Quirk *et al.*, 1985 : 199)

qui énonce simplement le constat qu'un enfant, c'est toujours en train d'apprendre, ou encore que n'importe quel enfant, quel qu'il soit, est toujours, à tout moment, dans un processus d'apprentissage. Les valeurs modales souvent mises en avant pour ce type d'exemple associant forme progressive et adverbe de fréquence, ne sont donc pas à attribuer à la forme progressive elle-même. Comme cela a déjà été signalé (cf. par exemple, et entre autres, Larreya et Rivière, 1991 / 2005 : 49-50), elles sont à rechercher dans l'association de la forme progressive – avec la valeur aspectuelle imperfective qu'elle donne à l'événement – à un adverbe de (très) grande fréquence tel que *always*, *forever* ou *constantly*. Ces adverbes donnent une référence soit à une portion de déroulement étalée dans le temps et sans fin (et donc sans borne de droite), soit à une multiplicité de portions de déroulement, elles aussi non bornées. C'est donc la présence

d'adverbes tels que *always* qui permet de tirer l'interprétation du syntagme nominal *a N* vers le générique. Ceci rejoint les analyses de Corblin qui écrit que « le caractère plus ou moins générique [de l'indéfini] dépend de la "grandeur" du multiplicateur » (c'est-à-dire, ici, de l'adverbe de fréquence), que « l'interprétation générique d'indéfini n'est possible que dans certains contextes syntaxiques et sémantiques [...] » et que « l'indéfini générique n'atteint l'espèce qu'à partir de l'individuel ». On a affaire à des « interprétations non spécifiques d'un genre particulier » (Corblin, 1987 : 47-48).

2. 4. 2. Démonstratif et nom massif singulier

L'ambiguïté du SN est également perçue dans des séquences *démonstratif + N massif singulier*, telles que *this wine* dans la phrase *this wine should be served chilled* (Arigne, 1984 : 149), que l'on peut trouver sur les étiquettes de bouteilles. Une caractéristique du massif étant que toute partie de l'entité massive peut être désignée par le même N que le tout, *this wine* renvoie à la fois à « ce type de vin » et à « cette quantité de vin qui est dans la bouteille (et qui est de ce type de vin)⁵⁴ ». D'autres auteurs se sont intéressés au phénomène comme, par exemple et entre autres, Culioli et Jackendoff. Ainsi Culioli écrit : « [...] *J'aime ce vin*, may mean « *I like this vintage, this kind of wine* (general reading); [...] *Second, it may be construed as referring to a particular occurrence* (a certain quantity, say, a glass) of wine (individuating reading); *J'aime ce vin* means then « *I like this wine I am drinking* » [...] » (Culioli, 1989 / 1990 : 184-185). Jackendoff, quant à lui, compare les deux interprétations de la séquence *that water* dans le cas de *Will you mop up that water, please?* où l'on a « a bounded entity », et le cas de *That water kept spurting out of the broken hose*, avec lequel la séquence « denotes a contextually identifiable medium, not a fixed amount » (Jackendoff, 1991 : 25). Cette ambiguïté notée avec le massif se retrouve avec le discret dans la mesure où il n'existe pas davantage qu'avec le massif, dans ces cas-là, de forme spécialisée pour renvoyer au type. Une même forme, par exemple *computer*, renvoie donc à la fois à l'occurrence (*a number / collection of computers*) et au type (*a wide range of computers*), le type n'étant accessible qu'au travers de ses occurrences. On

⁵⁴ La citation est : « [...] ce que l'on sait sur la production et la distribution du vin dans nos sociétés fait que l'on peut comprendre « *this wine* » comme « *this kind of wine* » dont on a un échantillonnage contenu dans cette bouteille particulière, et contribue à rapprocher la valeur de celle de norme subjective » (Arigne, 1984 : 149). Parler d'« échantillon » eût probablement été plus juste et plus clair.

notera que certains noms sont très majoritairement employés avec une interprétation générique. Ainsi en est-il de *virus* dans nombre de ses emplois :

(17) *Metapneumovirus is not a new virus. Serological studies of antibodies against hMPV indicate that the virus circulated in humans for at least 50 years before its discovery in 2001.* <www.medicinenet.com>

(18) *It's not a new virus you pick up from an infected certain someone.* (CAE, S. Ebbert, *Blister relief*, 1991)

Dans ces exemples, *a new virus* ne renvoie pas à une occurrence qui serait une entité biologique unique et tridimensionnelle, mais à une souche de virus (*a strain of virus*), c'est-à-dire une espèce, une catégorie ou un type.

2. 4. 3. Type et verbe : le générique intitulatif

Ces problématiques nominales ont donc été entr'aperçues et à peine abordées à la faveur d'études verbales qui conduisaient à examiner le syntagme nominal. L'opposition type vs occurrence se retrouve dans d'autres analyses de questions verbales qui n'ont pas fait de ma part l'objet d'études approfondies. Ainsi en est-il des valeurs « semi-factuelles » de *may* dont il a été question plus haut (2. 3) dans un discours scientifique qui doit tenir compte des faits, y compris dans leur variabilité (Dubos, 1990 : 227, cité *supra*). De même, un cas intéressant de présent simple, *the boxer sleeps*, est proposé à l'analyse dans le recueil de Delmas *et al.* :

(19) *The young Negro committed himself to sleep as to battle, snoring upon a long rasping note, his shoulders swaying rhythmically against Luke's, his bandaged hand dangling between his legs. Luke regarded him with admiration and envy. The Negro represented, he thought, something splendid and heroic. Something that made life possible under any circumstances. A kind of impregnable simplicity. A completeness. An undividedness. The boxer sleeps, thought Luke. An exact statement. Said all that was necessary to say.* (T. Williams, *Ten-Minute Stop*, in Delmas *et al.*, 1992 : 70, 1993 : 41)

Cet exemple, proposé dans le chapitre 2 consacré au groupe verbal, est donné dans l'édition de 1992 comme sélectionné et commenté par Lancri, un des co-auteurs de l'ouvrage. Commentant cet emploi du présent simple, Lancri écrit :

« [...] la forme simple surprend. Pourquoi une forme simple surgit-elle, à la manière d'une information brute et première, alors que des éléments du contexte ont déjà mis en relation la source et le verbe en question ? [...] avec l'emploi d'une forme simple, et qui plus est d'un présent, l'énonciateur donne à penser que cette réalité lui résiste et qu'elle

ne se laisse pas analyser. [...] Malgré ses tentatives de commentaire, l'énonciateur ne dépasse pas le stade de la simple observation ».

(Lancri, in Delmas *et al.*, 1992 : 71, 1993 : 42)

Il s'agit là d'une analyse qui, fondée sur la partition adamczewskienne en phases 1 et 2, cherche à assigner une interprétation invariante à chacun des termes de l'opposition syntaxique forme simple *vs* forme progressive. Il paraît pourtant difficile ici de défendre l'idée que, avec cet emploi de *the boxer sleeps*, l'on ne dépasse pas le stade de la simple observation, qui semble être aussi celui d'une « relation première / primaire [...] coïncidant aussi parfaitement que possible avec la réalité extra-linguistique » (Lancri, in Delmas *et al.*, 1992 : 72, 1993 : 42). Bien au contraire, il semble que l'on ait affaire à une élaboration sophistiquée à partir de ce qui est, justement, observé avec *the young Negro*, et qui se trouve dépassé par ce que cet objet d'observation (*the young Negro*) représente (*represented*), et qui est un autre référent désigné par *the boxer*. Ce n'est pas tant que « la réalité [...] ne se laisse pas analyser », mais bien plutôt que la réalité dont il s'agit avec *the boxer* est tout autre. Là encore (cf. 2.3 *supra*), il faut sans doute distinguer deux plans et deux « réalités » différentes, chacune ayant une ontologie différente. Dans cet exemple, le syntagme *the boxer* ne donne pas la même référence que le syntagme *the young Negro*, et l'analyse du présent simple doit, à mon sens, être reliée à celle du syntagme nominal. Il s'agit bien ici de référence et d'un questionnement sur l'entité extra-linguistique à laquelle renvoie l'unité linguistique, et non d'un sens référentiel qui ferait que le sens de *Negro* est différent de celui de *boxer* (pour sens référentiel, voir Arigne, 2005a : 12-14).

2.4.3. a. Une phrase-titre

Je rapprocherai pour ma part la proposition entière *The boxer sleeps* d'une légende picturale ou d'un titre de tableau. Pour cela, je m'appuierai sur les travaux de Bosredon qui, dans son ouvrage portant sur le français et intitulé *Les titres de tableaux*, analyse le titre de peinture comme se situant « entre légende et nom propre » (Bosredon, 1997 : 93). S'intéressant aux relations entre temporalité et prototypie, il écrit que les titres « construis[e]nt une représentation sémantique centrée, c'est-à-dire prototypique, de ce que le titre exprime ». Ceci est vrai même si « [l]es propriétés visibles de la figuration picturale ne correspondent pas toujours à des propriétés de nature prototypique ». Et même lorsque le titre ne renvoie pas, d'un point de vue temporel, à « un moment saillant et représentatif du référent », on peut penser, et c'est l'hypothèse pragmatique

qu'il pose, que « l'intitulation guide la compréhension de la peinture, et réciproquement, la peinture sert à préciser le sens d'un titre » (1997 : 81).

« L'accès au référent varie [...] selon que les prédicats caractérisants sont interprétables comme des prédicats coextensifs à l'objet-modèle ou coextensifs à la figuration ce qui conduit à des valeurs temporelles différentes : d'un côté on trouve des référents caractérisés par une propriété permanente, de l'autre des prédicats caractérisés par une propriété provisoire attestée par la figuration. Le titre est capable de désigner son référent dans les deux systèmes en même temps⁵⁵. Mais le lecteur peut oublier ce télescopage de deux espaces hétérogènes et croire à leur confusion. [...] Dans le référentiel de la toile, l'opposition permanente / provisoire disparaît. La saisie référentielle d'un morceau d'espace-temps ne se pose pas puisque la dimension temporelle n'appartient pas à ce système de repérage. Dans ces conditions, la propriété non permanente du point de vue de l'objet externe (mondain, extra-pictural...) se change en propriété permanente du point de vue de l'objet de représentation ». (Bosredon, 1997 : 78-79)

Dans tous les cas, il convient de distinguer le plan de l'objet externe du plan de la représentation par l'image, c'est-à-dire ici le plan du référent de *the young Negro* qui, venant de disputer un combat, s'assoupit et ronfle bruyamment, du plan du boxeur endormi évoqué par la séquence *the boxer sleeps*. Si, dans les deux cas, on a bien un syntagme nominal de format < *the* + nom discret singulier >, la référence de ce syntagme < *the* Nd sg > est différente dans la mesure où le syntagme *the boxer* a une interprétation générique que n'a pas le syntagme *the young Negro* dont le référent est bien ce jeune Noir endormi et en train de ronfler. Le référent de *the young Negro* fait partie d'une réalité extra-linguistique offerte à la perception, et c'est ce référent qui sert de support à la construction d'une autre réalité, tout aussi extra-linguistique, qui est une représentation⁵⁶. Cette interprétation générique du syntagme nominal *the boxer* permettant de référer à un type (Zemach, 1970 / 1990 : 74, Galmiche et Kleiber, 1994 : 51, 1996 : 26, Arigne, 2005a : 26, 2005b : 83, 2006 : III) rejoint ce que Dubos (1990 : 158) appelle la « valeur "emblématique" du prototype ». Il se trouve ici que, par la formulation *The Negro represented...*, le texte de fiction rend manifeste une partie du processus d'élaboration propre à la représentation. De la même manière, il explicite le résultat de cette élaboration et construction mentale dans la séquence *the boxer sleeps* où *the boxer* renvoie au type et, plus précisément, à un type bien particulier qui est celui qui est associé à un objet de représentation picturale. Cette valeur de type du syntagme

⁵⁵ Les titres et tableaux évoqués sont, par exemple, *Nus assis*, *Nus couchés*, *Nu aux bras levés*, de Picasso (Bosredon, 1997 : 78).

⁵⁶ Il semble que la « réalité extra-linguistique » qu'évoque Lancri soit celle qui s'offre à « la simple observation » et soit donc de l'ordre d'un réel tangible s'offrant à la perception : aucun autre type de réalité n'est explicitement envisagé.

nominal sujet se trouve, dans cet exemple particulier, indissociable de l'interprétation qu'il convient d'accorder au présent simple⁵⁷. La « propriété non permanente du point de vue de l'objet externe » se changeant en « propriété permanente du point de vue de l'objet de représentation », on a un présent et, en anglais, un présent simple. Fonctionnant avec le présent progressif dans une opposition marqué vs non marqué, il en est le terme non marqué. On comprend alors mieux comment seul le présent simple peut rendre le titre « capable de désigner son référent dans les deux systèmes en même temps » (Bosredon, 1997 : 78-79, cité plus haut).

S'agissant des titres de tableaux proprement dits, il est aisé d'imaginer un tableau ou une sculpture intitulé *The Boxer Sleeps* ou encore *The Sleeping Boxer*, exactement comme on a, chez John Constable, *The Leaping Horse*. Pour ce qui est de l'emploi du présent simple, j'évoquerai *The Princess Shares her Dinner with the Frog* (Walter Crane) ou encore *Hannibal exceeds the Alps* et *Ulysses mocks Polyphem* (William Turner). On note que le français pourrait très bien avoir ici *Le boxeur endormi* ou, même, sans article et à la manière de *Déjeuner sur l'herbe* (Edouard Manet), *Boxeur endormi*. Si l'on considère que *The Leaping Horse* a pour traduction conventionnelle *Le saut*, il est également permis d'orienter l'intitulation vers une autre formulation qui serait *Le sommeil du boxeur*⁵⁸. Je laisserai ici momentanément de côté les titres de tableau, pour rapprocher cette expression nominale de type *GN de GN* de la traduction

⁵⁷ A aucun moment, Lancri ne discute l'interprétation du syntagme nominal sujet. On notera que si les deux syntagmes sont vus comme référentiellement équivalents, on devrait pouvoir obtenir la séquence *the Negro sleeps*, qui pourrait apparaître curieuse et, pour certains peut-être, insultante. Il est d'ailleurs peut-être symptomatique que l'on soit passé de *the (...) Negro* à *the boxer*, séquence comportant un nom d'agent. On se rapproche là d'une catégorie de tableaux comportant des intitulés exclusivement nominaux, tels que *Les baigneuses* (Gustave Courbet), *Danseuses* (Edgar Degas), *Les glaneuses* (Jean-François Millet), *La liseuse* (Claude Monet), *Le semeur*, *Les buveurs* (Vincent Van Gogh)... avec lesquels « le centrage de la représentation apparaît particulièrement évident » (Bosredon, 1997 : 81).

⁵⁸ Je remercie les locuteurs anglophones que j'ai interrogés dans le courant de l'année 2009 et dont les commentaires ont confirmé les analyses de cet exemple que je propose aux étudiants de maîtrise depuis de nombreuses années. Par ailleurs, Eithne O'Neill me signale un tableau de Thomas Eakins représentant un boxeur et auquel il a attribué le titre latin *Salutat* (1898). Les commentateurs et critiques proposent tous comme traductions possibles *He greets* ou *He salutes* comportant le présent simple. Si l'on en croit Henry Adams, le peintre aurait ajouté au dos du tableau l'inscription « He salutes the cheering crowd with his victorious right hand » (Henry Adams, 2005, *Eakins Revealed*). On a une version quelque peu différente dans *wikipedia*, qui donne l'inscription portée au dos du tableau comme écrite en latin : « On the painting's original frame Eakins carved the words "DEXTRA VICTRICE CONCLAMANTES SALVTAT" (With the victorious right hand, he salutes those shouting [their approval]) » (<<http://en.wikipedia.org/wiki/Salutat>>). Même dans cette hypothèse d'une inscription en latin, on voit que la traduction anglaise proposée pour *salutat* est bien un présent simple dans *he salutes*. On notera que même si les verbes *salute* et *sleep* présentent des propriétés différentes en termes d'Aktionsart, ils se prêtent tous deux, pour le processus auquel ils renvoient, à une description aspectuelle d'un point ou portion quelconque du déroulement par une forme progressive, et n'en interdisent donc pas l'utilisation.

française proposée par Bouscaren et Chuquet (1987 : 13) de ce qui semble être un commentaire en direct d'un match de football : c'est le groupe nominal *coup de pied de Rocheteau* qui traduit l'anglais *Rocheteau kicks the ball*, phrase comportant un présent simple.

2. 4. 3. b. Titre et nom : le titre-phrase

La possibilité de titres comme *The sleeping boxer* ou *Le sommeil du boxeur* attire l'attention sur les similarités que peuvent avoir les titres de tableau au présent et le nom. Bosredon y consacre un long paragraphe qu'il intitule « Titre-phrase au présent » (Bosredon, 1997 : 88-90). Dans sa discussion, il commente ainsi la parenté de cet emploi particulier du présent de l'indicatif français et du nom :

« Le présent, contrairement aux autres temps verbaux, est compatible avec toutes les époques ancrées dans et par l'énonciation. Il partage même avec les noms certaines propriétés référentielles ; en l'occurrence la neutralisation des relations et rôles déictiques. Seul est activé le repérage de la désignation exprimé par le titre, repérage permettant à celle-ci de référer à un état de fait représenté, c'est-à-dire à la fois présent dans le monde du lecteur mais aussi absent de celui-ci. Temporellement débrayées, ces phrases n'ont plus qu'un rôle descriptif analogue à celui d'une suite désignative nominale ».
(Bosredon, 1997 : 89)

Ces phrases au présent que sont certains titres peuvent donc être considérées comme des « structures phrastiques à rôle dénominal » (Bosredon, 1997 : 89) et être rapprochées des didascalies qui caractérisent un « état de fait théâtral » ou des légendes de vignettes encyclopédiques ou de photographies. De ce point de vue-là,

« Le présent de l'indicatif du français doit donc être considéré d'une part comme une forme non temporelle en raison de sa capacité à référer dans toutes les époques, [...] En tant que capteur possible de tous les instants ou domaines d'instant par rapport à la prise de parole, il neutralise les relations construites dans le système de repérage déictique : il est donc un non-temps utilisable pour tous les repérages temporels ».
(Bosredon, 1997 : 90)

Si l'on accepte cette analyse, il devient possible d'affiner les arguments permettant d'expliquer que la forme qui, en anglais, correspond à cet emploi particulier du présent de l'indicatif français ne puisse être le présent progressif et soit le présent simple. Dans l'exemple analysé, l'utilisation de la forme progressive et de son interprétation imperfective nous ferait quitter le plan de la représentation et nous placerait sur le plan de cette réalité qui, lourde de déixis, sert de support à la représentation. Cela ne rendrait pas ce que donne le présent français qui « [...] indique [...] l'existence d'un processus

dans un cours des choses inassignable au plan déictique » (Bosredon, 1997 : 90). On notera que, d'un point de vue plus général, cette voie d'interprétation du présent n'est pas nouvelle puisqu'elle avait été abordée par Serbat, dont Bosredon déclare s'être inspiré⁵⁹. Se rapprochant du nom, le titre-phrase et donc aussi la phrase-titre sont une façon de symboliser et de styliser, d'épurer un état de choses initial afin de le placer sur un autre plan qui est celui de la représentation et de la construction esthétique. Dans l'exemple considéré, elle est constituée d'un verbe au présent simple typique du générique, auquel est associé un argument sujet sous la forme d'un GN, lui-même générique.

2. 4. 3. c. Le générique artistique ou intitulatif

Je terminerai ces considérations sur cette phrase-titre par une observation de détail liée à une remarque que fait Bosredon sur le titre, en tant qu'il oriente vers une interprétation prototypique. Il écrit :

« [...] quelle que soit l'esthétique dont elle relève, l'image en relation avec le titre est toujours exprimée par le titre comme une image particulièrement juste — même si cette justesse ne peut être elle-même justifiée que dans une analyse de nature esthétique ».

(Bosredon, 1997 : 81)

L'image étant donnée comme en parfaite adéquation avec le titre, il est possible de poser que, de façon converse, le titre lui-même est en parfaite adéquation avec l'image proposée. On rejoindrait alors le texte de T. Williams dans lequel le personnage de Luke donne *The boxer sleeps* comme *an exact statement*. Notons au passage que l'anglais *exact*, tout comme le français *exact*, ont leur origine dans le latin *exactus*, qui lui-même vient du verbe *exigere* au sens de *achever* : *exact* signifie alors « poussé jusqu'au bout, accompli » (PR90 : 719, Onions, 1966 : 333). Là encore (cf. 2. 2. 1), l'idée de complétude ontologique donnée par la notion de l'exactitude de l'expression, est liée à la nécessité : *all that was necessary to say*. Si l'on accepte de se laisser quelque peu dériver vers une explication de texte non linguistique, il peut être tentant de suggérer que c'est ce sentiment qu'a le personnage d'être en face d'une réalité

⁵⁹ Ainsi Serbat décrit-il le présent de l'indicatif comme « non-temporel » (Serbat, 1988 : 20). Outre cet article de Serbat daté de 1988, Bosredon cite aussi « Le présent de l'indicatif et la catégorie du temps », in Cl. Moussy et S. Mellet (éds.), 1992, *La validité des catégories attachées au verbe. Lingua latina, Recherches linguistiques du Centre Alfred-Ernout*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, pp. 11-19.

essentielle (*a completeness, an undividedness*) qui le conduit à élaborer cette phrase-titre *The boxer sleeps* qui doit « encapsuler » au sens de l'anglais *encapsulate* et donc, finalement, incarner dans la langue la complétude ontologique qu'il lit dans le spectacle qui s'offre à ses yeux.

Pour revenir au groupe nominal, on peut donc bien, dans cet exemple, identifier avec *the boxer* une valeur générique qui renvoie à un type. Il s'agit pas ici d'un type comme celui auquel renvoie *the Siberian tiger*, mais d'un type bien particulier que l'on pourrait qualifier d'artistique ou, dans une formule plus longue, de générique intitulatif de l'œuvre d'art visuelle. L'art tend à dépasser le particulier pour aller vers l'universel et transcende par là le plan de la deixis et des occurrences. Contrairement au type linguistique ordinaire qui est un référent abstrait obtenu « par abstraction des particularités des occurrences » (Galmiche et Kleiber, 1994 : 51 / 1996 : 26), le type artistique ou intitulatif présente la particularité d'illustrer ce référent abstrait par une représentation figurative unique et occurrenceielle, par exemple dans un tableau, qui est celle de l'œuvre d'art. Ce sont justement ces détails et particularités occurrenceielles qui constituent non pas seulement le substrat mais aussi la matière de la construction du type et de la généralité exprimés par le titre et, dans ce titre, par le GN du titre. En d'autres termes, le type intitulatif ne peut exister sans la co-présence de l'occurrence qu'est l'objet d'art. Il diffère en cela du type « ordinaire » que l'on a avec *the dog* dans *the dog is a mammal* et avec lequel on a affaire à « des emplois abstraits, détachés des circonstances spatio-temporelles » (Galmiche et Kleiber, *Ibid.*) que l'on n'a pas à rapporter à une quelconque représentation occurrenceielle. En dépit de leur construction et visée différentes, ces deux types trouvent dans la langue, avec les noms discrets, la même expression *the Nds*, faisant usage de la forme de singulier.

2. 4. 4. Retour sur le générique ordinaire

Pelletier résume bien les deux versants de l'interprétation générique auxquels je faisais allusion plus haut (2. 4. 1), lorsqu'il écrit :

« *There are two different phenomena that have been comprehended under the title "generics": (a) reference to kinds and (b) some statements of generality* »

(Pelletier, 2010b : 3)

Dans ce domaine, les analyses sont toujours extrêmement délicates à conduire et tout particulièrement, on s'en doute, dans les cas où l'interprétation générique est liée à ce qui est exprimé par le verbe et reste, malgré tout, subordonnée à une interprétation nominale occurrence. La description proposée par Krifka *et al.* en 1995 me paraît constituer une bonne base de départ pour guider l'analyse. Comme le rappellent les auteurs, la généricité est un problème sémantique d'interprétation qui se trouve au croisement de plusieurs phénomènes (Krifka *et al.*, 1995). La généricité est en effet pour eux un phénomène complexe qui engage plusieurs types de critères. Cette opposition entre *kind-reference* et *object-reference* est en effet croisée avec une deuxième opposition entre *specific* (référence particulière et, dans certains cas, connue) et *nonspecific* (référence non particulière), indépendante de la première. On obtient alors quatre cas :

<u>A lion</u> (<i>has a bushy tail</i>)	occurrence, non spécifique (référence non particulière)
<i>Simba</i> / <u>a lion</u> , namely <i>Simba</i>	occurrence, spécifique (référence particulière, dans certains cas connue)
<u>A cat</u> shows mutations when domesticated	type, non spécifique
<u>The lion</u> / A cat, namely the lion	type, spécifique

dans lesquels l'opposition type vs occurrence renvoie à celle de *kind-reference* vs *object-reference*, c'est-à-dire d'un côté à une référence abstraite et de l'autre à une référence objectale⁶⁰. Ces classifications seront encore à croiser avec les termes de l'opposition entre phrases caractérisantes et particularisantes (*characterizing* vs *particular sentences*). On pense par exemple à l'opposition bien connue entre *a madrigal is polyphonic*, parfaitement bien accepté, et *??a madrigal is popular* d'acceptation extrêmement difficile (Lawler, 1973)⁶¹. Ce sont donc une quantité de critères différents et le recours à des classifications croisées qui permettent de percevoir comment se construit l'interprétation générique. On notera que le caractère connu ou non connu de la référence, indiqué dans la partie droite du tableau ainsi que quelques lignes plus haut, n'est pas explicité comme tel par Krifka *et al.*, mais est dû à moi-

⁶⁰ Dans ces quatre cas proposés par Krifka *et al.*, les auteurs utilisent les notions de *kind* et *d'object*, à l'exclusion de celle de type. L'exemple *A cat shows mutations when domesticated* est donné pour illustrer, par excellence, une lecture taxinomique du groupe nominal *a cat* qui le fait renvoyer à l'espèce (Krifka *et al.*, 1995 : 15).

⁶¹ Je pense aussi à *Un requin sur trois est menacé d'extinction* où *extinction* ne peut s'appliquer qu'à l'espèce (*France Info*, 5 juillet 2009, 12h21, et aussi sur le site <www.franceinfo.fr>, consulté en juillet 2010. La référence donnée pour Lawler par Krifka *et al.* est *Studies in English Generics*, University of Michigan Papers in Linguistics 1:1, Ann Arbor, University of Michigan Press.

même. La nécessité de cette opposition m'est assez tôt apparue lorsque j'ai dû assurer des enseignements sur les problèmes nominaux et que bien des ouvrages dont je disposais alors ne proposaient qu'une opposition générique vs spécifique⁶² qui, manifestement, ne permettait pas de décrire les phénomènes. Il fallait donc enrichir la grille de lecture.

L'opposition spécifique vs non spécifique de Krifka *et al.* est, de l'aveu même des auteurs, difficile à cerner en raison, justement, du fait qu'une référence spécifique particulière peut ne pas être connue, et que son existence peut également ne pas être connue, ce que révèle dans l'exemple ci-dessous le verbe *must* exprimant la modalité de la connaissance :

« [...] *the actual specific / nonspecific distinction (if there is just one such distinction) is extremely difficult to elucidate in its details. It is for this reason that we wish to remain on a pretheoretical level. Even so, we had better point out that we take, e.g. a lion in A lion must be standing in the bush over there to be specific rather than nonspecific, even if there is no particular lion that the speaker believes to be in the bush* ».

(Krifka *et al.*, 1995 : 15, note 12)

On peut ici suggérer que le linguiste est embarrassé par sa propre cognition d'humain, et des questions analogues à celles que je décris dans la deuxième partie de l'ouvrage original présenté avec cette synthèse (Arigne, 2010). Envisager une occurrence spécifique (et pas n'importe laquelle) semble inviter à croire à l'existence réelle de cette occurrence. Là encore, comme dans l'analyse de la norme, il semble souhaitable de prendre en compte deux plans de référence distincts, la modalité de la connaissance plaçant les choses sur un plan différent de celui du certain.

⁶² Cf. par exemple Lapaire & Rotgé (1992 : 22) et Larreya et Rivière (1991 / 2005 : 171).

Chapitre 3

Du lexème aux catégories de lexèmes : les classifications

3. 1. Typologie et paradigmes : la classification des unités linguistiques

Dans le travail sur *should* s'affirme clairement un intérêt pour les classements, les tableaux, les typologies, ainsi que, sous tous ces efforts de classification, un intérêt pour le lexème, qui se poursuivra avec l'étude des noms. En effet, de même que j'ai proposé une typologie des emplois de *shall* (Arigne 1984, 1989, 1991), j'ai tenté de dessiner une typologie des valeurs sémantiques de *should* (Arigne, 1984, 1989, 1994, 2007). L'association de certaines unités minimales dessinait des configurations sémantiques bien typées, auxquelles j'ai attribué des étiquettes comme celles de nécessité énonciative, nécessité primitive, nécessité subjective, norme subjective, nécessité narrative...⁶³ A côté de cela, cette étude de la polysémie d'un même lexème ou d'une même forme de lexème m'a conduite à opérer des classifications des contextes dans lesquels apparaissait ce que j'estimais être un même emploi de *should*. C'est ainsi que l'étude des emplois bien particuliers de *should* dans les *that-clauses* a débouché sur une analyse des adjectifs appréciatifs et, de façon plus large, de toutes les sortes d'expressions propres aux superordonnées (les *SupExps* in Arigne, 2007) de ces *that-clauses*. Dans le même esprit, j'ai proposé des éléments pour une classification sémantique des subordonnées qui s'associent à *I should think*. Je vais revenir un instant sur cette confection des typologies dans quelques paragraphes qui, s'ils retardent quelque peu les considérations sur les questions nominales, permettront de saisir, au travers de problématiques différentes, une constante constitutive de mon approche.

3. 1. 1. Typologie des emplois du *meditative-polemic should* : typologie des *SupExps*

Le point de départ de l'analyse de ces *SupExps* a été les adjectifs réellement appréciatifs, avec lesquels les deux valeurs opposées de bon / heureux et de

⁶³ Un rappel partiel de ces configurations figure au terme de l'étude de *should* en principales et en indépendantes in Arigne, 1989 : 191.

mauvais / malheureux sont interprétées en termes de polarité positive et négative. Cet examen m'a amenée à m'intéresser à d'autres expressions débordant alors le seul lexème, telles que *not strange*. Dans ces cas-là, c'est la transparence de la syntaxe (négation et adjectif de sémantisme négatif) qui permet d'asseoir l'analyse d'adjectifs plus opaques comme *normal* ou *natural*. Cette prise en compte de la syntaxe et des *SupExps* dans leur entier se situe dans le droit-fil des analyses de Behre (1950, 1955) et se démarque ainsi d'analyses dans lesquelles le *meditative-polemic should* relèverait d'un emploi marginal limité à des adjectifs appréciatifs positifs et négatifs. On trouve ce type d'analyse dans un grand nombre d'études, dont l'extrait suivant est un bon exemple :

« [...] Examples like (37) [*It's odd that he should be so late*] are not as fixed as this construction with *may* [*Strange as it may seem, I know you*], though this near-vacuous use of *should* is restricted to subordinate clauses which complement evaluative predicates like *odd, strange*, etc. and their positive counterparts like *natural* and *interesting*. Furthermore, both the examples with supposedly low-degree *may* and those with *should* are marginal in other ways: they are formal, rather archaic, and rare except in certain genres. It would not be worth inventing a special term for these marginal examples unless there was a reason to apply the term also to central uses of modals. These uses of *may* and *should* are similar to the reduction of meaning sometimes called "semantic bleaching" which often occurs when a content word evolves into a function word. They should be dealt with under this heading, rather than as a reduction in meaning that is specific to modal expressions ». (Salkie, 2009 : 97-98)

La restriction de ces emplois de *should* à des contextes dans lesquels n'apparaîtraient que des adjectifs appréciatifs négatifs et positifs, se trouve largement démentie par les faits. En effet, les *SupExps*⁶⁴ fabriquées sur le modèle de séquences comme *odd, strange* ou encore *natural, interesting* ou *not strange* ne sont pas les seules à prendre en compte. On peut citer par exemple les *SupExps* telles que *proves, is a sign of..., necessary, indispensable...* ou même, dans certains cas, *impossible*, tout comme, avec un contexte adéquat, *conceivable*.

Un des intérêts de mon travail de 1984 a été, me semble-t-il, d'intégrer dans l'analyse des *that-clauses* les valeurs dites directives en notant l'ambiguïté de certains adjectifs tels que (*only*) *fair*, (*only*) *just* ou (*quite*) *normal* qui peuvent être interprétés aussi bien

⁶⁴ Pour des raisons de commodité, j'alignerai le terme anglais *expression* sur son homographe français et traiterai le terme *SupExp* comme un féminin.

comme directifs que comme appréciatifs (Arigne, 1984, 1989, Cotte, 1988⁶⁵). Ces valeurs directives sont exclues par Behre de l'analyse du *meditative-polemic should* et de ses *that-clauses* et ramenées aux cas simples des subordonnées dépendant d'un verbe à sujet personnel. C'est également la position adoptée par d'autres linguistes (cf. par exemple et entre autres, Larreya et Rivière, 1991 / 2005 : 118-119). Un deuxième intérêt, plus général cette fois, de ces travaux des années 80, est d'avoir proposé des descriptions et analyses qui reliaient entre elles toutes les sous-catégories d'expressions de superordonnées, y compris celles que Behre appelle *expressions of no special shape* et qui rassemblent trois sous-groupes (Behre, 1955). Ces derniers étaient définis comme suit :

- « (A) *The governing clause represents the thing dealt with in the that-clause as indifferent or insignificant [...]*
 (B) *The governing clause states (or asserts) that the thing dealt with in the that-clause shows proves, indicates, or suggests something else [...]*
 (C) *The governing clause states (or asserts) that the thing dealt with in the that-clause is due to or results from something else* ». (Behre, 1955 : 38-39)

Reliant entre elles toutes ces expressions, j'ai ainsi obtenu une typologie des *SupExps* que l'on peut classer en fonction de leur « formation » sémantique, c'est-à-dire en prenant en compte la construction de valeurs modales à partir d'une valeur première qui sert de base à la dérivation sémantique, et qui peut être conservée comme première strate sédimentaire entrant dans la composition des valeurs dérivées. C'est ici, par le biais de la modalité itérée, la conception d'une modalité stratifiée qui permet de rendre compte de certains emplois du *meditative-polemic should* en subordonnée lorsque la *SupExp*, c'est-à-dire l'expression propre à la superordonnée, est positive, mais suppose une strate inférieure négative, dont *should*, dans ces emplois-là, semble garder la mémoire. La classification des *SupExps* acceptant *should* en subordonnée auxquelles on aboutit peut se présenter de la façon suivante :

A. marques d'extérieur (négatives)

• A. a. marques explicitement négatives :

strange, odd, funny, tragic, surprising, amazing, dreadful, shocking, indecent, absurd, laughable, ridiculous, wrong, repulsive, revolting, abominable, regrettable, deplorable, inconceivable, incredible, unthinkable, unbelievable... (it is) a shame, a pity..., ainsi que

⁶⁵ Huddleston et Pullum (2002 : 1001) notent cette ambiguïté lorsqu'ils écrivent : « *there may be variation with certain items (such as appropriate and proper) as to whether they belong here [i.e. with attitudinal should] or with the mandates* ».

leurs expressions sur un mode personnel *worries (S), makes (S) feel sorry, be sorry, regret, blush, be surprised, be ashamed, be amazed...*

• A. b. marques positives mais ressenties comme « *too good to be true* » et donc *unbelievable* :

wonderful, remarkable, extraordinary, striking (également en 1a), *fortunate, lucky, flattering, touching*, ainsi que leurs expressions sur un mode personnel : *delights (S), makes (S) feel happy, be glad, be grateful, be delighted, be happy, be pleased...*, ou encore ...*so happy, delights (S) so much..., rejoice...*

B. marques d'intérieur construites par le biais d'un passage sur un extérieur (positives)

• B. a. nécessité émotive : exclamatives (pas de marque modale appréciative) :

to think ...!, ø...!

• B. b. marques de nécessité et de bien :

*necessary, indispensable, urgent, vital, essential, imperative, important, advisable, preferable, desirable, better, good, fitting, appropriate, right, just, fair..., suffice*⁶⁶

C. tentative d'acceptation de l'extérieur par le lien à un 2^e terme explicatif

• C. a. sans mention de ce 2^e terme :

*normal, natural, understandable, not strange, not surprising..., reasonable, characteristic, typical, conceivable **after all**, inevitable* ainsi que *good, fitting, appropriate, right, just, fair...*, pour lesquels on note également des SupExps étendues telles que *only right / just / fair, (after all) quite normal, perfectly understandable*.

• C. b. avec mention du 2^e terme :

proves, is a proof of, is evidence of..., points to, indicates, marks, shows, is a sign of, signifies..., reveals, suggests, is an argument in favour of, is comment enough on, means..., is to be linked / related to..., is due to, follows, results from..., et aussi *typical of, characteristic of* (cf. C. a supra ; on note que du verbe *signify*, on peut dériver *significant* qui se rangerait en C. a)

• C. c. avec négation du 2^e terme :

insignificant, indifferent, irrelevant..., not necessary, unnecessary, et aussi *not normal, unreasonable, doesn't prove that...*)

L'on voit que dans ces *SupExps*, ne sont pas listées des expressions de superordonnée telles que *likely, probable, possible, to be expected* ou encore *clear, obvious, evident, plain...* et *know...*, puisqu'elles excluent *should*. Ces expressions ne doivent pas être confondues avec *is evidence of, clearly shows, is clear indication* qui, reliant p à un deuxième terme explicatif, se ramènent aux emplois regroupés en C. b. Également, il convient de bien distinguer l'expression *to be expected* de l'expression *only to be expected* qui se rapproche de *not strange, normal, inevitable* et avec laquelle *should* est accepté (pour plus de détails, voir Arigne, 1989 : 208). On note enfin que *possible* peut accepter *should*, tout comme *impossible* au sens de *incredible*, c'est-à-dire au sens de *impossible to think / to believe*. On trouve alors *possible after all, is it possible...?* qui

⁶⁶ Comme dans l'exemple *It suffices that it should form part of the central pattern* (L. Durrell, *Nunquam*, Faber, 1970, p. 37).

peut être rapproché de *conceivable after all* vu en C. a. Il en va de même pour *not impossible* qui, contrairement à *possible*, acceptera *should* en subordonnée.

Construisant sur un premier rejet la recherche d'un deuxième terme explicatif, ce cheminement mental se relie tout naturellement aux énoncés en *why should*, une marque négative comme *strange* et une construction en *why should* pouvant se trouver associés dans le discours, déroulant et explicitant le fil de la méditation :

(20) *Strange that these two joined by mere marriage should see each other incestuously. Yet not so strange when one considers the passion of their involvement. If one thinks how numerous are the primitive tribes who link through mingling of the blood, then it is easier to see why these two should also wish for consanguinity.*

(M. Ross, *The Special Pair*, Penguin Modern Stories n°6, p. 10)

L'analyse de ce cheminement mental permet également de rendre compte d'autres cas qui ne comportent ni *why* et dans lesquels la subordonnée n'est pas un argument de la phrase, mais où se décèle le même lien causal entre deux termes :

(21) *What was Gloria doing wrong, that he should feel so threatened?*

(B. Moore Campbell, *Successful Women, Angry Men*, Arrow Books, 1988, p. 10)

(22) *What have I done, that you should insult me?* (Quirk *et al.*, 1985, p. 1109)

Le commentaire que proposent Quirk *et al.* pour ce type d'exemple est celui de « *a final clause with a resultative meaning* ». L'idée de résultat est congruente avec l'analyse que j'ai proposée de la classe C. b., pour laquelle un cheminement inductif part d'un résultat (la proposition en *should*) pour remonter vers une raison, un principe, une cause (Arigne, 1984 : 261-268, Arigne, 1989 : 212). Une reformulation de (21) qui donnerait à la proposition en *should* un statut argumental de sujet pourrait être :

(23) *That he should feel so threatened might suggest / signify that Gloria was perhaps doing something wrong*

dans laquelle *might* et *perhaps* se substitueraient à la construction interrogative de la phrase d'origine⁶⁷. On aura noté les valeurs affectives et appréciatives de *threatened* et de *insult*, ainsi que la présence de *so*. Ces deux exemples (21) et (22) n'enrichissent pas le catalogue des *SupExps* proprement dites, mais enrichissent une typologie plus large

⁶⁷ Mon interprétation de la question *what was Gloria doing wrong?* est double : d'une part (*if*) *she was doing something wrong*, *what was she doing?* et d'autre part, *was she (actually / really) doing anything wrong?*

qui est celle des contextes syntaxiques du *meditative-polemic should*. Tous ces emplois contemporains de *should* semblent être, comme je l'ai déjà signalé, sémantiquement formatés sur ces quelques lignes de Chaucer citées par Behre :

- (24) ... by my hat !
 That men shulde alwey loven, causeles,
 Who can a reson finde or wit in that?
 (Chaucer, cité in Behre, 1950 : 294)

dans lesquelles une première réaction émotive négative se voit dépassée par la recherche plus intellectuelle d'une raison qui permettrait d'accepter ce qui a été, dans un premier temps, rejeté (Arigne, 1984 : Arigne, 1989 : 199 et 226, 2007, II. 6. 2.).

Réduire ces emplois de *should* à des contextes simplement qualifiés d'appréciatifs comme le fait Salkie (2009) apparaît alors bien réducteur, sauf à ranger sans hésitation dans la catégorie des contextes appréciatifs toutes les marques qui viennent d'être énumérées, dont par exemple *necessary, urgent, vital, proves, is evidence of, conceivable* et *possible*⁶⁸. Les considérer comme marginaux revient à faire peu de cas du nombre de ces expressions associées à ces emplois et de la gamme de contextes étendue sur laquelle ils se déploient. Cela revient aussi à sous-estimer la dynamique sémantique qui fait que ces emplois, construits à partir d'emplois de *shall* restreints, au XIII^e siècle, à des contextes négatifs (Behre, 1950), sont marqués aujourd'hui par des expressions qui constituent une classe ouverte. L'argument de Salkie mettant en avant le registre formel auquel appartiennent ces emplois appelle deux remarques. En premier lieu, il est loin d'être vrai que ces emplois de *should* en contexte appréciatif appartiennent tous à un genre formel éloigné d'un usage familier. Il n'est que de songer à *funny you should ask*⁶⁹. En second lieu, cet aspect formel mérite lui-même d'être questionné. L'analyse que propose Behre (1955) permet de rendre compte de cette spécialisation (partielle), dans la mesure où, comme le constate Jacobsson, *should* sert, dans ces cas-là, de « *cohesive device* » et apparaît donc parfaitement adapté au genre discursif et formel dans lequel on le trouve (Jacobsson, 1988 : 83⁷⁰). Ce caractère formel se lit en outre

⁶⁸ L'on sait que pour des adjectifs tels que *necessary, urgent* et *vital*, une telle position est loin d'être consensuelle.

⁶⁹ Si l'on accepte, en outre, de relier ces emplois de *should* à ceux des interrogatives en *why should*, l'argument du registre perd encore de sa force.

⁷⁰ Jacobsson écrit : « *A study of the wider context in which they occur reveals, in a way that isolated examples in grammars and dictionaries do not, that should₂-clauses typically, but again not always, refer*

souvent dans les expansions et modulations susceptibles d'affecter les *SupExps* et qui sont dans bien des cas une manière d'itérer des valeurs modales par le biais de marqueurs spécifiques (... *perfectly normal after all...*, *it may seem strange...*, ... *is, as you must see clearly, a matter of necessity*, in Arigne, 1984 : 249-256, Arigne, 1989 : 208-210). Par ailleurs, le constat d'une évolution d'un *content word* vers un *function word* peut justement conduire à reconnaître que cet emploi de *should* ne se réduit pas à un emploi périphérique au sein d'une analyse prototypique d'un lexème verbal de sens modal. Ce *should*, en tant que *function word* peut-être seulement encore en devenir, accède alors à un fonctionnement linguistique autonome : il n'est plus le *content word* sur lequel portait l'analyse, et mérite alors peut-être une analyse propre de ce qu'est, précisément, sa fonction. Que *should* dans ces emplois-là soit vu comme un *function word* en cours d'élaboration ou à part entière, l'abondance et la relative variété des contextes qui l'autorisent, ainsi que l'analyse que l'on peut faire de ces contextes, ne rendent inutiles ni l'étiquetage de cette catégorie d'emplois sous un terme particulier, ni surtout, au-delà d'un simple étiquetage, son étude minutieuse prenant en compte compatibilités et exclusions. L'analyse des *SupExps* et de leur typologie permet ensuite de tenter de cerner la fonction de ce *should*. Ceci, que l'on parle d'un *putative should*, d'un *theoretical should*, d'un *attitudinal should* ou d'un *meditative-polemic should*.

Le fait que l'on puisse établir de telles listes de *SupExps* fondées sur des analyses sémantiques permet de mettre en lumière la conception multistratale de la modalité qui apparaît dans mes divers travaux sur *should* et que j'ai rappelée plus haut (1. 2. 2. c). Cette vision multistratale et, partant, potentiellement discursive, de la modalité associée à ce *should* des *that-clauses*, s'illustre en effet particulièrement bien dans les contrastes suivants :

* <i>possible that... should</i>	vs	<i>impossible that... should</i> <i>not impossible that... should</i> <i>after all possible that... should</i>
* <i>conceivable that... should</i>	vs	<i>inconceivable that... should</i> <i>conceivable after all that... should</i>

back to an event or state of affairs mentioned earlier in the discourse or implicit in the speech situation. In such cases, should₂ may also serve as a cohesive device, which is quite in keeping with the fact that it is chiefly found in formal styles of English » (1988 : 83).

On note que, grâce à ces manipulations, est mise en évidence la non-équivalence entre *possible* et *not impossible*. Les jeux sur l'adjectif *possible* offrent un double intérêt. D'abord, ils donnent une réalité formelle et transparente, morphosyntaxique, à l'itération de la modalité : *possible* ≠ *not impossible*. Ensuite, l'adjectif se prête, en fonction du contexte, à une interprétation qui se situe soit sur le versant d'une modalité subjective appréciative ou épistémique (*impossible to believe*) et donc de l'impossibilité d'un locuteur, soit sur le versant de la modalité concernant le sujet grammatical (*impossible for S to do*). C'est en raison de cette richesse et de cette exemplarité que j'avais, pour des raisons pédagogiques, fait figurer les manipulations sur *impossible* en tout début d'exposé, aussi bien dans ma thèse (Arigne, 1984 : 220-228) que dans la publication qui a suivi (Arigne, 1989 : 194 et, pour ce qui concerne les marques d'intérieur, 202-203). Je signalerai enfin ici que j'ai eu récemment le plaisir de noter qu'une étude de *after all* proposée à l'atelier de linguistique du XXXXVIII^e Congrès de la SAES à Orléans aboutit à des conclusions tout à fait convergentes concernant le rôle discursif de *after all* (Pennec, 2008, Arigne, 1984 : 225 et 267, 1989 : 203, 207 et 210, 2007, III. 4).

Je terminerai cette section avec une remarque portant sur les prises de position que l'on peut adopter face à la question de la polysémie. Dans l'extrait de Salkie cité ci-dessus, l'auteur refuse d'examiner des emplois qu'il estime périphériques, se réclamant pour cela d'une théorie du prototype. Ce cadre théorique est rappelé dans l'article à plusieurs reprises⁷¹. Pourtant, il suffirait que l'auteur envisage de travailler non pas dans la théorie standard, mais dans le cadre d'une théorie du prototype étendue, pour ne plus se laisser imposer une grille de lecture avec laquelle « cœur » s'oppose à « périphérie ». Les divers sens isolés deviendraient alors analysables à l'intérieur d'un réseau de sens et chacun de ces sens pourrait être relié à au moins un autre sens (cf. Kleiber, 1990 et 1999). Dans le deuxième ouvrage cité, Kleiber rappelle deux différences fondamentales entre les deux conceptions :

« La *version étendue* de la théorie du prototype s'écarte de la *version standard* sur deux points fondamentaux : 1 – elle conduit à une approche prototypique où la notion de prototype (ou plutôt les effets prototypiques) ne répond plus à la définition initiale du prototype comme meilleur exemplaire communément reconnu comme tel par les sujets ; 2 – elle aboutit à une conception catégorielle différente où ce n'est plus le concept ou son

⁷¹ On trouve par exemple *a prototype analysis* (Salkie, 2009 : 79), *the prototype approach*, *the prototype framework* (Salkie, 2009 : 100)...

correspondant sur le plan sémantique, l'acception ou le sens, qui constituent l'indicateur d'une catégorie, mais l'unité lexicale (G. Kleiber, 1990a : 155) ».

(Kleiber, 1999 : 59, note 20)

C'est la raison pour laquelle « la version étendue ne s'inscrit [pas] dans le prolongement de la version standard » et peut être vue comme la « version *polysémique* du prototype » qui s'oppose à une version standard « *monosémique* » (Kleiber, 1990 : 155 et 162).

3. 1. 2. Typologie des emplois de *I should think*

Si la typologie des emplois de *should* m'a conduite à dresser une classification des *SupExps*, elle m'a également amenée à isoler un cas bien particulier d'emploi de *should* qui est celui où *should* est employé en 1^{re} personne du singulier, associé à des verbes d'assertion ou de croyance tels que *say* ou *think*. Dans ces configurations-là, on est dans bien des cas en présence d'un phénomène de subordination, mais c'est la superordonnée dans sa partie propre, et non la subordonnée, qui contient *should*. Par ailleurs, ces emplois de *should* en 1^{re} personne du singulier sont analysés comme dépourvus de toute valeur modale propre au lexème *shall*, et ne comportant qu'une valeur neutre (Arigne, 1994 : 147-148 ; *contra* Arigne, 1984 : 199). Les cas des verbes *say* et *think* ne me paraissant pas identiques, j'ai privilégié l'analyse des emplois de *I should think*, que j'ai étudiés d'une façon relativement détaillée.

Il a d'abord fallu envisager quelle analyse on pouvait proposer pour *I think* afin de pouvoir contraster la séquence *I think* avec la séquence *I should think*. C'est ainsi que l'analyse s'est constituée en termes de valeur descriptive et valeur assertive (ou énonciative / assertive), le fonctionnement de la valeur descriptive se voyant considérablement limité dans le cas de *I should think*. Inversement, *I should think* se trouvait investi d'une valeur assertive prépondérante. Cette forte valeur assertive est ce qui régit et oriente les compatibilités et incompatibilités de *I should think* avec divers types de subordonnées complétives objets. Alors que *I think*, marqueur d'assertion mitigée, s'associe avec tous les types sémantiques de subordonnées, *I should think* est un marqueur d'inférence qui sélectionne des subordonnées au contenu... inférable. C'est en fin de compte le statut modal de la proposition prise comme subordonnée qui gouverne la plus ou moins bonne association de la subordonnée avec la séquence *I should think*, elle-même modalement marquée. Les propositions de contenu inférable

qui s'avèrent compatibles avec la suite *I should think* sont, d'abord, les assertions qui appartiennent sans conteste au domaine du certain et ne comportent pas de valeur modale particulière, intersubjective, épistémique ou appréciative. Ces propositions ne sont pas, prises isolément, des inférences. S'agissant ensuite des propositions comportant des valeurs modales, il semble que les seules qui puissent se combiner avec *I should think* soient les propositions modalisées avec lesquelles la valeur de non-certain se situe au plus proche du certain (*must, would*), ou se trouve d'une certaine façon rapprochée du certain par l'adjonction d'un adverbe (*might very well*)⁷². Pour ce qui est des propositions comportant des valeurs modales intersubjectives, épistémiques ou appréciatives, elles sont généralement exclues de l'association avec *I should think*. Il se dégage ainsi un paradigme d'exclusions ou quasi-exclusions de subordinées telles que *he may go tomorrow / I must be going / he might go...*, alors que sont acceptées comme subordinées des séquences telles que *he must be working / he might very well go...* La nécessité d'un rapprochement du certain ainsi posée pour les valeurs modales de la proposition subordinée va dans le sens de l'analyse de la séquence *I should think* comme construisant, contrairement à *I think*, une valeur approchée toujours approchante (Arigne, 1994 : 165-166). D'autres paramètres semblent pouvoir entrer en jeu, telles les valeurs temporelles ou certains types de valeurs intersubjectives (Arigne, 1994 : 177, note 48), qui mériteraient sans doute d'être étudiées avec soin en s'appuyant sur un nombre de données suffisamment important. Les grands corpus informatisés pourraient aujourd'hui très certainement fournir de telles données. Par ailleurs, si la valeur d'inférence de *I should think* limite l'association de la séquence avec les subordinées, elle permet en revanche son exploitation rhétorique dans des contextes où, la subordinée étant souvent remplacée par *so*, l'interprétation d'inférence est totalement inadéquate (Arigne, 1984 : 204-206, 1994 : 178-179).

3. 2. Le nom : les problèmes nominaux

L'intérêt pour les classifications et l'élaboration de typologies s'épanouit pleinement dans mes études sur le nom. L'exposé sur le nom proposé ici sera beaucoup plus rapide que les considérations sur les premiers travaux. Je donnerai à cela plusieurs raisons.

⁷² Exemples (58), (59), (60) et exemples (62) et (63) de la publication de 1994 (Arigne, 1994 : 175).

Tout d'abord, les bases théoriques du travail sur le nom sont mieux maîtrisées que ne l'étaient celles des études sur *shall* et *should*, et ont été exposées dans les publications de façon relativement explicite. Elles constituent même, en partie, l'objet de la recherche. Ensuite, ces fondements théoriques sont plus cohérents au sens où les choix théoriques ont bénéficié de mon expérience de l'enseignement et de la recherche et, partant, d'un stade plus avancé de la méthode des essais et des erreurs. Enfin, tout le travail sur le nom reste fondamentalement informé par certains des principes que je me suis attachée à mettre en relief dans la première partie de cette synthèse qui porte sur l'étude de la modalité : unités minimales, compositionnalité, et recours, lorsque besoin est, aux processus métaphoriques comme principe de dérivation sémantique.

3. 2. 1. Le nom : retour sur quelques points théoriques

3. 2. 1. a. La méthode : le travail sur corpus

Le travail sur le verbe, comme celui sur le nom, a toujours été effectué à partir de corpus d'exemples. Il faut voir dans cette exigence un héritage de l'enseignement d'Antoine Culioli et, à travers lui, d'une théorie de l'énonciation qui se donne comme base de travail des énoncés réels et nombreux. Mes premiers corpus, constitués dans les années 80 et le début des années 90, étaient de confection artisanale. De nombreuses lectures, faites le crayon à la main, fournissaient un grand éventail d'occurrences qu'il convenait ensuite de noter une par une. Cela a été le cas jusqu'à mon premier article sur le nom, rédigé en 1996 (Arigne, 1998). Ce n'est qu'à la fin des années 90 que j'ai pu avoir accès à l'un de ces grands corpus électroniques dont on pouvait penser et espérer qu'ils pourraient faire émerger des phénomènes jusqu'ici peu ou pas répertoriés, et ouvrir ainsi à la recherche de nouveaux horizons. Le corpus que j'ai alors consulté a été le *British National Corpus* (BNC), dans sa version gratuite disponible en ligne. J'avais depuis longtemps mis de côté un ou deux exemples de quantification de noms massifs singuliers par des noms discrets collectifs tels que *the list of stolen property* ou *a collection of information*, et le phénomène me paraissait intéressant à explorer. Mais on ne bâtit pas une recherche sur deux exemples. Ce ne sont ni deux ni huit ni des dizaines, mais plusieurs centaines d'exemples qui sont apparus lors de la consultation du BNC, et m'ont permis d'ouvrir de véritables chantiers de recherche sur des problèmes qui me

tenaient à cœur, à savoir la quantification des massifs, la quantification du massif par les noms discrets collectifs et la classification de ces mêmes discrets collectifs. Dans les cas d'acceptabilité douteuse, le travail sur cette base empirique extrêmement riche s'est toujours complété, comme c'était le cas pour *shall* et *should*, par un recours systématique aux locuteurs anglophones.

3. 2. 1. b. L'enseignement : résolutions théoriques

J'avais débuté dans la recherche en même temps que j'enseignais en lycée et collège (plus en collège qu'en lycée d'ailleurs) et n'avais donc que bien peu la possibilité de tester la validité de mes analyses linguistiques dans mon enseignement. Ainsi, pour prendre un exemple, la théorisation sur le fonctionnement de *should* restait et devait rester la plupart du temps non seulement embryonnaire, mais aussi implicite ou subliminale. Lorsque j'ai eu un poste à l'université, j'ai eu à assurer des enseignements de grammaire ou de linguistique anglaise qui s'adressaient à des étudiants de DEUG et de licence, spécialistes d'anglais. Devoir enseigner la grammaire anglaise en DEUG est, du point de vue de la recherche, extrêmement instructif. Il faut couvrir un assez large champ de phénomènes et de problématiques, décrire un grand nombre de cas de « faits de langue » et fournir des analyses qui soient à même de permettre à l'étudiant de produire de l'anglais correct et grammatical. L'enseignant confronte ses explications aux faits, en même temps qu'il est confronté à ce que fait l'étudiant de ses explications et à partir de ses explications. Cette double confrontation, assortie d'une obligation de s'expliquer, très littéralement, devant autrui, m'a dès le départ conduit à refuser d'employer des termes que je me trouvais dans l'incapacité de définir, ou de défendre ou que je ne comprenais pas. Suivant cette ligne de pensée, j'ai également éliminé les termes qui ne montraient pas pour moi d'utilité dans la description. Dans certains cas, des questions non résolues, des problématiques en suspens autorisaient à prendre certaines libertés avec cette contrainte, mais là encore il convenait de se prononcer sur le caractère incertain et non abouti d'un savoir qui n'en était pas un. Dans la mesure où je m'efforçais d'expliciter, que je fusse face à des chercheurs ou face à des étudiants, je ne pouvais que rejeter tout catéchisme visant à transmettre une vérité révélée⁷³. C'est,

⁷³ Dans le même ordre d'idées, on trouvera une version beaucoup plus systématique et rigoureuse de la recherche de l'explicite présentée par Pamiès. Il s'agit alors d'une défense de « l'explicite hyperbolique » « [a]u sens où Descartes parle de "doute hyperbolique", c'est-à-dire absolument systématique » (Pamiès, 2001 : 4-73).

en ce qui concerne les problèmes nominaux, l'entreprise dans laquelle je me suis trouvée engagée dès 1989, lorsque j'ai commencé à enseigner le programme de 2^e année de DEUG qui comportait à cette époque, entre autres choses, l'étude du nom. C'est cette même entreprise qui a été le début de mon travail de recherche sur les noms.

3. 2. 1. c. La classification des noms : réflexion sur les catégories

Comme je l'ai rappelé plus haut, l'analyse sémantique des lexèmes avait débouché sur des classifications d'emplois et des classes de contextes syntactico-sémantiques comme, par exemple, la typologie des *SupExps* du *meditative-polemic should* (cf. 3. 1. 1 supra). Ce travail de classement s'est poursuivi, d'une façon somme toute assez naturelle, par une réflexion sur les critères mêmes qui permettaient de classer les lexèmes nominaux, c'est-à-dire une réflexion sur les catégories. Mon enseignement de DEUG m'a ainsi amenée à clarifier les critères de classement des noms et à élaborer une grille de classification des noms constituée d'une série de questions qu'il convient de se poser si l'on veut cerner de façon assez complète le comportement d'un nom en contexte. Cette grille, testée dans mes cours avec les étudiants pendant un certain nombre d'années, est celle qui figure dans ma publication de 1998. Elle est l'aboutissement de ce cheminement qui m'a conduite à interroger les catégories et, plus particulièrement, l'opposition sémantique dense *vs* compact chez les massifs dans la littérature linguistique se réclamant de Culioli, le concept de collectif appliqué aux noms, ainsi que l'interprétation et l'éventuelle motivation des catégories formelles que sont le singulier et le pluriel.

Pour ce qui est de l'opposition dense *vs* compact en anglais, il est vite apparu qu'elle n'était pas tenable, qu'elle soit entendue comme ayant des fondements morphologiques (les « prédicats nominalisés ») ou des fondements sémantiques (le continu non quantifiable) (Arigne, 1998 : 42-50). Trop d'exemples venaient contredire les définitions de cette catégorie du compact, qui montraient qu'elle ne pouvait concerner les items linguistiques qu'étaient les noms (cf. 1. 2. 1. b pour la question du statut des entités concernées et Arigne (1998 : 46) pour celle du référent). Même si, sur les bases d'une analyse référentielle, l'on se pensait fondé à refuser au nom discret le rôle de quantificateur dans une suite comme *an act of kindness*, il resterait tout de même *a measure of acceptance, a spot of gardening* et *large doses of nationalism*, sans oublier

l'association du massif avec les quantificateurs consensuellement reconnus comme tels par la tradition grammaticale, dans *a good deal of humiliation, much polishing* et *a lot of doing* (Arigne, 1998 : 43-44 et 49). En ce qui concerne le concept de collectif, il convenait de distinguer les critères sémantiques qui permettaient de décrire le phénomène de syllepse de nombre tel que le connaît l'anglais britannique, de ceux qui permettent de définir ce que recouvre le terme de « collectif ». Enfin, pour ce qui est du nombre linguistique, il ne me semblait pas possible de dégager une quelconque motivation des catégories formelles de singulier et de pluriel étudiées sur une seule langue et en synchronie seulement. A supposer que cela soit possible, il me paraîtrait plus raisonnable de se lancer dans une étude minutieuse de plusieurs langues qui tiendrait en même temps compte de l'évolution des formes en diachronie. On dégagerait ainsi peut-être des tendances, comme a pu le faire dans une certaine mesure Lafont dans l'étude citée plus haut sur les catégories de genre et de nombre en indo-européen (Lafont, 1970, in 1. 4. 3 *supra*).

3. 2. 1. d. Les unités minimales : des descriptions transportables

La tentative de réduire la description sémantique à des unités de sens minimales (1. 1. 1. b *supra*) se retrouve dans la grille de classification des noms qui s'efforce de définir des catégories et des critères de la façon la plus claire et la plus simple possible. De ce point de vue-là, la définition du concept sémantique de discret de ma première publication (Arigne, 1998 : 40), surdéterminée, n'est pas satisfaisante. Comme je le signale dans une publication ultérieure, elle englobe deux critères qui sont, d'un côté, la possibilité d'isoler une unité et, de l'autre, celle de compter ces unités. La dualité de cette définition contraint à évoquer dans certains cas des degrés de discrétisation (Arigne, 2005a : 9). Cette définition trop lourde a donc été abandonnée (Arigne, 2005b : 73). La limitation du discret à la possibilité d'isoler une unité unique oblige à croiser ce critère avec les autres critères de quantification offerts par la compatibilité que montre le nom avec le pluriel, les quantifieurs pluriels et les cardinaux. Dans la pratique, on aboutit à des caractérisations du type « discret, cardinalisable... » ou « discret, incompatible avec *one, ...* ». Cette atomisation conduit bien évidemment à une multiplicité d'étiquettes associables à un lexème donné. Cette lourdeur est inévitable si l'on veut décrire avec précision la complexité du fonctionnement des noms anglais. La clarification de la notion de collectif, passant elle aussi par la recherche d'une définition

minimale et convaincante, a montré ses vertus heuristiques. Elle m'a en effet permis d'ouvrir le grand chantier sur les massifs et leur quantification, et aussi de me livrer à quelques observations sur la métalangue et ses dangers parfois insoupçonnés.

La recherche des unités minimales s'accompagne, comme je l'ai dit plus haut, d'une volonté de contrôler le discours métalinguistique. Ceci n'est possible, à mon sens, qu'associé à un parti pris de sens référentiel et positif sur lequel je reviendrai (voir plus loin 3. 3. 2, 4. 5 et aussi 1. 3. 3 *supra*). Ces conditions remplies, il est peut-être possible d'espérer dégager des descriptions, ne serait-ce que partielles, suffisamment robustes pour être transportées dans d'autres cadres théoriques. Ce critère de transportabilité me paraît être, pour la description, un gage de justesse. Il me paraît également nécessaire étant donné l'état de « balkanisation » de la linguistique qui fait coexister, à une même époque, tant de cadres théoriques divers, parfois concurrents⁷⁴. Bien évidemment, les « faits de langue » mis au jour sont toujours, indépendamment de leur analyse, transportables.

3. 2. 1. e. Les difficultés de la métalangue

La compréhension du terme « collectif » appliqué à des noms, discrets ou non discrets, peut rencontrer des obstacles. Une difficulté vient du fait que les noms de la métalangue semblent dans certains cas avoir une propension à être eux-mêmes discrets. C'est le cas des noms français « collection », « ensemble », ou « groupe », que l'on peut utiliser pour analyser les noms collectifs. Ainsi est-on souvent amené à parler de « nom de groupe », « nom désignant un ensemble de... » ou même, pour l'anglais de « nom de groupe d'animés ». Les définitions données permettent de dire que le nom discret *family* qui désigne une collection est bien un nom de groupe, et elles permettent aussi de dire que les noms *people* et *cattle*, non discrets, renvoient à « une collection, qui se trouve être un groupe d'animés », ce qui en fait des noms collectifs (Arigne, 1998 : 59). Mais si un nom comme *cattle* ou *people* renvoie bien, sémantiquement, à un groupe, il ne se

⁷⁴ Cf. Pamiès (2001 : 2). Dans la lignée de Montaigne et Pascal, Pamiès évoque en ces termes cet éclatement théorique : « Vérité linguistique passé le seuil de notre porte, erreur en deçà – il n'est guère besoin de beaucoup voyager pour changer radicalement d'univers. Avec un peu de malchance, il pourra même suffire, sans quitter son université, de franchir une frontière d'institut ou de département » (Pamiès, 2001 : 2, note 5).

laisse pas pour autant catégoriser de la même manière que le nom *groupe* en français, ou *group* en anglais. Malgré cela, et en dépit de nombreuses insistances et mises en garde, j'ai souvent pu observer, chez des publics divers, une tendance à vouloir retrouver une identité catégorielle entre le nom associé au référent dans le discours métalinguistique, par exemple *groupe*, et le nom anglais étudié, par exemple *cattle*, que *groupe* servait à décrire. Il se produit dans ces cas-là une interférence entre le discours métalinguistique que l'on tient en langue naturelle, et la catégorisation de l'objet d'étude, qui est une unité de la langue. La catégorie de l'unité du discours métalinguistique s'impose sur l'unité linguistique que l'on étudie : on ne voit plus *cattle*, on voit *groupe*. Si les erreurs viennent bien, ne serait-ce qu'en partie, de la métalangue utilisée, on ne peut que conclure à la supériorité qu'auraient, dans cette métalangue, des catégories lexicales autres que le nom. Ainsi peut-on être tenté d'utiliser un adjectif et le discours métalinguistique gagnera peut-être à utiliser un terme comme « nom groupal » au lieu de « nom de groupe ». Il n'est malgré tout pas certain qu'un tel adjectif parviendrait totalement à éviter l'écueil du type d'interférence mentionné plus haut. Le sentiment d'étrangeté que pourrait susciter son emprunt au vocabulaire de la sociologie fait qu'il pourrait être ressenti, dans sa nouvelle acception linguistique, comme malgré tout trop proche du nom *groupe* dont il est dérivé. Un verbe est peut-être alors une meilleure solution. J'ai moi-même assez souvent, par la suite, parlé de « nom qui rassemble des unités multiples » ou encore de « nom rassemblant des unités multiples qui sont des animés », donnant alors, avec *rassembler*, la préférence au verbe⁷⁵.

Si le recours à un verbe semble largement préférable, il n'aplanirait certainement pas toutes les difficultés. Dans le cas de *cattle* en effet, des erreurs persisteraient aussi très certainement en raison de la morphologie qui fait que, bien qu'aujourd'hui *plurale tantum*, *cattle* n'est porteur d'aucune flexion de pluriel. A cela, s'ajoutent bien sûr les interférences de la langue de départ. Ainsi, un francophone n'aura aucune peine à

⁷⁵ On peut également, à partir de verbes comme *rassembler*, utiliser d'autres noms tels que *rassembleur* dans lequel, bien qu'il soit discret, se perçoit le sémantisme dynamique du verbe dont il est dérivé. Il se trouve de ce fait moins évocateur de l'image objectale tridimensionnelle prototypiquement associée au nom discret et, du coup, moins susceptible d'imprimer son propre format sur le nom qui est objet d'étude. En effet, comme je le souligne dans la deuxième partie de mon étude sur les noms discrets collectifs (Arigne, 2010), le discret semble être la façon préférentielle qu'a l'humain d'appréhender les choses, le discret linguistique semblant enraciné sur le modèle, prototypique, d'un référent objectal et tridimensionnel.

concevoir que *people* soit pluriel pour traduire le pluriel français *gens*, mais aura plus de mal à assimiler que des traductions de noms français singuliers tels que *police* et *bétail* puissent passer par les *pluralia tantum* anglais *police* et *cattle*. La métalangue est à la source de difficultés analogues avec les noms *tout* et *entité* qui servent à décrire les noms discrets aussi bien que les noms massifs. Pour ce dernier cas, on peut se reporter à l'analyse de Kleiber qui, voyant dans des noms tels que *chose* ou *entité* des termes discrets postiches, note qu'il n'existe pas de termes massifs postiches (Kleiber, 1987 / 1994 : 17-19 et 2. 1. 2 *supra*). Son analyse pourrait peut-être constituer un argument qui pourrait rendre compte de cette « propension » qu'aurait la métalangue à utiliser, comme je l'ai écrit plus haut, des noms discrets.

3. 2. 1. f. La syllepse et les *pluralia tantum* sans flexion

La question des *pluralia tantum* sans flexion comme *cattle* est l'occasion de revenir sur des questions de changement linguistique, cette fois appliquées au domaine du nom. Le cas des noms non discrets qui rassemblent des unités multiples et sont des *pluralia tantum* sans flexion, trouve une explication dans un accord sylleptique. Ce phénomène de syllepse, ou de désaccord syntaxique, est identique à celui qu'on peut observer en anglais contemporain avec un nom singulier qui renvoie à un groupe d'animés. Ainsi, comme encore aujourd'hui, *people* signifiait *peuple*. S'agissant de *police*, Onions (1966 : 693) donne comme sens premier celui de « *civil organization* », relié au latin *politia*, tandis que *cattle* est à rattacher à une première signification qui est celle de « *wealth, property* » (Onions, 1966 : 134), ce que confirme Klein (1966 / 1977 : 573 et 119). Avec cet accord sylleptique⁷⁶ se dessine un schéma d'évolution des noms singuliers de groupes d'animés (Ngr-an sg), dont le dernier stade ne serait pas encore atteint en anglais standard. On peut en effet isoler plusieurs fonctionnements de cette évolution qui illustreraient une gradation dans la mise en saillance des unités multiples qui composent le groupe⁷⁷. Sur le plan syntaxique, la notation de la catégorie sg vs pl

⁷⁶ Ces accords sylleptiques existent déjà en vieil-anglais (Mossé, 1949a : 153-154) et persistent en moyen-anglais (Mossé, 1949b : 135).

⁷⁷ Ces considérations concernent des degrés de mise en saillance, sans préjuger d'une successivité historique qui placerait le stade *three staff* (*three* + Ngr sg) avant le stade *three people* (*three* + N pl) : je ne dispose pas d'informations à ce sujet.

concernant le déterminant ou le verbe, est à comprendre comme renvoyant à un accord (*this, be*) ou à une co-occurrence (*three*).

GN		Vb	
Dét sg	Ngr-an sg	3sg	<i>this people / family / staff is</i>
Dét sg	Ngr-an sg	3sg / 3 pl	<i>this people / family / staff is / are</i>
Dét pl	Ngr-an sg	3 pl	<i>three staff are</i>
Dét pl	Ngr-an pl (pl tantum)	3 pl	<i>three people / police are</i>
Dét sg	N an sg	3 sg	<i>*a police is (police = police officer)</i>

Avec ce dernier stade, *police* ne serait plus un nom qui rassemble des unités multiples, mais ne renverrait sémantiquement, au singulier, qu'à une de ces unités rassemblées par le *plurale tantum* contemporain *police*. Le stade précédent qui est celui du *plurale tantum* accuse, avec *three people / police*, la perte de référence à l'unité unique de rang supérieur associée au fonctionnement singulier du nom de groupe d'animés⁷⁸. Ce fonctionnement singulier est encore visible au stade présenté au-dessus avec *staff* qui donne *three staff* à côté de *three staffs*. Le cas du *plurale tantum*, permettant la compatibilité avec tous les cardinaux sauf *one*, pourrait être l'étape charnière qui ouvrirait la voie à un nouveau sens de *police*, dans un fonctionnement singulier qui permettrait d'envisager *a police* ou *one police* au sens de *a / one police officer*. Si cet usage n'est pas attesté en anglais standard, il n'est pas impossible de l'imaginer, comme le fait Martin Amis dans un roman :

(25) *I am a police. That may sound like an unusual statement or an unusual construction. But it's a parlance we have. Among ourselves, we would never say I am a policeman or I am a policewoman or I am a police officer. We would just say I am a police, I am a police. I am a police and my name is Detective Mike Hoolihan. And I am a woman also.*
(M. Amis, *Night Train*, 1997, p. 1)

(26) *In this second echelon American city, [...] a homicide police works maybe a dozen murders per year.*
(M. Amis, *Night Train*, p. 3)

Même dans le cadre d'un parler propre à une communauté professionnelle (*a parlance*) qui s'autoriserait des écarts par rapport à l'anglais standard, je n'ai à ce jour trouvé nulle part, que ce soit dans des dictionnaires ou sur la Toile, d'occurrences de **a police* ou **one police* qui signifierait *a / one police officer*. Même un nom comme *staff* qui se prête à des suites comme *three staff* où se lit la multiplicité des sous-unités rassemblées

⁷⁸ La référence à l'unité unique a besoin, en anglais britannique tout au moins, de modificateurs (*modifiers*) comme dans *the Metropolitan police* ou *the Yorkshire police*. A côté de cela, ce sont d'autres noms qui

par *staff*, ne donne aucune occurrence de *one staff* ou *a staff* au sens de *one / a staff member*, que ce soit dans le BNC ou dans le CAE (consultations des 24 mars et 3 avril 2010). On note en revanche ce type d'usage en français qui, bien que la langue ne connaisse pas le même type de syllepse ou de non-congruence de nombre qu'en anglais (**le personnel sont...*, **trois personnel sont...*), peut donner :

(27) APPEL A CANDIDATURES

Recrutement d'un personnel contractuel BIATOS

L'Université de Bretagne Occidentale (U.B.O.) recrute un agent contractuel temporaire à temps complet, de niveau catégorie A, pour assurer des fonctions d'Ingénieur d'études-Assistant de formation au sein du Centre de Formation Continue et d'Alternance de l'IUT de Brest... (<www.univ-brest.fr>, consultation du 3 avril 2010)

Cet emploi de *personnel* pris au sens de *membre du personnel* semble de plus en plus fréquent en France dans la littérature administrative que l'on trouve sous la forme de lettres circulaires, notes de service, appels à candidatures etc. Il est intéressant de noter que l'anglais résiste à un fonctionnement pourtant très bien préparé par ses divers fonctionnements nominaux contemporains, alors que le français saute, d'emblée et sans aucune transition fournie par un fonctionnement sylleptique, d'un fonctionnement à un autre. Cette très petite analyse contrastive rappelle combien il est difficile, et souvent hasardeux, de tirer des données de l'évolution linguistique des conclusions auxquelles on donnerait valeur de loi (cf. notes 32 et 77 *supra*).

3. 2. 2. Noms massifs et noms discrets collectifs

3. 2. 2. a. La quantification des massifs

Comme je l'ai évoqué plus haut (3. 2. 1. c), ma première publication sur le nom (Arigne, 1998) proposait une critique du concept de compact appliqué aux lexèmes nominaux anglais et discutait le critère et l'étiquette de collectif tels qu'ils sont utilisés dans la description des phénomènes de syllepse de nombre en anglais. Etaient auparavant posés les critères, syntaxiques, nécessaires à la connaissance du nombre d'un nom. Cette réflexion sur l'opposition dense vs compact, jugée inadéquate, ainsi que la nécessaire clarification du concept de collectif ont, tout aussi naturellement,

sont couramment utilisés pour le renvoi à l'unité unique, dans *the police force* (ou *the force*) et *the police service*.

débouché sur les travaux qui ont suivi. J'ai élaboré un projet de recherche intitulé « Massivité et quantification », au sein duquel figurait en bonne place la question de la quantification des massifs par les noms discrets collectifs (Ndc). C'est grâce à ce projet portant sur les massifs et leur quantification que j'ai obtenu une délégation dans un laboratoire du CNRS, ce qui m'a permis de me lancer dans un projet d'une certaine envergure. Ainsi que je l'ai signalé (3. 2. 1. a), j'avais déjà recueilli quelques exemples qui étaient le fruit d'une collecte artisanale et je souhaitais donner à ce travail plus d'ampleur que ne pouvait en avoir le simple constat d'une ou deux curiosités, même analysées avec soin. Sur ce point, j'ai été exaucée au-delà de mes espérances. Le pouvoir heuristique de ma définition de collectif et l'accès facile à un corpus informatisé m'ont permis de collecter un nombre impressionnant d'exemples. Une telle quantité de données faisait émerger un phénomène linguistique d'une extension considérable qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été répertorié dans son ampleur et sa systématité, cette amplitude étant en grande partie due à l'étendue de la nouvelle classe de noms discrets collectifs qui se faisait jour. Un deuxième travail s'est alors imposé. Si je voulais espérer découvrir quelques mécanismes de la quantification des noms massifs par les noms discrets collectifs, il allait falloir classer ces noms discrets collectifs et, pour ce faire, les examiner un par un. Un grand chantier préalable et indispensable au travail sur la quantification des massifs s'est alors ouvert. Le travail était si énorme qu'une version écrite et pouvant passer pour à peu près complète, maintes fois retardée par l'écriture d'autres articles et textes de communications, ne voit le jour qu'aujourd'hui (Arigne, 2010). L'analyse sémantique de chacun des noms discrets collectifs examinés n'a pas toujours été chose aisée et certains noms discrets collectifs en particulier m'ont donné, lors des premières étapes de leur description, bien du fil à retordre : je pense par exemple à *volley*, *list*, *network*... Pour donner un exemple, la conceptualisation du sens de *network* et de ce que l'on peut entendre par l'idée d'un réseau n'a pu parvenir à maturation qu'avec des lectures mathématiques sur la théorie des graphes et des discussions amicales sur le même sujet (Arigne, 2005a : 30, note 30). Par ailleurs, il conviendrait, me semble-t-il, de reprendre avec attention la question des Ndc collections d'autonymes comme *list*, car je ne suis pas tout à fait sûre aujourd'hui que la description soit tout à fait correcte ou suffisamment complète. Néanmoins, c'est à ce travail de fond, dont l'écriture et la mise en forme n'étaient pas achevées mais dont la réflexion était très largement avancée, que je dois la majorité des

publications qui ont suivi et qui portent sur des questions nominales. Seul le travail sur les noms de maladie, quoique bien centré sur les problèmes de quantification des massifs, reste très largement extérieur à la problématique de leur quantification par des noms discrets collectifs. Je reviendrai plus loin un peu plus en détail sur cette typologie des noms discrets collectifs (3. 2. 2. e).

3. 2. 2. b. La référence multiple des massifs

J'ai ainsi pu mettre en évidence une référence multiple des massifs dans les syntagmes *N1dc of N2msg* et proposer une analyse des paramètres sémantiques qui permettent ou non cette référenciation multiple, et sont liés aux caractéristiques des discrets collectifs : limite, sous-unités multiples, principe d'organisation de ces unités multiples (Arigne, 2005a). Ce travail était fondé sur une réflexion approfondie et documentée sur ce que l'on pouvait et devait appeler massif et discret qui, heureusement, n'a pas abouti à des conclusions qui m'auraient contrainte à rejeter les analyses intuitives que j'avais proposées en 1998. Il a été également pour moi l'occasion d'approfondir les problématiques de la limite et de la référence. J'ai ainsi pu asseoir de façon plus solide l'idée d'un sens référentiel, objectif car inter-individuel, qui participe à une représentation de la réalité par laquelle les entités sont présentées comme non linguistiques (Kleiber, 1999 : 29, Arigne 2005a : 12-13). Ce sens référentiel est à distinguer de ce qui serait une référence proprement dite à telle ou telle entité de l'extralinguistique mais il lui est, en même temps, indispensable. Pour cette raison, bien que m'étant surtout intéressée à des questions de sens lexical, j'ai souvent employé les termes de référent et de référence pour décrire ce sens référentiel. A côté de cela, cette analyse du sens référentiel des noms massifs et discrets s'est construite sur les principes ontologiques d'une analyse méronymique en tous et parties, qui s'est révélée particulièrement fertile. Enfin, toujours à l'intérieur de la problématique large de la référence, j'ai pu prolonger l'analyse, à peine effleurée précédemment avec l'analyse du *the* générique (Arigne, 1998 : 63), de la référence au type et de l'opposition type vs occurrence, cruciale pour l'analyse des noms et leur fonctionnement.

Cet ensemble de considérations est ce qui a permis d'étayer l'analyse de la référence multiple des massifs. Le phénomène de la référence mutiple, lisible dans d'autres confi-

gurations syntaxiques, avait déjà été abordé par d'autres auteurs puisque, dans les exemples suivants :

(28) *large furniture* (Mc Cawley, 1975 : 138)

(29) *All regular mail in Canada is 38 cents* (Gillon, 1992 : 632)

l'adjectif *large* ou le quantificateur *all* ne peut s'appliquer qu'à des parties de l'entité massive à laquelle renvoie *furniture* ou *mail*⁷⁹. Pour les syntagmes *N1dc of N2msg*, le fait que la référence multiple puisse être à la fois celle des noms discrets collectifs et celle des noms massifs singuliers ne faisait que mettre l'accent sur les points communs, déjà signalés dans la littérature, entre massifs et collectifs (cf. par exemple et entre autres Quine, 1960, Gillon, 1992). Cette étude, inenvisageable sans une analyse approfondie des types de noms discrets collectifs, m'a permis de prendre la mesure de l'importance que revêt, pour les noms qui sont discrétiseurs, le modèle spatial objectal tridimensionnel. Cette remarque vaut autant pour la double discrétisation des massifs par les noms discrets collectifs dont il est question ici, que pour la catégorisation même des collectifs qui, dans la littérature, inclut aisément certains noms et en oublie un grand nombre de façon assez systématique (Arigne, 2010). La double discrétisation effectuée sur les massifs est celle de l'unité unique de rang supérieur, à laquelle s'ajoute celle des sous-unités multiples de rang inférieur. Pour ce qui est de la catégorisation des noms, ont été présentés comme collectifs des noms discrets collectifs tels que *procession*, *line*, *volley* et *array*, *range* et *list*, ou encore *clump* et *network*, qui n'apparaissent pas comme

⁷⁹ On peut envisager que se poserait, dans une certaine mesure tout au moins, un problème inverse avec *work longer hours*. Dans cet exemple, en effet, on pourrait être tenté de défendre l'idée que ce n'est pas l'entité *hour* qui se trouve être *longer* et allongée, mais bien plutôt une collection de ces entités qui pourrait être nommée par le nom massif *time*. On travaille plus longtemps, sans rien changer à la durée de l'unité de mesure qu'est l'heure. Pourtant, le problème n'est pas symétrique. D'une part parce qu'on peut envisager de limiter la portée de *longer* au nom *hours* en disant qu'il s'agit d'une figure de style et d'une recherche d'expressivité, et d'autre part parce que *long* peut s'appliquer aussi bien à *time* — qui se trouve, remarquons-le, discrétisé pour l'occasion (*a long time*) —, qu'à *hour*, alors que l'interprétation *large* ne peut être celle du massif *furniture* qui, tel quel, n'a pas de limites. Cette dissymétrie trouve une explication dans le fait que des adjectifs comme *small* et *large* sont des adjectifs de dimension et ne peuvent de ce fait s'appliquer qu'à des noms discrets interprétés comme renvoyant à des unités discrètes. Il en va de même de l'adjectif de forme *long* qui, appliqué à une entité temporelle, perd sa référence à une forme pour devenir simplement quantitatif. Ces adjectifs s'appliquent donc soit au nom discret *hour* lui-même, soit au massif discrétisé (*a long time*) compris comme *a long period of time*, soit aux noms renvoyant aux parties discrètes du massif avec *large furniture* et *small change* ou encore, en français, *gros sel*, *bois menu* et *petite quincaillerie*. Il en va de même en français avec les adjectifs décrivant la forme d'une entité discrète dans *du riz long* ou *du sucre cubique*. On note que les adjectifs de dimension *grand-petit* seraient, comme *bon-mauvais*, des primitifs sémantiques (Wierzbicka, 1993a : 17, Goes, 1999 : 46). Pour ce qui est de *small change*, comme de l'usage familier de *big money*, l'adjectif fait quitter le plan de la référence spatiale tridimensionnelle pour celui de la valeur.

tels dans la littérature. Deux noms m'ont paru particulièrement intéressants dans la mesure où il peuvent dans certains contextes perdre leur caractère collectif, et constituent de ce fait une espèce de point de rencontre entre collectif et massivité. Le premier est *clump*, qui peut soit regrouper des unités discrètes comme dans *a clump of trees* ou *a clump of hair*, soit renvoyer à une entité compacte dans laquelle aucune sous-unité n'est discernable (*a clump of earth*). L'on a donc affaire dans le premier cas à un groupe de grain très serré apparenté à *cluster* et dans le second cas à une entité de type *piece*. Le deuxième nom, *network*, est analysable sur le modèle d'un graphe connexe. Dans cette perspective, il n'est collectif que par anamorphose et peut sélectionner deux types d'unités discrètes qui sont soit les nœuds, soit les arêtes du graphe. Face à un massif qui présente lui aussi une trame réticulée pouvant être vue comme constituant une même matière de texture unie (*scaffolding*), il perd son caractère collectif.

3. 2. 2. c. Les modes de discrétisation du massif

Ces résultats m'ont ensuite permis de distinguer entre divers modes de discrétisation des massifs, exposés brièvement en raison des contraintes d'espace dans une publication papier (Arigne, 2005b), et de façon plus détaillée dans une publication en ligne (Arigne, 2006). Les divers types de discrétisation sont au nombre de quatre : T1, qui permet d'isoler une occurrence unique, T2 qui isole aussi une occurrence mais par le biais d'un contenant, T3 qui isole un type, et T4 qui donne une référence aux unités multiples rassemblées par le nom discret collectif. Comme l'avait montré la publication antérieure (Arigne, 2005a), la discrétisation par les noms discrets collectifs est forcément double et l'on a toujours T1 et, d'une façon ou d'une autre, T4, ces deux types correspondant à l'unité unique de rang supérieur et aux sous-unités multiples de rang inférieur. Cette dualité de référence et donc de discrétisation se perd, bien évidemment, dans les cas où le nom discret collectif perd son caractère collectif. Ainsi en est-il de *class* (Arigne, 2005b : 83, 2006 : IV. 3) dans l'exemple *a particular class of mail* avec lequel on n'observe qu'une discrétisation T3, et de *network* dans *a network of scaffolding* où n'est mise en œuvre qu'une discrétisation T1, les sous-unités faisant, avec *scaffolding*, défaut (Arigne, 2005b : 82, 2006 : IV. 2). Par ailleurs, la discrétisation T4 qui met en saillance les unités multiples peut être étayée par une discrétisation de type T3 concernant les types (T4 / T3) comme, pour prendre le cas le plus simple, dans *an assortment of cheese* (Arigne, 2005b : 78, 2006 : III. 1)

3. 2. 2. d. Les noms de maladie massifs

Dans le cadre de mon projet de recherche, figurait aussi la quantification des noms de maladie massifs que je voulais explorer de façon systématique. Au cours de mes lectures et relectures sur les massifs, j'avais été arrêtée par les commentaires de Rivière (Larreya et Rivière, 1999 : 143, 2005 : 158), qui me semblaient inadéquats à la réalité linguistique du fonctionnement de ces noms. J'ai alors ouvert ce petit chantier et me suis très vite aperçue que le BNC, trop généraliste, ne me donnait d'informations ni en quantité suffisante ni en variété suffisante. J'ai donc dû aller me servir dans le foisonnement de la Toile, ce que j'ai fait par l'intermédiaire du moteur de recherche Google. Il a ensuite fallu vérifier l'origine des écrits pour ne conserver de leurs auteurs que ceux dont l'anglophonie native pouvait être raisonnablement attestée. Le travail effectué m'a permis de montrer des spécificités référentielles, diverses, des noms de maladie massifs. Afin de décrire ces particularités, j'ai poursuivi dans la voie ouverte lors de l'initiation de ces travaux (Arigne, 2005a) c'est-à-dire celle de l'ontologie linguistique. Là, les analyses de Zemach (1970 / 1979), qui distingue entre *non continuants*, *continuants in time* (ou *things*), *continuants in space* (comme *the French Revolution*) et les *pure continuants*, m'ont permis de classer les phénomènes et de dégager des modes d'existence différenciés pour les entités auxquelles renvoyaient les noms de maladie massifs (Arigne, 2008). Ainsi, selon que la maladie est localisée sur un seul patient ou envisagée sur un mode épidémique (et donc collectif sur le plan linguistique), selon que son évolution est vue comme linéaire ou que cette maladie a des manifestations discontinues, selon qu'il s'agit ou non d'une maladie historique, on peut observer pour la maladie des modes d'existence différents qui permettent ou non tel ou tel type de quantification. On aura par exemple :

(30) [...] *you do have some arthritis in one hip* (Arigne, 2008 : 149)

(31) *a flare of arthritis / an episode of flu* (Arigne, 2008 : 155)

(32) *"In hockey, there's a lot of arthritis [...]"* (Arigne, 2008 : 152)

(33) *a mysterious outbreak of arthritis* (Arigne, 2008 : 156)

auxquels on peut ajouter les phénomènes de conversion de l'exemple (34)

(34) [...] *arthritis / savagely incapacitating influenzas, bronchitis*

(Arigne, 2006 : 157)

ainsi que, en (35) avec *kind*, le mode de discrétisation T3 qui passe par les types et isole un type unique ou, avec un nom discret collectif comme *range* en (36), se conjugue avec T1 et permet d'isoler plusieurs sous-unités qui sont des types (T4 / T3) :

(35) *Each kind of arthritis* (Arigne, 2008 : 155)

(36) *As you probably know, arthritis does encompass a wide range of arthritises and about half of those are these auto immune or inflammatory arthritises*
(www.rx.wa.gov/documents/060215transcripts.pdf)⁸⁰

Dans cette étude, la discrétisation par des noms discrets collectifs ne se retrouve qu'épisodiquement, avec des noms comme *outbreak*⁸¹ ou *range*.

3. 2. 2. e. La monographie sur les noms discrets collectifs

Le volume 3 présenté avec cette synthèse est constitué d'une monographie consacrée aux noms discrets collectifs et divisée en deux parties complémentaires. La première partie, intitulée *Eléments pour une typologie des noms discrets collectifs*, est le travail qui s'est révélé nécessaire lors de l'étude de la quantification des noms massifs singuliers par des noms discrets collectifs dans le syntagme *N1dc of N2msg*. Il dessine les grandes lignes d'une typologie des noms discrets collectifs. La deuxième partie, *Les noms discrets collectifs : problèmes de classification*, propose une analyse du concept de collectif appliqué aux noms dans la littérature, tel qu'il apparaît dans des travaux de linguistique anglaise et française. Chacune de ces deux parties comporte une argumentation propre et autonome et peut de ce fait être lue séparément.

• Eléments pour une typologie des noms discrets collectifs

L'analyse et l'élaboration de la typologie des noms discrets collectifs ont été entreprises lors de l'étude de la quantification des massifs par les noms discrets collectifs (cf. 3. 2. 2. a). Elle faisait à l'origine partie d'une recherche beaucoup plus vaste dans laquelle étaient étudiés à la fois les noms discrets collectifs et la quantification des massifs singuliers par ces mêmes collectifs. Le titre provisoire en

⁸⁰ Ce texte est la transcription non officielle d'une réunion tenue à Washington le 15 février 2006 (*Unofficial transcript, Washington State Pharmacy and Therapeutics Committee Meeting, February 15, 2006*). La date de mise en ligne n'est pas indiquée, mais je n'avais pas trouvé cet exemple lors des recherches de corpus sur le sujet que j'avais faites entre février et mai 2006.

⁸¹ Le nom *outbreak* ne figure pas parmi les noms discrets collectifs examinés dans l'ouvrage original joint à ce dossier (Arigne, 2010), parce qu'il ne comporte pas dans son sens, de façon stable et primaire, l'idée de sous-unités multiples (*an outbreak of rain*). Il ne devient collectif qu'associé à un nom comme un nom

était *Noms massifs et quantification : le codage de la référence par les noms discrets collectifs*. Ce travail n'a pas à l'époque été mené à terme, des problèmes de santé ayant non seulement amputé ma période de délégation de ses quatre derniers mois mais aussi entraîné une incapacité intellectuelle d'un peu plus de deux ans. Comme il s'agissait d'un travail de longue haleine, j'ai dû le suspendre afin de pouvoir répondre aux attentes quantitatives de l'institution. Les publications 2005a et 2006 (et sa version papier, trop courte, de 2005) ont rempli cet office, tout en permettant de couvrir une assez grande variété de cas pour lesquels le massif était discrétisé par un nom discret collectif. Ces choses-là ayant été exposées d'une façon que j'estimais suffisamment détaillée, je me suis engagée dans la rédaction d'un travail qui, conçu comme un tour d'horizon des noms discrets collectifs, en dresserait une typologie assez complète, sans tenir compte des N2 massifs singuliers. Je me limiterais alors au format *N1dc of N2pl* qui m'avait permis de garantir de façon indépendante le caractère collectif du N1, nécessaire à la démonstration de la référence multiple des N2msg (Arigne, 2005a : 11-12). Les contraintes éditoriales étant celles que l'on connaît, j'ai décidé de compacter le texte au maximum afin de pouvoir espérer produire un article, certes volumineux mais d'un format acceptable, quitte à le diviser ensuite en deux parties. Pour cette raison, le nombre d'exemples proposés s'est vu réduit à l'essentiel, ne rendant que peu justice à la grande variété observable dans le foisonnement du corpus. C'est, à peu de choses près, cette version qui est proposée aujourd'hui, et qui bénéficierait sans doute de l'ajout de compléments, tant en ce qui concerne les exemples que la discussion de fond. Cette classification a déjà été portée à la connaissance du lecteur sous une forme morcelée et à la faveur d'autres problématiques, dans des publications antérieures (Arigne, 2005a, 2005b, 2006). Si elle est donc, en partie, éventée, elle n'a jusqu'ici jamais été présentée dans sa totalité, c'est-à-dire comprenant le tableau complet et ordonné de ses classes et les diverses discussions accompagnant cette proposition de classement.

Dans cette présentation, plus de deux cents de noms discrets collectifs se trouvent répertoriés et classés dans diverses catégories telles que :

- Les noms de nombre : *number*
- Les groupes d'animés : *audience, family*
- Les noms de séries comprenant :
 - i) les séries spatiales statiques : *row*

- ii) les séries temporelles : *succession*
- iii) les séries plus abstraites : *series*
- iv) les alignements mobiles : *convoy*
- v) les séries complexes : *spate, batch, volley*
- Les regroupements divers d'unités :
 - i) les regroupements d'items comprenant – a) les collections à principe d'organisation faible : *group* parmi lesquels les groupes serrés : *cluster*, – b) les collections à principe d'organisation plus fort : *set*
 - ii) les regroupements d'éléments multiples mis en contact – a) les empilements : *pile* et – b) les ensembles liés : *bunch*
- Les réseaux : *network*
- Les dispositions d'éléments :
 - i) les arrangements divers : *array*
 - ii) les dispositifs guerriers et militaires : *battery*
- Les regroupements d'occurrences selon des critères qualitatifs :
 - i) les collections d'occurrences classées : *assortment*
 - ii) les collections en désordre : *jumble*
 - iii) les noms de mélanges et de fusions : *mixture, blend*
 - iv) les quantificateurs variétaux : *variety*
- Les collections de types : *range*
- Les collections d'autonymes : *list*
- Les collectifs « secondaires » utilisant la métaphore du tout intégré non collectif :
 - i) la métaphore de l'organisme : *body*
 - ii) la métaphore du cercle : *circle*
- Les tous intégrés seconds :
 - i) les tous seconds par déconstruction : *kit, puzzle*
 - ii) les tous seconds fabriqués de toutes pièces : *patchwork, collage*
- Un tout fabriqué et l'équilibre des saillances : *mosaic*
- La saillance des tous intégrés sur les unités multiples : *forest*
- Les noms dont le sens est lié à la multiplicité et aux nombres : *multiplicity*

L'élaboration de cette classification a été l'occasion d'approfondir l'analyse référentielle de ce qu'était un nom discret collectif en général, ainsi que celle de chacun d'entre eux, y compris dans leur éventuelle polysémie. Certaines de ces classes de noms discrets collectifs se situent d'emblée dans une problématique qui s'ancre directement dans ce qui constitue justement les noms discrets et les définit, à savoir leur caractère de tout intégré. Ainsi, des collectifs tels que *kit* ou *montage*, qui sont des tous seconds, se laissent analyser à l'intérieur d'une hiérarchie de tous intégrés, liée au degré de connexité. A l'intérieur de cette problématique du tout intégré et de la connexité, il convient d'envisager la saillance relative des deux types d'unités discrètes qui constituent le nom discret collectif, à savoir l'unité discrète de rang supérieur et les unités discrètes de rang inférieur. En effet, des noms comme *forest* ou *wardrobe* mettent au premier plan l'unité de rang supérieur, alors que *number* ou *spate* privilégient les sous-unités de rang inférieur. Enfin, les classes de noms discrets collectifs ne sont pas des classes étanches et un même lexème (*line, family, class,*

catalogue...) peut appartenir à plusieurs classes différentes, en fonction de son emploi dans tel ou tel contexte particulier. Si l'on prend l'exemple de *line*, l'on voit qu'on peut le trouver dans trois sens différents dans les séquences suivantes :

- (37) *a line of smelly bins*
- (38) [...] *he is the last in a line of warriors*
- (39) *a new line of Unix processors*

Dans ces trois emplois, *line* s'analysera comme renvoyant respectivement à une série spatiale statique, un groupe d'animés (lié à une succession temporelle) et une collection de types.

• Les noms discrets collectifs : problèmes de classification

Cette typologie n'a pu voir le jour que grâce au pouvoir heuristique du concept de collectif, débarrassé de nombre de scories de la tradition grammaticale, considérée dans ses aspects aussi bien intellectuels que sociologiques. Là encore, comme pour isoler une valeur-origine ou pour définir le concept de discret, il convenait de rester fidèle à mon parti pris d'unités minimales aussi claires et distinctes que possible. Dès les années 90, j'avais été frappée par les contradictions et incohérences des définitions et par leur surdétermination, ce qui les rendait très peu robustes. Le concept de collectif appliqué aux noms en général et aux noms discrets en particulier, a tôt fait apparaître qu'un grand nombre de noms collectifs étaient souvent, et parfois toujours, passé sous silence. Parmi ces noms collectifs habituellement ignorés, ont surgi un très grand nombre de noms discrets. La cécité des linguistes était observable dans les études de linguistique anglaise, mais aussi dans des travaux de linguistique française.

Cette question est évoquée au cours de discussions tenues dans la première partie de la monographie. Comme j'estimais qu'elle méritait des développements plus détaillés, elle fait l'objet de ce qui constitue la deuxième partie, consacrée à des problèmes de classification et sous-titrée *La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs*. Il s'agissait de montrer comment la figure du tout intégré, c'est-à-dire de l'entité discrète, fonctionne chez le linguiste comme une Gestalt cognitive qui conduit à privilégier certains noms collectifs et à en ignorer d'autres. A nouveau, comme pour les termes postiches (2. 1. 2) aussi bien que pour la métalangue servant à décrire des noms qui ne sont pas discrets (3. 2. 1. e), le discret linguistique semble doté d'un caractère primaire.

Par ailleurs, et c'est l'une des thèses de cette deuxième partie, la classification des collectifs par les linguistes tend à montrer que le discret linguistique est intimement lié à une représentation objectale tridimensionnelle qui en constitue le socle.

Quelques exemples suffiront ici à illustrer mon propos. En linguistique anglaise, les noms de groupes d'animés sont souvent les seuls reconnus comme collectifs en raison de leur comportement syntaxique. Employés au singulier au sein d'un groupe nominal singulier, ils peuvent donner au verbe dont le groupe nominal est sujet un accord pluriel. Pourtant, nombre de noms de groupes d'animés sont systématiquement absents des listes et descriptions. Je citerai ici les noms discrets *readership*, *diaspora* et *line*.

(40) *a readership of 100 million*

(41) *The readership were not passively listening to a pundit describe the situation, they were reaching into the event itself through their representative.* (<guardian.co.uk>)

(42) *Outside of Scotland, there is a diaspora of some forty million people claiming Scottish descent...* (<scotland.org>)

(43) *Aside from its empirical and political dimensions, the Chinese diaspora have become a touchstone for a number of theoretical questions in globalising society. They are first and foremost one of the leading contemporary diasporas, [...]* (<sinalaya.com>)

(38) *[...] he is the last in a line of warriors* (<events.nydailynews.com>)

(44) *Bach came from a long line of composers – over 300 years' worth of Bachs all worked as professional musicians.* (<classicsforkids.com>)

(45) *At the same time, a line of singers from Joan Baez to Tom Paxton have continued to use traditional forms for original material...* (<artandpopularculture.com>)

Avec *readership*, l'unité de rang supérieur n'a pas de contours spatiaux définis et les sous-unités que sont les animés ne sont pas regroupés dans un volume que l'œil peut embrasser. Cela peut expliquer que, contrairement à *audience*, ce nom discret collectif ne soit jamais mentionné chez les auteurs. Le nom *lectorat* ne l'est pas davantage chez les linguistes francisants. En ce qui concerne le nom *diaspora*, il peut être décrit de la même manière : pas plus qu'avec *readership*, les animés ne sont regroupés dans un volume que l'œil peut embrasser. En outre, l'idée d'éparpillement et de dispersion des sous-unités est constitutive du sens de *diaspora*. De ce point de vue-là, il peut apparaître comme un tout intégré second né d'un tout intégré premier brisé, et donc comme fabriqué, comme *kit*, par déconstruction. Contrairement à ce qui se passe avec *kit*, le tout intégré premier est lui-même collectif. On constate que *detachment* et *detail*, qui ne comportent pas cette idée de dissémination, mais renvoient à de groupes détachés compacts, sont beaucoup plus aisément perçus comme collectifs. Le nom *détachement*

est d'ailleurs mentionné par Michaux (1992 : 123) dans sa liste de noms collectifs. Pour ce qui est de *line*, le cas n'est pas très différent. Renvoyant à un groupe d'animés envisagé dans le temps et, dans certains cas, sur plusieurs générations, les sous-unités échappent à l'espace tridimensionnel et empêchent la visualisation de l'unité unique qu'est le groupe dans un même volume. On remarquera en outre que *line* part aussi avec deux handicaps certains. Premièrement, lorsqu'il ne renvoie pas à des animés, l'unité de rang supérieur ne se déploie, typiquement, que sur une dimension (*a line of smelly bins*). N'occupant pas la totalité des dimensions de l'espace tridimensionnel, il n'est de toute manière que rarement reconnu comme collectif. Deuxièmement, cette idée unidimensionnelle n'occupe que métaphoriquement l'espace, mais renvoie de fait à une successivité temporelle, ce qui rend, là encore, sa prise en considération comme collectif extrêmement difficile.

3. 3. Quelques remarques sur la cognition et la polysémie

3. 3. 1. Cognition et formalisation

Que ce soit dans les considérations portant sur la discrétisation du massif ou dans celles qui concernent leur invisibilité par le linguiste, l'analyse de ces noms discrets collectifs a une portée cognitive double. D'une part, cette dimension cognitive apporte son éclairage particulier à l'analyse linguistique de chacun de ces noms et peut, de ce fait, être considérée comme une contribution à la linguistique des massifs et des collectifs. D'autre part, elle se déploie sur le plan métalinguistique, puisqu'elle permet l'analyse de certains obstacles qui gênent le linguiste dans ses descriptions et qui sont analysés comme cognitifs.

Il est par ailleurs intéressant de constater qu'un certain nombre de ces noms ont acquis un sens technique que l'on voit utilisé en mathématiques et en informatique. Ainsi en est-il de *group*, *set*, *arrangement*, *combination*, *array*, *lattice*, *sum*, *bundle*, *series*, *range...*, *stack*, *cluster...*, qui font partie du lexique d'une langue de spécialité. Pour cette raison, je me suis appliquée à écarter de mon corpus tous les exemples dans lesquels ces noms possédaient ce type de sens spécialisé. Une chose doit être ici remar-

quée. Ce sont certains de ces noms, pris dans leur sens technique mathématique, qui ont servi à élaborer certaines tentatives de formalisation concernant les noms massifs et les noms discrets, et particulièrement les études de méréologie (voir par exemple Link, 1983, Bunt, 1985, Simons, 1987, Landman, 1989)⁸². N'ayant aucune compétence pour formaliser les phénomènes linguistiques, je suis dans l'incapacité de me prononcer sur le degré de validité ou d'intérêt de telle ou telle position prise au regard de la formalisation de ces problématiques linguistiques. Je me bornerai simplement, au risque de me répéter, à constater que le nom *network*, construit sur le modèle d'un graphe, présente un cas intéressant de point de fusion entre collectif et massif. La double référence faite par les graphes à des nœuds d'une part et à des arêtes d'autre part, permet à ce nom d'avoir tantôt les propriétés des collectifs et tantôt celles des massifs : unités discernables et séparées dans le cas de nœuds (ou parfois des arêtes), tissu uniforme dans le cas de la prise en compte de l'ensemble constitué de nœuds et arêtes en contact. Ceci me paraît extrêmement révélateur d'un point de vue cognitif psycholinguistique.

3. 3. 2. La référence des noms discrets collectifs : polysémie et invariance

Une place importante de mes travaux sur le nom a donc été accordée aux noms discrets collectifs, à leur définition et à leur classification. J'ai tenté de poser des paramètres d'analyse stables qui permettent de regrouper plusieurs lexèmes à l'intérieur d'une même classe et donc de reconnaître à ces lexèmes des caractéristiques sémantiques partagées. On retrouve là, comme pour *shall* et *should*, l'idée d'une compositionnalité du sens. L'analyse de classes de noms n'est pas l'analyse des lexèmes eux-mêmes, mais elle a été contrainte d'accomplir, même de manière incomplète, le détour d'une analyse de chaque lexème pris individuellement. Pour ce qui est des noms discrets collectifs dans les syntagmes *N1 of N2*, s'est posée de façon cruciale la question de l'autonomie référentielle de ces noms, étant donné le complément d'interprétation souvent apporté par le N2 en ce qui concerne la nature des unités multiples rassemblées par le nom

⁸² Link, G., 1983, « The Logical Analysis of Plurals and Mass Terms: A Lattice-theoretical Approach », in R. Bäürle *et al.* (eds.), 1983, *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin, de Gruyter, pp. 302-323 ; repris in G. Link, 1998, *Algebraic Semantics in Language and Philosophy*, pp. 11-34 ; Bunt, H. C., 1985, *Mass terms and model-theoretic semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 325 p. ; Simons, P., 1987, *Parts. A Study in Ontology*, Oxford, Clarendon Press, 390 p. ; Landman, F., 1989, « Groups, Part I » et « Groups, Part II », *Linguistics and Philosophy*, 12, pp. 559-605 et 723-744.

discret collectif (Arigne, 2005a : 15). Ainsi, un nom syncatégorématique comme *array* n'a pas la même autonomie référentielle que le nom *orchestra*.

Les noms discrets collectifs ont un format bien particulier commun à tous qui les constitue en tant que noms discrets collectifs. C'est ce qui leur donne la synonymie partielle évoquée dans la première partie de la monographie (Arigne, 2010). A l'intérieur d'une même classe, ils partagent avec d'autres certaines caractéristiques sémantiques qui sont liées au principe d'organisation des unités multiples. Cela signifie que le principe d'organisation des unités multiples préside à un formatage souvent bien particulier et relativement stable de cet ensemble d'unités et que ce formatage présente bien des caractéristique d'un schéma. Il fonctionne de ce fait comme un apport de sens instructionnel pour l'interprétation de la totalité du syntagme *N1 of N2*.

A côté de cette stabilité constitutive des classes et liée à un sémantisme commun, chacun de ces noms a été envisagé dans sa polysémie. Ainsi en est-il du lexème *collection* (Arigne, 2005a : 19) ou du lexème *line* (3. 2. 2. e *supra*). Si l'on prend le cas de *line*, il est ici permis de penser que quelque chose du sens spatial premier se retrouve dans les sens dérivés. Dans cette hypothèse, il deviendrait possible de reconnaître une forme d'invariance qui se réaliserait en une forme abstraite stable, schéma ou une représentation spatiale projetable sur les deux autres sens. Que ce soit dans le cas de *a line of smelly bins*, de *a new line of Unix processors* ou de *a long line of composers*, on reconnaîtrait pour *line* un schéma spatial uni- ou, à la rigueur, bi-dimensionnel. Ce type d'invariance reste défendable dans la stricte mesure où, tout d'abord, ces noms discrets restent collectifs et où, ensuite, quelque chose du principe organisateur des unités multiples semble conserver une permanence. L'existence de ce phénomène à l'intérieur de la sémantique du collectif ne milite pas pour autant pour une défense de principe de l'invariant. En effet, dans certains cas, le lexème peut ne plus avoir de sens collectif ni de sens qui puisse être rapproché de l'éventuel sens schématique précédemment reconnu. Je ne poserai donc pas d'invariant sémantique pour le nom *number* dans *a number of times*, *they sang a slow romantic number* (OALD00 : 869) et *the verb agrees in number*. Je n'en poserai pas davantage pour *range* dans *a wide range of facilities* et *out of range*. Pour les deux cas, il est très certainement possible de rendre compte du processus de dérivation sémantique créateur de polysémie, comme nous invitent à le

faire les renseignements fournis par les dictionnaires étymologiques ; mais cela ne justifie toujours pas, pour moi, l'existence d'un invariant. De ce point de vue-là, je persévère dans mon parti pris pour des unités minimales et leur compositionnalité modulée (1. 1. 1. b) ainsi que pour une définition du sens positive et non différentielle. Je me situe en cela dans la lignée d'auteurs comme Wierzbicka (1985a, 1988) ou Kleiber (1999), pour n'en citer ici que deux.

Chapitre 4

Sujet et référence : questions de théorisation

Mes travaux, pris dans leur ensemble, témoignent de trois types d'influences. Je me suis d'abord intéressée à la théorie de l'énonciation développée en France par Antoine Culioli et, ensuite, à des types de recherches que l'on trouve couramment dans la littérature anglophone, qu'il s'agisse de linguistique nord-américaine ou d'études situées, de façon plus générale, dans la tradition de la philosophie du langage. A ces deux voies de réflexion s'ajoutent enfin certains courants de linguistique française dont le moindre n'est pas celui qui est illustré par les travaux de Georges Kleiber.

Dans les pages qui précèdent, j'ai dessiné les lignes de force de ma recherche tout au long de mon itinéraire de linguiste. J'ai pour cela passé en revue un certain nombre de mes analyses d'une façon plus ou moins détaillée, et en ai proposé de nouvelles là où l'étude était par trop défailante. Presque arrivée au terme de ce travail de synthèse, je dresserai maintenant un rapide tableau de quelques problèmes fondamentaux qui sous-tendent mon questionnement passé et actuel, et qui me semblent cruciaux pour la discipline. La brièveté des développements qui suivent fait que la réflexion ne peut être qu'embryonnaire et, de ce fait, relativement superficielle. Il convient donc de les considérer davantage comme de simples pistes de réflexion que comme des prises de position solidement étayées et affirmées.

Comme je l'ai rappelé au cours de cette synthèse, mes premiers travaux sur la modalité ont été effectués dans le cadre d'une théorie de l'énonciation qui relie toutes les productions langagières à un sujet énonciateur. Ce sujet énonciateur sur lequel s'articule l'appareil théorique peut être pris comme référent⁸³, et cette référence, comme celle qui est faite à d'autres sujets est forcément prise en compte dans les descriptions et analyses linguistiques. Le souci de décrire minutieusement cette référence, ainsi que la référence

dans son ensemble, a été à l'origine de mes choix théoriques, que ce soit dans mes débuts de linguiste ou dans le courant de mon évolution. S'étant bâti autour du nom, mon deuxième axe de recherche ne pouvait faire l'économie de la problématique de la référence. En même temps, mon passé énonciativiste culiolien, tout comme un certain discours assez répandu en linguistique anglaise dans la France des années 90, me contraignaient à rétablir de façon très explicite l'existence de cette référence dans l'appareil théorique et, avec elle, l'idée d'un sens référentiel. Outre ce caractère référentiel, le sens ne pouvait être autre chose qu'un sens commun, partagé par les sujets. La problématique du sujet refaisant surface, je me voyais contrainte de questionner une nouvelle fois certaines propositions courantes des écrits anglicistes de l'époque. La place du sujet et la référence sont donc les deux thèmes sur lesquels je vais revenir ici. Ils me permettront d'approcher certaines questions théoriques qu'il reste, pour leur plus grande part, à approfondir ultérieurement.

4. 1. Le sujet et la référence : la théorie de Culioli

La théorie de l'énonciation de Culioli propose une vision de la langue centrée sur l'énonciateur, tout énoncé étant analysé comme une construction de ce même énonciateur. L'insistance sur des constructions élaborées par un sujet énonciateur va de pair avec un traitement particulier de la problématique de la référence comme référence construite. Ainsi peut-on lire chez Culioli :

« Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les énoncés et la réalité extralinguistique : il y a construction de la référence. Le premier énonciateur produit un certain agencement avec intention de signifier et cet agencement est pour une partie stable (transindividuel⁸⁴)[...] ».

(Culioli, 1976 : 33)

« Je me suis débarrassé assez vite de la référence car nous posons qu'il n'y a pas de relation directe, immédiate entre un énoncé et un événement. Elle est toujours médiatisée. Nous avons toujours affaire à un événement représenté, construit. [...]

[...] Nous travaillons sur des propriétés, sur des objets que nous construisons. De ce point de vue, le problème de la référence doit être écarté.

J'ai donc été amené à inventer le terme de 'valeurs référentielles' [...] ».

(Culioli, 1985 : 82)

⁸³ Je ne distingue pas ici entre un sujet qui serait l'énonciateur-origine et une coordonnée première de l'appareil théorique, et le locuteur qui produit effectivement les séquences linguistiques à analyser.

⁸⁴ Le texte original de la transcription donne « transindividuelle ».

Malgré l'idée d'une référence construite et l'insistance sur une stabilité sémantique transindividuelle, ces positions énonciativistes et constructivistes ont parfois été entendues de façon incomplète, retenant surtout l'idée d'un sujet énonciateur comme origine de toute construction du sens. Cela a conduit, selon moi, à deux types de gauchissements théoriques concernant la place qu'il convient de donner, dans la théorie, au sujet d'un côté et au référent de l'autre.

Tout d'abord, cette prise de position énonciativiste a parfois conduit à concevoir un locuteur-énonciateur tout-puissant n'en faisant qu'à sa guise, l'aspect social, conventionnel, commun et partagé de la langue n'étant pas toujours évoqué. Ainsi peut-on lire chez Bouscaren et Chuquet, dans un manuel d'introduction à la grammaire linguistique énonciative :

« Pour le même énonciateur, un même nom pourra tantôt avoir les propriétés du discontinu (countable) tantôt du continu dense ou du continu compact (uncountable) selon son contexte.

I don't like rabbit (continu dense)

(le lapin comme nourriture)

She has a rabbit as a pet (discontinu) »

(Bouscaren et Chuquet, 1987 : 82)

Il me semble ici qu'une formulation comme « le même énonciateur » relève d'une maladresse d'exposition qui présente le danger d'entraîner le lecteur, étudiant ou non, à n'aborder la question linguistique de la catégorisation nominale que sous l'angle quasi-unique de la liberté individuelle d'un sujet énonciateur, même si sont parfois apportées plus loin quelques corrections comme « [les noms] ont tendance à fonctionner plus selon une catégorie que selon une autre » (Bouscaren et Chuquet, 1992 : 99). En effet, ce type de présentation linguistique rend insuffisamment justice à l'aspect stable et transindividuel évoqué par Culioli dans la citation ci-dessus et auquel il me paraît souhaitable de faire appel pour traiter les deux emplois, massif et discret, de *rabbit*. Ces deux emplois et sens de *rabbit* témoignent en effet d'un fonctionnement de la langue commun à tous les énonciateurs d'une même langue ainsi qu'à de nombreuses langues, qui fournit un cas exemplaire de polysémie qui n'a certainement pas fini de faire couler beaucoup d'encre⁸⁵. En tout état de cause, il convient de faire clairement le départ entre ce qui ressortit à l'usage partagé de la langue et ce qui est une création individuelle

momentanée pouvant avoir valeur d'hapax. C'est la négligence d'une telle distinction qui m'a conduit à présenter un emploi massif déviant de *kith and kin* comme un usage relativement normé, ce qui n'était et n'est toujours pas le cas (voir avant-propos, §2, sur Arigne 1998 : 54-55).

Se pose ensuite la question de la référence. Les positions cognitivistes et constructivistes comme celle de Culioli⁸⁶ sont une réaction bien compréhensible et tout à fait justifiée à l'illusion de la transparence du langage qui pouvait être encore véhiculée dans divers écrits, grammaticaux ou autres, du siècle dernier. Dans cette optique, on ne parlera plus de référent, mais de valeurs référentielles. Je ne dis moi-même pas autre chose quand je parle de référence construite⁸⁷. Cette apparente mise à l'écart du référent et de la problématique de la référence a parfois conduit certains chercheurs à se défier de l'extra-linguistique et du référent au point d'oublier qu'il s'agissait d'un référent construit qui pouvait peut-être mériter une place, tant dans l'appareil théorique que dans la description linguistique. La description sémantique semblait alors ne pouvoir être comprise qu'à l'intérieur d'un système abstrait au sein duquel tout n'est que construction mentale, mais où les valeurs référentielles ont du mal à se faire accepter comme telles. L'exclusion du référent fait alors que ce référent fait retour là où on ne l'attend pas et porte atteinte à la rigueur de la description linguistique. Ainsi parle-t-on dans l'analyse linguistique des « propriétés physiques des noms » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 82) ou du continu quantifiable et non quantifiable, alors que cette distinction linguistique doit manifestement son origine « plus à la nature des référents extra-linguistiques qu'à un fonctionnement de la langue » (Arigne, 1998 : 46). De la même façon, le refus de penser le référent fait qu'on retrouve ce référent au fondement des catégories comme le montre l'analyse de la conception de nom collectif (Arigne, 2010). Le nom collectif est conçu sur le modèle de l'objet spatial tridimensionnel, et le

⁸⁵ Voir par exemple l'ouvrage *Questions de sémantique* dont le chapitre IV est intitulé « Du veau comptable au veau massif : histoires de polysémie » (Kleiber, 1999 : 103-120).

⁸⁶ L'aspect cognitiviste de la position culiolienne se lit pour moi dans la conception qui est proposée de la notion (1. 2. 1. b et 2. 2. 2. *supra*), ainsi que, de façon plus générale, dans le principe d'une référence construite.

⁸⁷ L'idée d'une référence construite et d'un sens référentiel semble faire l'objet d'un consensus de plus en plus large, comme en témoigne un numéro de *Langages* intitulé *La constitution extrinsèque du référent* (juin 2003). Dans l'introduction, Cadiot et Lebas écrivent que la théorie dite des « propriétés extrinsèques » « [...] ne peut pas être dite a-référentielle ni anti-référentielle », et affirment leur attachement au principe qui consiste à « intégrer l'acte de référence au monde dans l'explication du fonctionnement du langage » (Cadiot et Lebas, 2003b : 3).

linguiste reste aveugle à l'existence de noms collectifs comme *mankind*, *number*, *crocodile*, *readership* ou *diaspora*, pour n'en citer que quelques uns.

Cette exclusion du référent me semble aujourd'hui d'autant plus étrange que, à côté de ce que Culioli appelle les valeurs référentielles, on trouve des relations primitives auxquelles est reconnu un statut ontologique (Culioli, 1978 : 42⁸⁸), dont le caractère ontologique n'a rien à voir avec une ontologie linguistique référentielle construite, telle que j'ai pu l'évoquer dans mes écrits (Arigne, 2005a : 13, 2008 : 146-147). L'auteur écrit :

« Le problème des relations primitives se pose quelles que soient les langues parce que c'est le noyau des catégories grammaticales et quelquefois des catégories sémantiques, comme dans l'organisation spatiale... »

(Culioli, 1976 : 155)

« Le problème de la relation primitive fait partie des problèmes fondamentaux de la constitution de ce système de représentation de cette activité symbolique qu'est le langage et d'un autre côté, il permet de voir la relation qui existe entre les termes constitutifs d'une langue, en particulier le lexique, et la réalité avec laquelle ils s'articulent, soit pour la désigner, soit pour l'organiser, soit pour en constituer une⁸⁹ ».

(Culioli, 1976 : 159)

Ces remarques montrent que les relations primitives, qui font partie de l'appareil théorique, ont à voir avec le lexique et le renvoi de la langue à une « réalité » qu'elle peut « désigner ». Comme l'écrit Gauthier (1989 : 16), « [f]ondée[s] sur une représentation du monde, elle[s] sont] posée[s] comme pré-existante[s] à toute construction linguistique ». Ces relations, en vertu de leur caractère primitif, ne sont pas présentées comme des valeurs construites. En dehors des « valeurs référentielles », la question de la référence est donc bien, en fin de compte, toujours là et ne peut être écartée dans les écrits se réclamant de Culioli. Que l'on pose ou non de telles relations primitives, la prise en compte de la référence se heurte aux difficultés engendrées par l'utilisation du concept culiolien d'une notion posée en amont du lexique. Cette façon de procéder conduit souvent à contourner et, du coup, à dissoudre l'idée même de la référence conçue comme le renvoi par la langue à des choses que le langage nous donne l'illusion de manipuler et qui sont les référents. Ce sont alors la notion elle-même, les entités qui

⁸⁸ La formulation exacte est la suivante : « En dernière analyse, la relation primitive aura un double statut : un statut empirique et un statut ontologique » (Culioli, 1978 : 42).

la structurent et son mode de structuration qui font office de référent dans la description sémantique.

Il convient, me semble-t-il, de réconcilier valeurs référentielles et référent, et d'accepter dans la foulée que les référents auxquels renvoient la langue ne soient autres que ces valeurs référentielles construites par la langue. Il devient dès lors possible de s'engager dans la voie d'une sémantique référentielle qui est une sémantique de la référence construite, cette sémantique référentielle étant, fondamentalement, une sémantique du sens commun qui étudie le sens transindividuel et partagé⁹⁰.

4. 2. La subjectivité

4. 2. 1. La place du sujet dans la théorie

Dans cette théorie de la référence objective car transindividuelle, on aura dans bien des cas affaire à un énonciateur interchangeable en tant qu'il est l'origine de toute construction linguistique. De cette manière, cet énonciateur se retrouve partout, si bien que son pouvoir explicatif dans l'analyse linguistique s'en voit, assez souvent, considérablement réduit. La mention qui en est faite dans certains écrits pourrait très bien, dans ces cas-là, se voir substituer des formules de facture plus anciennes, telles que « l'esprit » ou, comme on le rencontre chez Bally, « notre esprit » (Bally, 1909 / 1951 : 187). L'énonciateur n'est plus un « je », mais un « nous ». C'est pourquoi j'ai pu écrire au début de cet ouvrage que j'avais eu beaucoup de chance d'avoir choisi un sujet de thèse se prêtant à un traitement énonciativiste et « subjectiviste », dans lequel ont émergé des problématiques réellement liées à un énonciateur différencié d'un co-énonciateur (1. 1 *supra*). J'ai ainsi, dans mes analyses, été en mesure de parler de sujets, énonciateurs ou non énonciateurs, qui étaient les termes autour desquels s'articulait l'analyse de valeurs modales et trouvaient parfois leur marque dans des unités linguistiques. Dans le cas de *shall* et *should*, de *shall I open*

⁸⁹ L'orthographe et la syntaxe de ces deux citations extraites de la transcription du séminaire 1975-76 sont ici corrigées par mes soins, puisque l'on trouve *quelque fois* et *elle permet* dans l'original (voir également note 84).

⁹⁰ Pour une discussion approfondie du sens commun étudié dans le cadre d'une théorie de l'organisation du sens, voir Larsson, 1997. Notons que l'on peut rapprocher cette vision des choses d'une des acceptions de la phénoménologie de Husserl, que Lalande commente ainsi : « L'objectivité du monde apparaît

the door? à *strange that he should go so soon*, la modalité est bien reliée à un sujet particulier qui est le siège de désirs et d'affects, qu'il soit l'énonciateur ou le co-énonciateur (*shall I...?*).

4. 2. 2. Le sujet dans la description linguistique

Plaçant ce sujet à l'intérieur d'une valeur-origine de modalité 4 qui est, dans la classification culiolienne, la modalité intersubjective, les valeurs épistémiques ne pouvaient qu'être dérivées et manifester une attitude mentale consistant pour le sujet à se détacher des seuls affects individuels. Un sujet qui évalue les chances de réalisation d'un événement s'éloigne du terrain des conflits de volonté inter-sujets (*you shall, shall I, he must, you should* etc), pour évoluer sur le terrain plus neutre d'un plus ou moins grand degré de certitude qui, de ce fait, peut apparaître comme plus objectif et peut-être pluri-individuel (*he should be there by now, he should win the election then*). En même temps, ce calcul modal est le fait d'un individu unique, ce qui peut amoindrir le caractère potentiellement valable pour tous les sujets que l'on peut attribuer aux propositions. C'est pourquoi l'évaluation d'un éventuel degré de subjectivité ou d'objectivité au sein de l'expression de la modalité de la connaissance se révèle une entreprise bien vaine. Les difficultés en sont apparues lors de l'examen des séquences en *I should think* analysées comme des marqueurs d'inférence et contrastées avec *I think*, lorsqu'elles ont été soumises aux locuteurs natifs :

« Cette mise en parallèle provoque chez les anglophones concernés des commentaires à première vue absolument contradictoires. En effet, les interprétations de la réponse (1b.) [*I should think so*] oscillent entre une plus grande "objectivité" et une plus grande "subjectivité" par rapport à (1a.) [*I think so*], une plus forte "certitude" semblant constituer un moyen terme entre les deux ». (Arigne, 1994 : 144)

Les contradictions d'interprétation sont même parfois le fait d'un même locuteur, comme je le notais dans ma thèse :

« [...] certains locuteurs trouvaient que la réponse b. exprimait une plus forte certitude, un jugement plus objectif, d'autres disaient qu'elle était moins affirmative et plus personnelle, les premiers n'hésitant pas à se contredire eux-mêmes, affirmant à quelques instants d'intervalle que tantôt le "je" s'implique dans l'expression de sa certitude, tantôt se retire de ce qu'il dit ». (Arigne, 1984 : 187-188)

ainsi comme une "intersubjectivité transcendentale", le sujet pluriel, transcendantal, étant le principe par lequel tout prend un sens » (Lalande, 1926 / 1999 : 769).

Comme avec *I should think*, c'est une fois encore dans le domaine de la modalité de la connaissance et donc du non-certain que l'on observe ce type de contradiction lorsque l'on tente d'épingler le degré d'approximation de la certitude. Ainsi, Larreya aboutit à des constatations convergentes concernant l'estimation du degré de vraisemblance donné par les formes *may* et *might*, parfois très difficile à évaluer :

« *In some cases, however, contextual implicatures, or the prosody, make it difficult to judge whether might expresses a lesser or a greater degree of likelihood than may ».*

(Larreya, 2003 : 35)

Le recours aux locuteurs natifs n'éclaircit pas davantage les choses, tant il est difficile d'obtenir un consensus ou, du moins, une majorité satisfaisante. Larreya écrit aussi :

« *I have submitted (33) and (34) to 10 informants, asking them to compare the degrees of likelihood expressed by might and (potentially) by may in the same contexts. For 6 of them, might expresses a lesser degree of likelihood; 3 think that it expresses a greater degree of likelihood (and one of them adds that in It might do a lot of good he would "stress might as much as a lot"); 1 says that might and may express approximately the same degree of likelihood ».*

Bien que je n'aie pas accordé à ce phénomène la réflexion qu'il mérite, je suggérerai une analyse un peu semblable à celle que j'ai proposée pour *I should think*. On pourrait analyser le prétérit modal de *might* comme la marque d'une modalisation supplémentaire par rapport à la forme de présent *may* et donc une nouvelle illustration du phénomène de modalité itérée. Cette modalisation supplémentaire serait à relier au fait que l'assertion contenant le lexème *may* peut être interprétée comme soumise à une condition située dans une hypothétique absente⁹¹. Si, par ailleurs, l'évaluation du degré de vraisemblance peut être rapportée à une échelle de plus ou moins grande subjectivité, on peut imaginer que, comme pour *I should think*, c'est le caractère subjectif même qui fait apparaître une valeur comme plus objective :

« [...] le simple fait de donner à voir et d'objectiver cette démarche subjective peut conduire à une interprétation de plus grande objectivité ». (Arigne, 1994 : 165)

⁹¹ Pour l'idée d'une condition liée à une hypothétique absente avec *I should think*, voir la publication de 1994 (Arigne, 1994 : 147-148). S'agissant du lexème *may*, Gilbert semble opter pour une équivalence sémantique des formes *may* et *might*, « l'opération marquée par le *-ed* de MIGHT d[evant] aussi être postulée pour MAY, même si dans ce dernier cas on n'a aucune trace explicite de cette opération en surface » (Gilbert, 1987 : 48-49).

Le caractère objectif est alors à attribuer à l'explicitation des méandres du fonctionnement mental d'un sujet, devenus eux-mêmes objets de référence.

4. 2. 3. Le transindividuel dans la subjectivité modale

Larreya suggère une solution qui consiste à voir, dans certains cas, la prise en compte par l'énonciateur de ce qu'il pense être l'opinion du co-énonciateur, c'est-à-dire *the hearer's assumed opinion* (Larreya, 2003 : 36) :

« *The meaning of It might be the case that P is then something like "It is possible – although you seem to believe the contrary – that P" ».* (Larreya, 2003 : 36)

Il pourrait alors s'agir d'une valeur polémique que l'on peut, en tant que telle, rapprocher du caractère polémique que l'on trouve avec le *meditative-polemic should* et qui peut activer ou réactiver une valeur de modalité 4 intersubjective (cf. pour *should* Arigne, 1984 : 128-32, 1989 : 176-177). On peut interpréter cette valeur comme la prise en compte, par le biais du prétérit modal, de la possibilité qu'existent des avis contraires chez d'autres locuteurs. Cela ne contredit d'ailleurs pas la thèse d'une hypothétique absente. Le fait d'envisager des avis contraires et, par là, l'existence d'autres sujets peut rendre compte de certaines interprétations de politesse, courtoisie ou moindre brutalité parfois signalées pour *should* en tant qu'il s'oppose à *shall* ou à *must* (cf. Arigne 1984 : 126-136 ; 1989 : 176-180). Comme avec le *meditative-polemic should*, l'utilisation du prétérit modal constituerait un procédé pragmatico-discursif propre à ouvrir « *a psychological meeting-ground* » (Behre, 1955 : 178 ; Arigne, 1989 : 199). Dans cette hypothèse, même dans des valeurs modales ancrées dans une subjectivité particulière, on aurait affaire à une tentative pour dépasser la subjectivité unique d'origine pour prendre en compte une pluralité de sujets et atteindre la dimension transindividuelle d'un sujet pluriel.

Le passage d'un terrain individuel à un niveau plus objectif et transindividuel se donne à voir d'une manière particulièrement intéressante dans l'analyse du *meditative-polemic should* (Behre, 1955, Arigne, 1984, 1989). Outre l'utilisation de la forme de prétérit, les exemples combinent souvent une marque appréciative ancrée dans la subjectivité, par exemple *strange*, et une construction impersonnelle que j'ai appelée plus tard « omni-

personnelle » (Arigne, 1994 : 171), avec *it* et un adjectif, ce dernier étant parfois formé avec le suffixe *-ble* :

(46) *(it is) strange that he should go so soon*

(47) *it is inconceivable that he should have spoken !*

(48) [...] *and it is therefore natural that he should do odd things* (Behre, 1955, p. 50)

Dans ces cas-là, le contenu propositionnel de la subordonnée constitue toujours une première strate sémantique négative qui peut s'analyser comme un extérieur par rapport à ce qui constituerait les attentes de l'énonciateur de la phrase. En même temps, cette strate négative posée comme contraire aux attentes peut être prêtée au co-énonciateur, montrant en cela la prise en compte d'un avis éventuellement contraire de ce dernier. Ceci peut donc être vu comme le débat intérieur d'un même sujet, ainsi que conçu comme la marque d'une relation entre l'énonciateur et d'autres sujets (Arigne, 1989 : 215), ce qui justifie pleinement la formule de « *psychological meeting-ground* » proposée par Behre. L'intersubjectif modal culiolien où jouent des volontés assez « brutes » se voit dépassé dans un transindividuel plus polémiquement correct. Cette extension d'un sujet à plusieurs sujets est ce qui fait de lui un « *cohesive device* » dans l'interaction dialogique ou dans le discours (Jacobsson, 1988 : 83, également cité en 3. 1. 1).

4. 3. Les représentations mentales du sujet parlant : le cognitif

Les deux derniers paragraphes ont montré que l'idée de subjectif⁹² peut, dans l'analyse linguistique, entrer en opposition avec deux termes, qui sont l'objectif d'une part et le multi-subjectif et transindividuel de l'autre. Une fois acceptée l'idée d'une référence construite, ce qui appartient à l'objet ne peut être que de l'objectif construit par des sujets. De ce fait, l'adoption d'une position constructiviste s'accompagne volontiers d'une position cognitiviste (voir note 86 *supra*). Dans cette perspective, les descriptions et analyses d'une référence construite dans la langue par des sujets

⁹² On note que, chez Traugott, « *subjective* » s'oppose à « *objective* » et le concept de *subjectification* gagnerait probablement à être ré-examiné en détail et ré-évalué. En ce qui concerne le caractère objectif, l'auteur signale que logiciens et sémanticiens ont déjà fait remarquer que tant les sens déontiques qu'épistémiques sont ambigus en ce qui concerne leur degré de subjectivité, et écrit que « *it is not clear whether truly objective modality exists, especially in the epistemic domain* » (Traugott, 1989 : 36).

humains peuvent nous donner accès à cet esprit humain qui fabrique ces constructions, et nous permettre de former quelque idée de ce que sont ses représentations mentales.

De ce point de vue-là, la tradition linguistique française et, plus largement, européenne, se situe dans un courant que l'on peut qualifier de pré-cognitif. L'on peut, pour s'en convaincre, relire ce qu'écrivait Bally, il y a de cela à peine plus de cent ans :

« La plus grande imperfection dont souffre notre esprit est l'incapacité d'abstraire absolument c'est-à-dire de dégager un concept, de concevoir une idée en dehors de tout contact avec la réalité concrète. Nous assimilons les notions abstraites aux objets de nos perceptions sensibles, parce que c'est le seul moyen que nous ayons d'en prendre connaissance et de les rendre intelligibles aux autres. Telle est l'origine de la **mé-ta-phore** [...] ». (Bally, 1909 / 1951 : 189)

Les linguistiques françaises du XX^e siècle reliées à la tradition philologique accordent une grande place à la dimension mentale de la langue, dont ils tentent de donner une description. On pense bien entendu à Guillaume, créateur du courant de la psychomécanique, et à Benveniste qui a entraîné à sa suite divers courants tels que ceux de Culioli, Pottier et Adamczewski. Les considérations de Culioli sur une notion génératrice d'unités lexicales montrent des préoccupations cognitivistes certaines (1. 2. 1. b). A côté de cela, un courant nord-américain plus récent de « grammaires cognitives », qui s'est affirmé dans les années 1980, se donne comme novateur et fait l'hypothèse de mécanismes cognitifs généraux qui ne seraient pas spécifiques à la langue (Fuchs, 2004b : 11)⁹³.

⁹³ Je ne connais pour l'instant que peu la linguistique cognitive et ces quelques grandes lignes rapides ne rendent bien évidemment pas justice à l'histoire des grammaires cognitives, ni aux courants linguistiques qui les ont précédées. Pour un tableau plus complet de l'histoire de la linguistique cognitive qui replace la grammaire cognitive dans le contexte du « programme cognitiviste » chomskyen, voir Fuchs (2004 : 11). Pour une approche de la linguistique cognitive proprement dite, on peut consulter, outre Langacker, Taylor (*Cognitive Grammar*, 2002, OUP) et Croft & Cruse (*Cognitive Linguistics*, 2004, CUP). Pour ce qui est plus précisément du biais cognitif de la linguistique chomskyenne, je renverrai à Notari, qui écrit notamment : « Le paradoxe de la linguistique chomskyenne est qu'elle se veut branche de la psychologie et de la biologie tout en ignorant ces disciplines » (Notari, 2010 : 225).

Parmi les auteurs de ce courant cognitiviste, il est difficile de ne pas citer Langacker et ses deux épais volumes intitulés *Foundations of Cognitive Grammar* (Langacker, 1987 et 1991). Dans le premier volume de présentation théorique, l'auteur écrit :

« *Cognitive grammar is fundamentally at odds with the dominant trends in current linguistic theory. It speaks of imagery at a time when meaning is generally pursued with apparatus derived from formal logic* ». (Langacker, 1987 : 1)

Si la posture est nouvelle par rapport à un courant dominant nord-américain antérieur, elle ne l'est bien évidemment pas au regard des linguistiques françaises du XX^e siècle. C'est d'ailleurs ce que note Geeraerts qui, dans un travail sur l'histoire de la sémantique lexicale, commente ainsi une semblable revendication de nouveauté formulée par Lakoff :

« ... *Lakoff's statement that 'The classical theory of concepts and categories has been accepted in the West for two thousand years' (1982a : 99)⁹⁴ overstates the novelty of the cognitive approach. Within the history of lexical semantics as a branch of linguistics, it is rather a partial return to the methodological position of the prestructuralist, historical-philological tradition of semantic research* ».

(Geeraerts, 1988 / 2006 : 395)

Cette critique ne doit pas masquer les avancées de la sémantique cognitive, fondamentales selon Geeraerts au regard de la tradition qu'il évoque. Il conviendrait de mentionner également d'autres types de recherches menées dans la période qui a suivi le structuralisme. C'est ce que fait Geeraerts dans son ouvrage ultérieur consacré aux théories de sémantique lexicale, dans lequel il évoque des auteurs tels que Lyons ou Pottier, ou encore Wierzbicka et Jackendoff, dont l'approche cognitive doit être distinguée de la sémantique cognitive (*cognitive semantics*) proprement dite (Geeraerts, 2010 : 179). Ces auteurs sont rangés dans le chapitre consacré à la sémantique néo-structurale. J'ajouterai pour ma part que, sur cette même période et au sein de courants linguistiques divers, ont été menées bien d'autres études de linguistique au travers desquelles des auteurs tentaient de mettre au jour certains mécanismes attribuables à l'esprit humain. En outre, les considérations des philosophes et, parmi eux, des philosophes du langage, sont parfois un apport précieux en sémantique. Elles apportent à leur façon un éclairage souvent pertinent sur le fonctionnement de l'esprit humain.

⁹⁴ L'ouvrage cité est : Lakoff, G., 1982, *Categories and cognitive models*, Trier, Linguistic Agency of the University of Trier (also as : *Berkeley Cognitive Science Report*, n°2, Berkeley, Institute for Human Learning).

La linguistique cognitive reconnaît, elle aussi, des liens entre l'activité de langage et l'activité de pensée. Le premier volume de Langacker (1987) présente une masse considérable de *theoretical prerequisites*, qui trouvent ensuite leurs applications dans le deuxième volume. Cette abondance de construits théoriques ne peut que comporter une part non négligeable de spéculation, comme le reconnaît l'auteur :

« Some portions of the present work can be regarded as an exercise in speculative psychology. I speak unabashedly about cognitive events, and sometimes go into considerable detail about their architecture and their relationships. All of this must be accepted in the proper spirit. Since I claim no privileged access to the operation of the human mind, there is obviously a substantial (some might say intolerable) element of speculation in any such proposals concerning the specifics of cognitive activity ».

(Langacker, 1987 : 6)

Ceci est inévitable dans la mesure où le linguiste est loin de disposer d'un modèle scientifique neural ou psychologique de l'organisation de la pensée et de la langue. Travaillant en linguistique, il ne peut que se contenter d'espérer que des disciplines connexes viendront un jour appuyer ou confirmer, dans d'autres cas stimuler, les analyses qu'il élabore à partir de phénomènes linguistiques et au travers desquelles il pense donner à voir un mode de fonctionnement mental du sujet. Il convient de garder présent à l'esprit le fait que les analyses linguistiques à visée cognitive concernent le langage elle-même, mais aussi la manière réflexive dont le linguiste construit son discours sur la langue. Ce deuxième aspect est ce que j'ai tenté d'analyser dans la deuxième partie de ma monographie sur les noms discrets collectifs, dans laquelle je démonte la construction des catégories de « nom collectif » que l'on trouve dans la littérature.

4. 4. Des recherches venues d'ailleurs

C'est donc dans les disciplines connexes que la linguistique doit aller chercher une éventuelle confirmation des analyses linguistiques ou, tout au moins, quelques points de convergence. Je mentionnerai dans ce paragraphe quelques recherches issues des disciplines que sont les neurosciences, la psycholinguistique et la psychologie. Un dernier paragraphe nous replacera dans le domaine strictement linguistique, avec une

recherche qui n'est pas une étude de linguistique anglaise, mais qui permettra peut-être d'ouvrir quelques perspectives pour l'étude de l'anglais.

4. 4. 1. Les neurosciences

Le premier horizon vers lequel je me tourne est celui des neurosciences computationnelles, avec les travaux menés par Mondini *et al.* (2008). Il s'agit d'une expérience faite sur l'italien qui concerne la reconnaissance des noms massifs et discrets (*mass nouns* et *count nouns*) et cherche à savoir si discrets et massifs sont traités différemment par le cerveau, d'un point de vue lexico-sémantique⁹⁵. Les sujets sont 18 étudiants des deux sexes, locuteurs natifs et droitiers, à qui est proposée une tâche de décision lexicale dans laquelle ils doivent distinguer entre noms réels et logatomes (*words* et *pseudowords*). On mesure le potentiel lié à l'événement (*Event Related Potential* ou ERP), c'est-à-dire les changements transitoires de l'activité électrique du cerveau qui se produisent en réponse à un événement discret comme, par exemple, la présentation rapide d'un stimulus. Les stimuli comportent 50 noms massifs et 50 noms discrets, ainsi que 100 logatomes, tous présentés sur un écran. Les logatomes sont dérivés des mots réels, dans lesquels on change une syllabe, en accord, semble-t-il, avec la phonotactique de l'italien⁹⁶. Tous les noms sont des noms concrets non polysémiques. En dehors des résultats concernant la rapidité de traitement (plus longue pour les logatomes), l'expérience montre, sans grande surprise, que les deux catégories activent des réseaux neuronaux situés dans l'hémisphère gauche, où sont situées, chez les droitiers, l'aire de Broca et l'aire de Wernicke, considérées comme étant respectivement le siège de la production et de la reconnaissance des mots. Plus intéressant est de constater que, si les réseaux neuronaux activés se recouvrent en partie, les massifs activent un réseau de l'hémisphère gauche plus largement distribué, puisqu'il inclut les régions gauches antérieures et postérieures. Pour les discrets et les logatomes en revanche, l'activité est restreinte au cortex gauche postérieur. Ces résultats sont jugés congruents avec l'idée que les représentations visuelles des objets concrets sont principalement stockées dans des zones postérieures⁹⁷.

⁹⁵ « [...]with particular concern to the lexico-semantic aspects » (Mondini *et al.*, 2008 : 48).

⁹⁶ « [...] in accordance with Italian euphonic rules » (Mondini *et al.*, 2008 : 49).

⁹⁷ « [...] visual representations of concrete objects, such as tools, are mainly stored in posterior middle and inferior temporal gyri » (Mondini *et al.*, 2008 : 52).

« *The particular relation found here for Mass nouns with frontal cortex activation shows how a semantic explanation is entirely sufficient to account for the Mass/Count effect in the left frontal lobe. Unlike Mass nouns, Count nouns have been found for the first time to be processed in the left posterior areas, in a region where concrete Count nouns may need to be integrated with their corresponding visual representations* ».

(Mondini *et al.* 2008 : 52)

Ces dernières remarques rappellent que l'expérience concerne le traitement des noms, et non le stockage qui lui, recrute des zones cérébrales plus larges, comme l'ont montré diverses études sur l'aphasie. Les résultats de l'étude sont confrontés à des résultats divergents obtenus lors d'expériences menées selon des bases méthodologiques différentes avec lesquelles, par exemples, les noms étaient noyés dans l'environnement syntaxique d'une phrase.

On aura noté au passage que les logatomes ont été traités, avec retard et par défaut, comme les noms discrets. Je tirerai ici deux conclusions. La première est que les noms discrets constituent la grille de lecture privilégiée par défaut, et la seconde, à laquelle aboutissent Mondini *et al.*, est que les noms discrets concrets sont en relation avec la représentation visuelle des objets concrets, c'est-à-dire ceux qui occupent l'espace tridimensionnel⁹⁸. Il faudrait sans doute prolonger et confirmer ces résultats par des expériences effectuées avec des noms discrets non concrets, pour savoir si les données obtenues avec les logatomes, a priori ni concrets ni abstraits, doivent être considérés comme encourageants. L'ensemble des résultats actuels me semble néanmoins convergent avec diverses observations que j'ai pu faire sur le fonctionnement de la langue ou de la métalangue. Tout d'abord, le nom *network*, dans son fonctionnement collectif et face à un N2 discret pluriel, peut rassembler deux types d'unités discrètes correspondant respectivement aux nœuds et aux arêtes du graphe (*a network of agencies / a network of streets*). Face à un N2 massif, il ne parvient par défaut qu'à sélectionner des nœuds (Arigne, 2006 : IV. 2). On peut considérer que, d'un point de vue schématique, les nœuds sont représentables par des points et les arêtes par des

⁹⁸ Des études menées sur le français aboutissent à des résultats analogues concernant les verbes d'action, dont le traitement par le cerveau recrute des régions cérébrales motrices. Ainsi Boulenger *et al.* ont mené une expérience sur des parkinsoniens (non déments) dont la pathologie est essentiellement caractérisée par des troubles moteurs. Les troubles de la maladie de Parkinson proviennent d'un défaut de production de dopamine, neurotransmetteur impliqué dans le mouvement, et se traitent à l'heure actuelle par la prise de lévodopa, substance qui permet d'augmenter le taux de dopamine. Comme cela avait été suggéré antérieurement, l'expérience confirme que la représentation de noms concrets et de verbes d'action recrute des régions cérébrales partiellement distinctes. Par ailleurs, le traitement des verbes d'action peut

lignes et que, en tant que suite de points, une ligne est un objet plus complexe qu'un point, et probablement moins prototypiquement objectal. De ce point de vue, les objets reliés ont un statut plus prototypiquement objectal que les « objets relieurs ». Ensuite, on observe que des réponses hâtives à un questionnement sur la motivation des catégories du nombre mettent souvent en avant, pour le singulier, la référence à l'unité et à l'unique. Ce type d'interprétation se heurte à l'existence de noms massifs singuliers comme par exemple *furniture*, *equipment* ou *water*, avec lesquels il est difficile de défendre l'interprétation d'une unité et de l'unique. Même en restant au niveau du discret, l'interprétation d'unique se voit également mise en danger puisque certaines langues, comme le gallois et le hongrois, font figurer le singulier ou une forme modifiée de singulier avec des numéraux supérieurs à un (Matthews, 1974 / 1991 : 235, Corbett, 2000 : 211⁹⁹). Enfin, la tendance à privilégier des noms à référents objectaux tridimensionnels s'observe chez les linguistes lorsqu'ils cherchent à circonscrire ou à définir les noms collectifs (Arigne, 2010).

4. 4. 2. La psycholinguistique et la psychologie

J'exposerai maintenant quelques résultats obtenus en psycholinguistique et en psychologie, tels qu'il sont exposés par Wiesniewski (2010). L'auteur récapitule les résultats d'un certain nombre d'expériences de psycholinguistique menées depuis un peu plus de dix ans, qui questionnent la motivation conceptuelle de l'opposition discret *vs* massif. J'en mentionnerai une, conduite par Middleton *et al.* (2004)¹⁰⁰, qui vise à tester les paramètres de la discernabilité perceptuelle et porte sur des agrégats (*aggregates*), c'est-à-dire des entités constituées d'éléments multiples, relativement petits et présents ensemble tels que *rice* ou *toothpicks*. Comme le montrent ces deux exemples, les agrégats peuvent être désignés par des noms massifs aussi bien que par des noms discrets. L'expérience consistait à montrer à des sujets des nouveaux agrégats (*novel aggregates*), chacun étant présenté sous la forme d'une paire de dessins dans laquelle varie la taille des éléments multiples et / ou la proximité spatiale de ces mêmes

être affecté de façon sélective chez les parkinsoniens privés de traitement dopaminergique, et ce déficit cognitif disparaît après l'administration de lévodopa (Boulenger *et al.*, 2008).

⁹⁹ Voir aussi Arigne (1998 : 40-41 et 2010).

¹⁰⁰ La référence est : Middleton E. L., Wiesniewski, E. J., Trindel, K. A. and Imai, M., 2004, « Separating the chaff from the oats: Evidence for an conceptual distinction between count noun and mass noun aggregates », *Journal of Memory and Language*, 50, 4, pp. 371-394.

éléments. Le nom proposé pour chacune des paires est à chaque fois un logatome (*blickets, carpel, shords, blicket...*), inséré dans des phrases telles que *these things are blickets* ou *this stuff is carpel*. Les résultats de l'expérience montrent que la taille des éléments n'a aucun effet sur le choix du dessin associé au nom, contrairement à la contiguïté spatiale qui, elle, est déterminante. Les agrégats à éléments non contigus reçoivent des noms discrets tandis que les agrégats comportant des éléments contigus se voient attribuer des noms massifs. La contiguïté perceptuelle semble donc assurer la continuité sémantique donnée par la langue. Outre de nombreuses expériences de psycholinguistique, Wiesniewski relate également une expérience de psychologie menée par Bloom et Veres (1999¹⁰¹) et portant sur les groupes. Pour Wiesniewski, elle concerne les référents des noms discrets collectifs, apparemment les seuls à recevoir l'appellation de *collective nouns* (Arigne, 2010). De cette expérience, élaborée pour évaluer l'intentionnalité attribuée à des groupes, ressort la constatation que lorsque des entités discrètes qui sont en relation spatiale de proximité se déplacent d'une façon synchronisée dans une même direction, elles sont perçues comme une unité unique :

« ... when individual entities in close spatial proximity undergo certain types of synchronized movement, they are perceived as a single unit ».

(Wiesniewski, 2010 : 180)

Cette deuxième expérience psychologique me semble aller dans le sens des observations que je proposais concernant les noms d'alignements mobiles comme *convoy* ou *queue*, pour lesquels « la mobilité dans l'espace donne un contour et une saillance particulière à l'unité de rang supérieur qu'est l'unité collective », ce qui permettait à ces noms de discrétiser le massif plus facilement que les noms d'alignements statiques comme *row* (Arigne, 2005a : 33). De la même façon, l'analyse de *volley* faisait observer que « la portion d'espace dessinée par des trajectoires multiples donn[ait] du "corps" au N1dc », lui permettant de discrétiser un N2 massif (Arigne, 2005a : 33). S'agissant de l'expérience de psycholinguistique, elle appuie la pertinence d'une distinction catégorielle que j'ai proposée concernant les noms discrets collectifs. J'ai en effet isolé des classes de noms de « groupes serrés », de noms « groupes d'éléments mis en contact » et de noms qui renvoient à des « ensembles liés », illustrées respectivement

¹⁰¹ L'article cité est : Bloom, P. and Veres, C., 1999, « The perceived intentionality of groups », *Cognition*, 71, B1-9 ; cet article est téléchargeable au format pdf sur <www.yale.edu> (consulté le 1^{er} août 2010).

par les noms *cluster*, *stack* ou *bundle*. Seuls les deux derniers discrétisent le massif sans difficulté, ce qui peut être mis sur le compte de leur compacité qui donne saillance et relief à l'unité unique de rang supérieur. L'analyse de *clump*, vu tour à tour comme collectif et non collectif, s'appuie sur de semblables paramètres (Arigne, 2005a : 29-30 et 3. 2. 2. b).

4. 4. 3. La linguistique

Enfin, pour ce qui est de la linguistique, je me référerai à Givón (1981), qui expose le cas du *Street Hebrew*, dialecte qu'il dit être à certains égards assimilable à un créole. L'étude de ce dialecte permet d'observer le premier stade d'utilisation du numéral *one* comme indéfini. Dans ce dialecte, le numéral *exád*, dans sa forme réduite et affixée *-xad* (*-(a)xat* au féminin), ne s'associe qu'à des noms dont l'interprétation est occurrence (non générique) et spécifique, et que l'on introduit dans le discours. Ce cas se différencie très nettement de celui de l'anglais, situé pour l'auteur en bout de chaîne de l'évolution, puisque l'anglais peut faire figurer l'indéfini *a* (forme affaiblie de *one*) aussi bien en position prédicative (*John is a teacher*) que dans des interprétations génériques (*A horse is a four-legged animal...*). L'espagnol, comme nombre de langues romanes, se situerait à un niveau intermédiaire de la chaîne (*Juán es profesor de idiomas* / **un profesor...*). Le numéral implique une forme d'existence et *N-xad* (*-(a)xat*) est toujours interprété comme *un(e) certain(e) N*, spécifique. Givón note des phénomènes convergents concernant l'ancien français *uns* qui ne s'associait qu'à des interprétations référentielles du nom¹⁰². Ces données sont confirmées par Moignet qui observe que l'article indéfini *uns* en ancien français (*un / une* au cas régime) semble s'employer majoritairement « pour présenter un être particulier qui n'a pas encore paru dans un énoncé » (Moignet, 1988 : 101). Dans cette analyse, *uns* a donc, comme *-xad* en *Street Hebrew*, une valeur de renvoi à une occurrence spécifique nouvellement introduite dans le discours.

Le fonctionnement de la langue nous fait retrouver ici le lien entre un nombre de choses et l'existence de ces choses, souligné par Guedj (1996 : 13-15) et que j'expose dans la

¹⁰² La source donnée est : Price, G., 1971, *The French Language: Present and Past*, London, Arnold.

deuxième partie de ma monographie (Arigne, 2010)¹⁰³. L'idée de l'unité associée à l'objet discret apparaît ici liée à l'existence¹⁰⁴. Cela me paraît constituer une donnée intéressante pour l'étude de la détermination dans les langues, qu'il conviendrait de garder présente à l'esprit lors du questionnement des valeurs de l'article indéfini singulier. On connaît par ailleurs le lien entre existence et nécessité, qui a été abordé à la faveur de l'analyse du bon et du bien. L'ensemble de ces données constitue un terreau pour d'éventuelles réflexions futures.

4. 5. Conclusion et perspectives

4. 5. 1. Pour conclure...

Tout au long de ce travail de synthèse, j'ai défendu l'idée d'un sens référentiel et d'une linguistique qui s'attache de près aux phénomènes linguistiques et se fait au plus près de ces phénomènes linguistiques. C'est en examinant les spécificités référentielles des unités linguistiques que l'on peut, à mon sens, avancer dans la compréhension de la sémantique de ces unités. L'analyse des noms de maladie massifs, du générique intitulatif (par exemple, avec *the boxer sleeps*), ainsi que la distinction de plans de référence différents (par exemple, norme ou occurrences particulières, objet mondain ou pictural, contenu propositionnel ou idée du contenu propositionnel), sont autant d'illustrations des spécificités référentielles construites. Pour les analyses nominales, le sens référentiel se fonde sur un recours à une analyse méronymique qui participe d'une ontologie linguistique. L'analyse de la polysémie et des dérivations sémantiques du lexème *shall* a montré comment l'esprit de la valeur-origine s'inscrit parfaitement dans celui d'une théorie du prototype étendue. L'ensemble de ces analyses linguistiques cherche à respecter une forme de réalisme de l'intuition des locuteurs et, partant, une forme de *naturalness*. Les référents étant des référents construits, ce réalisme mental sera sans peine un réalisme du référent¹⁰⁵. Cette forme de réalisme qui sous-tend la

¹⁰³ Je rappelle ici deux des citations proposées dans la monographie : « Les choses que l'on veut nombrer sont semblables en tant qu'elles sont... » ; « Voici un tas d'objets. Ils sont là ensemble. Rendre compte de cette *coexistence*, et seulement d'elle, c'est dire "combien" ils sont. Pour ce faire, il faut constater qu'ils existent, et qu'ils existent de la même façon : il n'y en a aucun qui existe différemment des autres... » (Guedj, 1996 : 14).

¹⁰⁴ Cf. le rappel de Kleiber (1987 / 1994 : 17-18) cité *supra* en 2. 1. 2).

¹⁰⁵ Je pense au réalisme modéré et modulé prôné par Kleiber (1999 : 27), repris par Arigne, (2005a : 13).

thèse d'un sens référentiel s'accompagne d'une vision du sens comme transindividuel et, par là, intersubjectif. Cette idée d'un sens partagé s'oppose à de celle d'un éventuel relativisme du sens.

Le souci d'un certain réalisme psychologique du sens est ce qui m'a portée, dès la fin des années 70, à m'instruire de certaines réalités psychologiques concernant la genèse de la pensée modale (Piérait-Le Bonniec, 1974), qui m'ont ouvert des pistes de réflexion pour l'étude du lexème *shall*. Le recours aux locuteurs participe de ce réalisme, tout comme la constitution de corpus abondants. L'étude linguistique me semble toujours pouvoir bénéficier d'une attitude ouverte sur d'autres horizons, qu'il s'agisse d'autres recherches linguistiques ou, quand cela est possible, les sciences cognitives ou la philosophie¹⁰⁶.

Ce souci de justesse psychologique me conduit à penser que les résultats de mes recherches peuvent avoir, dans la lignée des études françaises du XX^e siècle, une certaine portée cognitive. Une certaine portée seulement, d'une part parce qu'en tant que linguiste, je n'ai recours qu'à l'intuition et d'autre part parce qu'il n'est pas sûr que chaque portion ou parcelle du fonctionnement de la langue traduise un fonctionnement cognitif analysable ailleurs dans le cadre des neurosciences ou des sciences psychologiques. Par ailleurs, la difficulté à corroborer des résultats en raison de l'extrême jeunesse des sciences cognitives ne doit pas être porteuse de découragement, mais au contraire inviter à persévérer dans une linguistique qui se fasse, toujours, au plus près de la langue. C'est en tout cas, pour moi, la seule linguistique que je croie devoir faire.

Les analyses linguistiques m'ont aussi permis de questionner la métalangue, comme par exemple l'opposition dense *vs* compact, l'opposition générique *vs* spécifique ou encore le concept de nom collectif. Il semble que, sur le plan psychologique, l'on puisse observer un primat de la représentation de la référence objectale tri-dimensionnelle et de son existence au sein des représentations mentales des sujets humains, qu'ils soient simples locuteurs ou linguistes. La prégnance de ce type de représentation constitue un

¹⁰⁶ D'autres données psycholinguistiques ont été également examinées (Arigne, 2007 : I, note 1), qui ne semblent pas permettre de tirer des conclusions quant à des stades successifs d'apparition des marques modales.

obstacle à l'analyse, comme on l'a vu, par exemple, pour la norme et le générique intitulatif. Une catégorisation trop hâtive ou non réfléchie peut alors s'interposer entre le linguiste et son objet d'étude. En ce qui concerne l'étiquette de nom collectif, ma monographie montre que la langue est souvent plus audacieuse que le linguiste. C'est justement ce fonctionnement créatif de la langue qu'il faut essayer d'examiner et de comprendre de la façon la plus intime qui soit.

4. 5. 2. Et pour l'avenir ?

Je compte poursuivre dans cette voie. J'explorerai sans doute dans un proche avenir des questions de détermination abordées ici avec les problèmes du générique et de l'article indéfini. Je souhaiterais aussi poursuivre l'analyse des points communs entre massifs et collectifs, et me pencher sur le cas des noms discrets collectifs qui adoptent un comportement de massif, soit en position prédicative (*he's family*, *he's audience*) soit en position sujet (noms comme *family*, *traffic*...). J'aimerais aussi continuer l'étude du nominal en essayant de voir, au travers de leur fonctionnement linguistique, les spécificités référentielles que pourraient recouvrir certains types de noms, comme par exemple les noms de la musique. L'étude du nom *stuff* est peut-être aussi envisageable.

Ma critique du concept de collectif a été l'occasion de comparer les discours métalinguistiques de la linguistique française et de la linguistique anglaise. Ce type de travail s'inscrit dans l'axe de recherche de mon laboratoire (CRIDAF-EA453) intitulé « comparaison des traditions linguistiques et linguistique contrastive ». Un certain nombre de remarques formulées dans ce document de synthèse sont une ébauche de réflexion sur certaines postures et pratiques énonciativistes, ainsi que sur certaines positions concernant la polysémie. Ces réflexions pourraient être l'amorce d'un travail mieux argumenté et plus approfondi, qui prolongerait pour moi cet axe récemment abordé.

Les recherches que je mène à bien ne sont pas toujours exactement celles que je suis amenée à mentionner lors de la confection de « programmes ». Je ne peux donc savoir de façon certaine vers quels objets d'étude mes travaux vont effectivement s'orienter en premier lieu. Toutefois, une chose me semble certaine. Je continuerai à décrire le sens

linguistique selon les principes que j'ai observés jusqu'ici, c'est-à-dire en m'efforçant de décrire avec précision un sens référentiel. Cette théorisation « par le bas », combinée à un certain éclectisme théorique concernant les travaux déjà effectués, me semble préférable à l'utilisation de telle ou telle théorie déjà constituée en système. Cette façon de faire présenterait, pour moi, le risque d'imposer sur l'objet d'étude ses propres catégories et, ce faisant, de manquer son objet. Je poursuivrai donc la voie que je défends dans ce travail de synthèse et qui est celle d'une recherche sémantique au plus près de la langue, dans une linguistique de la langue.

Annexe

Gestion et administration de la recherche

La synthèse de mes activités scientifiques ne serait pas complète sans un bref rappel des divers rôles et fonctions que j'ai pu assumer dans le cadre de ma gestion et l'administration de la recherche. Ce rappel figure ci-dessous, dans lequel diverses rubriques regroupent les activités que j'ai accomplies en ce domaine.

Reuves

- membre du comité de rédaction de la revue SIGMA : de 1987 à 1993
- chargée de la publicité : tenue, mise à jour du fichier des lecteurs potentiels, préparation et diffusion des bulletins de commande : 1988-89 (1989 : la revue SIGMA est gérée par les *Publications de l'Université de Provence*)

Commissions de spécialistes, 11^e section

(11^e section du CNU : Langues, littératures et civilisation des pays anglophones)

- membre élu de la commission de spécialistes (11^e section) de l'Université d'Aix-Marseille I : d'avril 1992 à août 1993
- membre extérieur de la commission de spécialistes de l'Université de Caen (11^e section) : de juin 1992 à août 1993
- membre élu de la commission de spécialistes (11^e section) de l'université de Paris 13 : de 1995 à 2008 (de janvier 1995 à mars 1998 ; de mars 1998 à juin 2001 : membre titulaire et assesseur ; de juin 2001 à juin 2004 : membre suppléant ; de juin 2004 à juin 2008 : membre titulaire)
- membre extérieur titulaire de la commission de spécialistes de l'université de Paris 12 (11^e section) : de mars 1998 à mars 2001

Comité d'experts

— membre élu (B) du comité d'experts (11^e section) institué par l'université de Paris 13 (depuis février 2009)

— vice-présidente (B) élue du comité d'experts (11^e section) de l'université de Paris 13

Le Comité d'Experts de 11^e section est une instance propre à l'université de Paris 13, qui rassemble des enseignants-chercheurs élus. Il est chargé de constituer les comités de sélection et se voit également attribuer toutes les missions qui étaient antérieurement celle des commissions de spécialistes et que les actuels comités de sélection n'ont pas vocation à assumer.

Comités de sélections

— membre extérieur du vivier des comités de sélection (11^e section) de l'université de Paris 12

— membre des comités de sélection (11^e section) de la campagne de recrutement de Paris 13 (2010)

Comité National du CNRS, 34^e section (Représentations, langages, communication)

• membre élu (B2) du comité national du CNRS (34^e section) de sept. 2000 à sept. 2004

• membre élu du bureau du comité national du CNRS (34^e section) de nov. 2002 à sept. 2004

• membre de la commission électorale du comité national du CNRS (de sept. 2003 à sept. 2004)

A cette époque-là, le Comité National du CNRS, mandaté pour 4 ans, était chargé, entre autres choses, de **1)** l'évaluation des équipes et des chercheurs, **2)** de l'examen de divers dossiers tels que : titularisations, promotions, détachements, délégations, demandes de subvention pour revues, colloques et écoles thématiques, **3)** du recrutement des chercheurs et **4)** d'une réflexion sur la conjoncture (analyse et prospective). Il se réunissait trois fois par an.

Equipes de recherche :

Equipes antérieures à ma nomination à l'université de Paris 13

• Linguistique et didactique de l'anglais. DRL, université de Paris 7 : de 1985 à 1988

• Centre de Linguistique Aixoise (CLAIX) : de 1987 à 1993

- Centre d'Etudes de Linguistique Anglaise (CELA), rattaché au Centre des Sciences du Langage de l'université d'Aix-Marseille1 : de 1987 à 1993

Equipes de l'université de Paris 13 (Unités Mixtes de Recherche et Equipes d'Accueil)

• **LLI, LDI, UMR CNRS et Université Paris 13**

LLI, Laboratoire de Linguistique Informatique ; LDI, Lexiques, Dictionnaires, Informatique

- membre du LLI-UMR7546 du CNRS (LLI-UMR7546 du CNRS et de l'université de Paris 13) [UMR7546, puis FRE 2882], puis du (LDI-UMR7187 de l'université de Paris 13 et de l'université de Cergy-Pontoise) : de 1998 au 04/04/2007
- membre du conseil scientifique du LLI-UMR7546 du CNRS à Villetaneuse
- chargée des acquisitions pour la bibliothèque du LLI-UMR7546 du CNRS : de novembre 2000 à septembre 2005

• **CRIDAF, EA453, Université Paris 13**

Centre de recherches interculturelles sur les domaines anglophones et francophones, pôle 3

Pôle 3 : Comparaison des traditions linguistiques, linguistique contrastive

- membre du CRIDAF, depuis la rentrée 2007
- membre élu (B) du bureau du CRIDAF (EA 453), depuis février 2008

Organisation de colloques

— colloque d'anglais oral de Villetaneuse : aide informelle à l'organisation, en 1994, 1998 et 2000

— colloque d'anglais oral de Villetaneuse :

membre du comité organisateur en 2006, 2008 et 2010 (13^e, 14^e et 15^e éditions du colloque)

membre du comité scientifique, en 2006, 2008 et 2010 (13^e, 14^e et 15^e éditions du colloque)

— présidente de séance du colloque d'anglais oral de Villetaneuse (en 2006 et en 2010)

Rattachements divers actuels (sociétés savantes)

- Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)
- Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (ALAES)
- Confrontations en Sciences du Langage (CONSCILA)

BIBLIOGRAPHIE

- Adamczewski, H., 1982, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, A. Colin, 354 p. (avec la collaboration de Cl. Delmas)
- Albrespit, J., 1999, « La quantification du continu », in *Détermination nominale et individuation*, *Cycnos*, vol. 16, n°2, pp. 39-56
- Arigne, V., 1984, *Shall-should. Contribution à l'étude des modalités en anglais contemporain*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris 7, 313 p. (ms.)
- Arigne, V., 1989, « *Shall* et *should*, étude de modalités », in A. Gauthier (dir.), 1989, *Explorations en linguistique anglaise*, Berne, Francfort-s.-Main, New York, Paris, Peter Lang, pp. 153-228
- Arigne, V., 1990, « Représentations métalinguistiques et explication grammaticale. Etude de quelques emplois du modal *shall* en indépendantes et principales », in A. Hamm et J. Pamiès (éds.), 1990, *Linguistique et représentations*, RANAM n°XXIII, Université de Strasbourg 2, pp. 119-140
- Arigne, V., 1994, « Quelques remarques sur les énoncés de type *I should think...* » in *SIGMA 16*, Publications de l'Université de Provence, pp. 141-184
- Arigne, V., 1998, « Le nom : problèmes de nombre et catégorisation nominale en anglais », in C. Paulin (éd.), 1998, *Mélanges Jean Tournier, Recherches en linguistique étrangère n°XIX*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, pp. 32-67
- Arigne, V., 2005a, « Le syntagme *N1 of N2* et la référence multiple des massifs anglais », *Revue de Sémantique et Pragmatique 17*, Presses Universitaires d'Orléans, Orléans, pp. 7-39
- Arigne, V., 2005b, « Les discrets collectifs face aux massifs : des modes de discrétisation du massif », in G. Girard (éd.), 2005, *Parcours linguistiques. Domaine anglais*, CIEREC, Travaux 122, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 73-87
- Arigne, V., 2006, « Les discrets collectifs face aux massifs : des modes de discrétisation du massif (version longue) », in J.-Cl. Souesme (dir.), 2006, *Cycnos 23, n°1, Le qualitatif*, <http://revel.unice.fr/>
- Arigne, V., 2007, « Grammaticalization, polysemy and iterated modality: the case of *should* », *Corela*, vol. 5, n°1, <http://edel.univ-poitiers.fr/>
- Arigne, V., 2008, « Les noms de maladies sont-ils des massifs étranges ? », in G. Girard (éd.), 2008, *Etrange / Etranger, Etudes de linguistique anglaise*, CIEREC, Travaux 137, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 143-160
- Arigne, V., 2010, *Les noms discrets collectifs. Essai de typologie et problèmes de classification*, dossier en vue de l'obtention d'une HDR, vol. 3, Université Paris-Sorbonne (ms.)

- Aristote, *Les parties des animaux*, Paris, Aubier, traduction, introduction et commentaire par J.-M. Le Blond (1945), 205 p.
- Aristote, *Les parties des animaux*, Paris, Les Belles Lettres, texte établi et traduit par Pierre Louis (1957), 3^e édition, 193 p.
- Austin, J. L., 1961, *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press, 306 p.
- Bailey, C., Moore, K. and Moxley, J. (eds.), 1997, *Proceedings of the 23rd Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society (Special Session on Syntax and Semantics in African Languages)*, vol. 23S, Berkeley Linguistics Society, Berkeley
- Bally, Ch., 1909, *Traité de stylistique française*, vol. 1, Paris, Klincksieck (3^e édition, 1951, 264 p.)
- Behre, F., 1950, « The Origin and Early History of Meditative-Polemic *should* in *that*-clauses », *Symbolae Philologicae Gotoburgenses*, Göteborg, Göteborgs Högsolas Arsskrift 56, pp. 275-309
- Behre, F., 1955, *Meditative-Polemic should in Modern English that-clauses*, Stockholm, Gothenburg Studies in English, 4, 183 p.
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard, 356 p.
- Blanche-Benveniste, Cl., Chervel, A. et Gross, M., 1988, *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 494 p.
- Blanvillain, O., 1993, *Représentation formelle de l'emploi de should en anglais contemporain, en vue d'un traitement automatique*, Thèse de doctorat, Université de Paris 7, 341 p. (ms.)
- Blanvillain, O., 2000, « Le modal SHOULD : désactualisation, étalonnage qualitatif et valuation positive », *Anglophonia* 8, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 233-248
- Blanvillain, O., 2001, « Représentation(s) métalinguistique(s) du modal SHOULD », *Anglophonia*, n°10, pp. 63-92
- Bosredon, B., 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses Universitaires de France, 274 p.
- Boulenger, V., Mechtouff, L., Thobois, S., Broussolle, E., Jeannerod, M. and Nazira, T. A., 2008, « Word processing in Parkinson's disease is impaired for action verbs but not for concrete nouns », *Neuropsychologia*, vol. 46, issue 2, pp. 743-756
- Bouscaren, J., Moulin, M. et Odin, H., 1996, *Pratique raisonnée de la langue. Initiation à une grammaire de l'énonciation pour l'étude et l'enseignement de l'anglais*, Paris, Gap, Ophrys, 255 p.
- Bouscaren, J., Chuquet, J., 1987, *Grammaire et textes anglais ; guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Gap, Ophrys, 201 p., (avec la collaboration de L. Danon-Boileau)
- Bybee, P., Perkins, R. and Pagliuca, W., 1994, *The Evolution of Grammar*, Chicago, The University of Chicago Press, 398 p.

- Cadiot, P., Lebas, F. (éds.), 2003a, *La constitution extrinsèque du référent*, Langages 150, juin 2003, Paris, Larousse
- Cadiot, P., Lebas, F. (éds.), 2003b, « La constitution extrinsèque du référent : présentation », in P. Cadiot et F. Lebas, *La constitution extrinsèque du référent*, Langages 150, Paris, Larousse : pp. 3-8
- Campbell, L., 2001, « What's wrong with grammaticalization? », *Language Sciences* 23, n° 2-3, pp. 113-161
- Carlson, G. & Pelletier, F. (eds.), 1995, *The Generic Book*, Chicago, The University of Chicago Press, 463 p.
- Coates, J., 1983, *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, London, Croom Helm, 259 p.
- Corbett, G., 2000, *Number*, Cambridge, Cambridge University Press, 358 p.
- Corblin, F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Librairie Droz, 263 p.
- Cotte, P., 1988, *Le système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Grenoble 3, 1056 p. (ms.)
- Cotte, P., 1999a, « Une boucle étrange : l'ordre des déterminations dans le syntagme verbal de l'anglais », in P. Cotte, 1999, *Langage et linéarité*, Lille, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 39-49
- Cotte, P. (éd.), 1999b, *Langage et linéarité*, Lille, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 224 p.
- Cruse, D. A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 310 p.
- Culioli, A., 1968, « La formalisation en linguistique », *Les Cahiers pour l'Analyse*, n°9, Paris, Editions du Seuil, pp. 106-117
- Culioli, A., 1976, *Recherche en linguistique : théorie des opérations énonciatives*, Transcription du séminaire de DEA (1975-1976) par les étudiants, D.R.L., Université de Paris 7, 262 p.
- Culioli, A., 1978, « Valeurs modales et opérations énonciatives », *Le Français Moderne* 46, repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 135-155
- Culioli, A., 1983, « A propos de *quelque* », in S. Fisher et J.-J. Franckel (éds.), 1983, *Linguistique, énonciation, aspects et détermination*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 21-29 ; repris in A. Culioli, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Gap, Ophrys, pp. 49-58
- Culioli, A., 1985, *Notes du Séminaire de D.E.A. (1983-1984)*, D.R.L., J. Chuquet et J.-L. Duchet (édition), transcription de Jean-Claude Souesme, Universités de Paris 7 et de Poitiers, 113 p.
- Culioli, A., 1986, « Stabilité et déformabilité en linguistique », *Etudes de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne ; repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 127-134

Culioli, A., 1987, « Formes schématiques et domaine », *BULAG n°13*, Besançon, Université de Besançon ; repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 115-126

Culioli, A., 1988, « Autres commentaires sur *Bien* », in Cl. Blanche-Benveniste, A. Chervel et M. Gross (éds.), 1988, *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 169-180 ; repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 157-168

Culioli, A., 1989, « Representation, referential processes and regulation », *Language and Cognition*, J. Montangero and A. Tryphon (eds.), 1989, Fondation Archives Jean Piaget, Cahier n°10, Genève ; repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 177-213

Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Gap, Ophrys, 225 p.

Culioli, A., 1991, « Structuration d'une notion et typologie lexicale. A propos de la distinction dense, discret, compact », in *BULAG*, n°17, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 7-12 ; repris in A. Culioli, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Gap, Ophrys, pp. 9-15

Culioli, A., 1997, « A propos de la notion », in Cl. Rivière et M.-L. Groussier (éds.), *La notion*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 9-24

Culioli, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, Tome 3, Paris, Gap, Ophrys, 192 p.

David, J. et Kleiber, G., (éds.), 1988, *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, Paris, Klincksieck, 305 p.

Delmas, Cl., Adams, P., Deléchelle, G., Girard, G., Lancri, A., Naudé, G., 1992, *Faits de langue, faits de discours en anglais*, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace Européen, 361 p.

Delmas, Cl., Adams, P., Deléchelle, G., Girard, G., Lancri, A., Naudé, G., 1993, *Faits de langue en anglais*, Paris, Dunod, 241 p.

Dixon, R. M. W., 1977, « Where have all the adjectives have gone? », *Studies in Language*, vol. 1, n°1, pp. 19-80, repris (*revised version*) in R. M. W. Dixon, 1982, *Where have all the Adjectives Gone? and other essays in semantics and syntax*, pp. 1-62

Dixon, R. M. W., 1982, *Where have all the Adjectives Gone? and other essays in semantics and syntax*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 256 p.

Dolhenty, J., « Being and Existence », *The Jonathan Dolhenty Archive, Philosophy Resource Center*, <<http://www.radicalacademy.com>> (consulté sur la période mars-novembre 2008)

Dubos, U., 1990, *L'explication grammaticale du thème anglais*, Paris, Nathan, 268 p.

Duchet, J.-L., 1993, « *Shall*, ou l'histoire d'une grammaticalisation manquée », in J.-L. Duchet & L. Danon-Boileau (éds.), *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, pp. 101-113

- Duchet, J.-L. et Danon-Boileau, L. (éds.), 1993, *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé. Mélanges offerts à Janine Bouscaren*, Paris, Gap, Ophrys, 224 p.
- Dufaye, L., 2002, *Les modaux et la négation en anglais contemporain*, Paris, Gap, Ophrys, 327 p.
- Dufaye, L., 2006, « WH- : Fin de parcours », in L. Gournay et G. Mélis (coord.), *Le parcours*, Corela (numéro spécial), <<http://edel.univ-poitiers.fr>>
- Ernout, A. et Meillet, A., 1932, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck, 829 p. (1979 : 4^e édition)
- Facchinetti, R., Krug, M., Palmer, F. (eds.), 2003, *Modality in Contemporary English, Topics in English Linguistics*, 44, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 396 p.
- Fisher, S. et Franckel, J.-J., (éds.), 1983, *Linguistique, énonciation, aspects et détermination*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 179 p.
- Flaux, N., Glatigny, M., Samain, D. (éds), 1996, *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Actes du colloque de Dunkerque, 15-18 septembre 1992, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 406 p.
- Flintham R., 1999, « La construction d'une occurrence individuée de notion nominale compacte en anglais sous la forme <A N (compact) WHICH/THAT> », in *Détermination nominale et individuation*, Cynos, vol. 16, n°2, pp. 21-37
- Franckel, J.-J. et Paillard, D., 1997, « Prépositions et travail notionnel sur les termes mis en relation. Le cas de *sous* en français », in Cl. Rivière et M.-L. Groussier (éds.), 1997, *La notion*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 111-120
- Freud, S., 1901, *Über den Traum*, Wiesbaden, J. F. Bergmann, pp. 307-344 (trad. française *Le rêve et son interprétation*, 1925, Paris, Gallimard, 118 p.)
- Fuchs, C. (éd.), 2004a, *La linguistique cognitive*, Paris, Gap, Ophrys, 262 p.
- Fuchs, C., 2004b, « Pour introduire à la linguistique cognitive », in C. Fuchs (éd.), *La linguistique cognitive*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 1-24
- Galmiche, M., 1988, « Massif / comptable : de l'un à l'autre », in J. David et G. Kleiber (éds.), 1988, *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 63- 77.
- Galmiche, M. et Kleiber, G., 1994, « Sur les noms abstraits », in G. Kleiber, 1994, *Nominales, Essais de sémantique référentielle*, Colin, pp. 48-64 ; repris in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds.), 1996, *Les noms abstraits, Histoire et théories*, Actes du colloque de Dunkerque, 15-18 septembre 1992, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 23-40
- Gauthier, A. (dir.), 1989, *Explorations en linguistique anglaise*, Berne, Francfort-s.-Main, New York, Paris, Peter Lang, 248 p.
- Geach, P. T., 1956, « Good and Evil », *Analysis*, 17, pp. 33-42

- Geeraerts, D., 1988, « Cognitive grammar and the history of lexical semantics », in Rudzka-Ostyn, B. (ed.), 1988, *Topics in Cognitive Linguistics*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, pp. 647-677 ; repris in D. Geeraerts, 2006, *Words and Other Wonders*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, pp. 367-397
- Geeraerts, D., 2006, *Words and Other Wonders*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 493 p.
- Geeraerts, D., 2010, *Theories of Lexical Semantics*, Oxford, New York, Oxford University Press, 341 p.
- Gilbert, E., 1987, *May, Must, Can et les opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, Tome 3, Gap, Paris, Ophrys, 359 p.
- Gillon, B. S., 1992, « Towards a common semantics for English count and mass nouns », *Linguistics and Philosophy*, 15, pp. 597-639.
- Girard, G. (éd.), 2005, *Parcours linguistiques. Domaine anglais*, CIEREC, Travaux 122, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 290 p.
- Girard, G. (éd.), 2008, *Étrange / Étranger. Études de linguistique anglaise*, CIEREC, Travaux 137, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 214 p.
- Givón, T., 1981, « On the Development of the Numeral 'One' as an Indefinite Marker », *Folia Linguistica Historica II*, 1, pp. 35-53
- Godard, D. et Jayez, J., 1999, « Quels sont les faits ? », in M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J. P. Maurel, C. Molinier, Cl. Muller (éds.), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam, Atlanta (GA), Rodopi, pp. 117-136
- Goes, J., 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, Duculot, 348 p.
- Goodman, N., 1951, *The Structure of Appearance*, The President and Fellows of Harvard College, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company, 392 p. (2nd edition, 1966, 392 p.)
- Goossens, L., 1995, « Metaphtonymy: The interaction of metaphor and metonymy in figurative expressions for linguistic action », *Pragmatics and beyond*, vol. 33, pp. 159-174
- Gournay, L., 2005, « (Entre autres choses) pourquoi les marqueurs simples en WH- ne sont finalement pas des opérateurs de parcours », in *Parcours linguistiques. Domaine anglais*, CIEREC, Travaux 122, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 59-70
- Gournay L., 2006, « Comment référer à une classe ? Variations autour du concept de PARCOURS », in L. Gournay et G. Mélis (coord.), *Le parcours, Corela (numéro spécial)*, <<http://edel.univ-poitiers.fr>>
- Gournay, L., et Mélis, G. (coord.), 2006, *Le parcours, Corela (numéro spécial)*, <<http://edel.univ-poitiers.fr>>
- Guedj, D., 1996, *L'empire des nombres*, Paris, Gallimard, 176 p.
- Haiman, J., (ed.), 1985, *Iconicity in Syntax*, Amsterdam, Benjamins, 402 p.

- Hamm, A. et Pamiès, J. (éds.), 1990, *Linguistique et représentations*, RANAM n°XXIII, Université de Strasbourg 2, 163 p.
- Heine, B., Claudi, U., Hünnemeyer, F., 1991, « From Cognition to Grammar. Evidence from African Languages », in E. Traugott and B. Heine (eds.), 1991, *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 149-187
- Huddleston, R. & Pullum, G. K., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1842 p.
- Jackendoff, R., 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge (Mass.), London, MIT Press, 283 p.
- Jackendoff, R., 1991, « Parts and Boundaries », *Cognition*, 41, pp. 9-45
- Jacobsson, B., 1988, « *Should* and *would* in factual *that*-clauses », *English Studies*, vol. 69, n°1, pp. 72-84
- Jamet, D., 2009, *L'énonciation métaphorique en anglais et en français*, Limoges, Editions Lambert-Lucas, 383 p.
- Jespersen, O., 1909, *A Modern English Grammar on Historical Principles, in seven parts*, Part II, Syntax, vol. 1, London, George Allen & Unwin et Ejnar Munksgaard, Copenhagen (2nd edition, 1948, 514 p.)
- Jespersen, O., 1924, *The Philosophy of Grammar*, London, George Allen & Unwin, 359 p. (1992, Chicago, University of Chicago Press edition, 363 p.)
- Johnson, M., 1987, *The Body in the Mind. The Bodily Basis of Meaning, Imagination, and Reason*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 233 p.
- Joly, A., 1982, « *But*, signe de l'exception et de la restriction dans l'histoire de l'anglais », *Modèles linguistiques*, Tome IV, fasc. 2, pp. 151-175
- Kleiber, G., 1987, « Une leçon de CHOSE : sur le statut référentiel du mot CHOSE », in *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques de Neuchâtel*, n°53, pp. 57-75 ; repris in G. Kleiber, 1994, *Nominales, Essais de sémantique référentielle*, Paris, Colin, pp. 12-28
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype, catégories et sens lexical*, Paris, Presses Universitaires de France, 199 p.
- Kleiber, G., 1994, *Nominales, Essais de sémantique référentielle*, Paris, Colin, 247 p.
- Kleiber, G., 1997, « Massif / comptable et partie / tout », *Verbum*, XIX, 3, pp. 321-337
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 220 p.
- Klein, E., 1966 / 1977, *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language*, Amsterdam, London, New York, Elsevier Publishing Company, 844 p.
- Krifka, M., Pelletier, F., Carlson, G., Meulen (ter), A., Chierchia, G. & Link, G., 1995, « Genericity: An Introduction », in G. Carlson & F. Pelletier (eds.), 1995, *The Generic Book*, Chicago, The University of Chicago Press, pp. 1-124

- Lafont, R., 1970, « Genre et nombre en indo-européen. Essai d'explication unitaire des pertinences du nominal », *Revue des langues romanes*, LXXIX, n°1, Montpellier, Université de Montpellier, pp. 89-148
- Lakoff, G. & Johnson, M., 1980, *Metaphors We Live By*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 242 p.
- Lakoff, G., 1987, *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 614 p.
- Lakoff, G. & Núñez, R. E., 2000, *Where Mathematics Comes From*, New York, Basic Books, 492 p.
- Lalande, A., 1926, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, 2 volumes, Paris, Presses Universitaires de France, 1065 p. (5^e édition, 1999, 2 volumes, Paris, Presses Universitaires de France, 1323 p.)
- Langacker, R. W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar, Theoretical Prerequisites*, Stanford (California), Stanford University Press, 516 p.
- Langacker, R. W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar, Descriptive Application*, Stanford (California), Stanford University Press, 589 p.
- Lapaire, J.-R. et Rotgé, W., 1991, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 734 p.
- Lapaire, J.-R. et Rotgé, W., 1992, *Réussir le commentaire grammatical de textes*, Paris, Edition Marketing, Ellipses, 255 p.
- Lapaire, J.-R. et Rotgé, W., 1996, « De la valeur fondamentale, de l'invariant dans l'analyse linguistique », in *SIGMA*, n°17-18, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-82
- Larrea, P., 1984, *Le possible et le nécessaire : modalités et auxiliaires modaux en anglais britannique*, Paris, Nathan, 382 p.
- Larrea, P. et Rivière, Cl., 1991, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, Longman France, 445 p. (2^e édition : 1999, Paris, Longman France, 319 p. ; 3^e édition : 2005, Paris, Pearson Education France, 445 p.)
- Larrea, P., 2003, « Irrealis, past time reference and modality », in R. Facchinetti, M. Krug, F. Palmer (eds.), 2003, *Modality in Contemporary English*, Topics in English Linguistics 44, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, pp. 21-45
- Larsson, B., 1997, *Le bon sens commun. Remarques sur la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*, Etudes romanes de Lund, 57, Lund, Lund University Press, 329 p.
- Larue-Tondeur, J., 2009, *Ambivalence et énantiosémie*, Thèse de doctorat, Université de Paris 10, 352 p. (consulté en ligne sur <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00410049/en/>)
- Leech, G., 1971, *Meaning and the English Verb*, London, Longman, 131 p. (1987 : 2nd edition)
- Matthews, P. H., 1974, *Morphology: An introduction to the theory of word-structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 243 p. (2nd édition, *Morphology*, 1991, 251 p.)

- Mc Cawley, J. D., 1975, « Lexicography and the Count-Mass Distinction », *Proceedings of the First Annual Meeting of Berkeley*, pp. 314-321.
- Michaux, Ch., 1992, « The Collectives in French: A Linguistic Investigation », *Linguisticae Investigationes XVI*, 1, pp. 99-124
- Mondini, S., Angrilli, A., Bisiacchi, P., Spironelli, C., Marinelli, K., Semenza, C., 2008, « Mass and Count nouns activate different brain regions: An ERP study on early components », *Neuroscience Letters*, vol. 430, issue 1, Amsterdam, Elsevier, pp. 48-53
- Moignet, G., 1973, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 445 p.
- Moore, G. E. 1903, *Principia Ethica*, copyright G. E. Moore (2nd edition : 1993, *Principia Ethica*, Cambridge, Cambridge University Press, 313 p.)
- Mossé, F., 1949a, *Manuel de l'anglais du moyen-âge des origines au XIVe siècle. I. Vieil-anglais, Tome I, Grammaire et textes*, Paris, Aubier, Editions Montaigne, 345 p.
- Mossé, F., 1949b, *Manuel de l'anglais du moyen-âge des origines au XIVe siècle. II. Moyen-anglais, Tome I, Grammaire et textes*, Paris, Aubier, Editions Montaigne, Tome 2, 380 p.
- Newmeyer, F., J., 2001, « Deconstructing grammaticalization », *Language Sciences* 23, n° 2-3, pp. 187-229
- Notari, Ch., 2010, *Chomsky et l'ordinateur. Approche critique d'une théorie linguistique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 257 p.
- Onions, Ch. T., 1966, *The Oxford Dictionary of English Etymology*, Oxford, Oxford University Press, 1026 p.
- Pamiès, J., 2001, *Représentation et formalisation : la critique chomskyenne du structuralisme néo-bloomfieldien*, Thèse de Doctorat d'Etat, Tomes 1 et II, Université de Paris 7, 567 p. (ms.)
- Paulin, C. (éd.), 1998, *Mélanges Jean Tournier, Recherches en linguistique étrangère n°XIX*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 513 p.
- Pelletier, F. (ed.), 1979, *Mass Terms: Some Philosophical Problems*, Dordrecht, Reidel, 303 p.
- Pelletier, F. (ed.), 2010a, *Kinds, Things and Stuff. Mass Terms and Generics*, Oxford, New York, Oxford University Press, 242 p.
- Pelletier, F., 2010b, « Generics: A Philosophical Introduction », in F. Pelletier (ed.), 2010, *Kinds, Things and Stuff. Mass Terms and Generics*, 2010, pp. 3-15
- Pennec, B., 2008, « AFTER ALL : l'introducteur d'une résurgence », *La résurgence*, XXXXVIII^e Congrès de la SAES, Orléans, 16, 17 et 18 mai 2008 (communication)
- Peyraube, A., 2002, « L'évolution des structures grammaticales », *Langages*, n°146, Paris, Larousse, pp. 46-58
- Peyraube, A., 2004, « Grammaire diachronique et cognition : l'exemple du chinois », in C. Fuchs (éd.), 2004, *La linguistique cognitive*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 135-151

- Piéraut-Le-Bonniec, G., 1974, *Le raisonnement modal. Etude génétique*, Paris, Ecole des Hautes Etudes et Mouton, 288 p.
- Plénat, M., Aurnague, M., Condamines, A., Maurel, J.-P., Molinier, C., Muller, Cl. (éds.), 1999, *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, 355 p.
- Postal, P. M., 2004, *Skeptical Linguistic Essays*, Oxford, Oxford University Press, 414 p.
- Quine, W. V., 1960, *Word and Object*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 394 p.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. and Svartvik, J., 1972, *A Grammar of Contemporary English*, London, Longman, 1120 p.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. and Svartvik, J., 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London and New York, Longman, 1779 p.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 646 p.
- Rieu, C., 1997, « Les adjectifs indicateurs d'intégrité ou d'altérité notionnelle », in Cl. Rivière et M.-L. Groussier (éds.), *La notion*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 167-174
- Rivara, R., 1979, *La comparaison quantitative en anglais contemporain*, 2 vol., Lille, Université de Lille 3, Atelier de reproduction des thèses, 908 p.
- Rivière, Cl., 1984, « Les équivalents anglais de "devoir" et "falloir" », *Linguistique comparée et traduction : le statut modal de l'énoncé*, Cahiers Charles V n°6, pp. 7-26
- Rivière, Cl. et Groussier, M.-L. (éds.), 1997, *La notion*, Paris, Gap, Ophrys, 317 p.
- Robert S., 1997, « From body to argumentation: grammaticalization as a fractal property of language (the case of Wolof *ginnaaw*) », in C. Bailey, K. Moore et J. Moxley (eds.), 1997, *Proceedings of the 23rd Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society (Special Session on Syntax and Semantics in African Languages)*, (vol. 23S). Berkeley Linguistics Society, Berkeley, pp. 116-127.
- Roggero, J., 1985, *Grammaire anglaise*, Paris, Nathan, 332 p.
- Rotgé, W., 2001, « Desperately looking for a core value. A case in point: *Be + V-ing* », *Anglophonia* n°9, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 7-21
- Rudzka-Ostyn, B. (ed.), 1988, *Topics in Cognitive Linguistics*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, 704 p.
- Salkie, R., 2009, « Degrees of modality », in R. Salkie, P. Busuttil & J. van der Auwera (eds.), 2009, *Modality in English: Theory and Description*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 79-103
- Salkie, R., Busuttil, P., Auwera, J. van der (eds.), 2009, *Modality in English: Theory and Description*, (papers from the Second International Conference on Modality [ModE2]), Berlin, Mouton de Gruyter, 384 p.
- Saussure, F. de, 1915 / 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.

- Serbat, G., 1988, « Le temps : le temps des philosophes, des savants, des grammairiens..., et celui des sujets parlants », *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 15-21
- Souesme, J.-Cl., 1992, *Grammaire anglaise en contexte*, Paris, Gap, Ophrys, 374 p.
- Souesme, J.-Cl., 1996, « BE + ING et le passage de frontière à l'intérieur du domaine notionnel », in *Modèles Linguistiques*, XVII, 1, Lille, pp. 133-148
- Souesme, J.-Cl., 2006, (dir.), *Le qualitatif*, *Cycnos*, 23, n°1, <http://revel.unice.fr/>
- Suhamy, H., 1981, *Les figures de style*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
[3^e édition : 1988]
- Sweetser, E. E., 1990, *From Etymology to Pragmatics. Metaphysical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 174 p.
- Sypnicki, J., 1993, « Remarques sur l'antonymie interne (énantiosémie) en français et en italien », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 18, pp. 35-54
- Traugott, E. C., 1989, « On the Rise of Epistemic Meanings in English: An Example of Subjectification in Semantic Change », *Language*, 65, n°1, pp. 31-55
- Traugott, E. C. and Heine, B. (eds.), 1991, *Approaches to Grammaticalization, vol. I, Focus on theoretical and methodological issues*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 360 p.
- Traugott, E. C. and Heine, B. (eds.), 1991, *Approaches to Grammaticalization, vol. II, Focus on types of grammatical markers*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 556 p.
- Turner, M., 1996, *The Literary Mind. The Origins of Thought and Language*, New York, Oxford University Press, 187 p.
- Victorri, B., 2004, « Les grammaires cognitives », in C. Fuchs (éd.), 2004, *La linguistique cognitive*, Ophrys, Paris, Gap, pp. 73-98
- Vinay, J.-P., Darbelnet, J., 1958, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 331 p. (2^e édition, 1971)
- Ware, R., 1975, « Some bits and pieces », *Synthese*, 31, pp. 379-393, repris in F. Pelletier (ed.), 1979, *Mass Terms: Some Philosophical Problems*, Dordrecht, Reidel, pp. 15-29.
- Wierzbicka, A., 1985a, *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma Publishers, 368 p.
- Wierzbicka, A., 1985b, « Oats and Wheat: mass nouns, iconicity, and human categorization », in J. Haiman (ed.), 1985, *Iconicity in Syntax*, Amsterdam, Benjamins, pp. 311-342, repris in A. Wierzbicka, 1988, *The Semantics of Grammar*, pp. 499-560
- Wierzbicka, A., 1988, *The Semantics of Grammar*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 617 p.

Wierzbicka, A., 1993a, « La quête des primitifs sémantiques : 1965-1992 », *Langue française*, n° 98, pp. 9-23

Wierzbicka, A., 1993b, « Les universaux de la grammaire », *Langue française*, n° 98, pp. 107-120

Wisniewski, E., 2010, « On using Count Nouns, Mass Nouns, and *Pluralia Tantum*: What Counts? », in F. Pelletier (ed.), 2010, *Kinds, Things and Stuff. Mass Terms and Generics*, Oxford, New York, Oxford University Press, pp. 166-190

Zemach, E., 1970, « Four Ontologies », *Journal of Philosophy*, 62, pp. 213-247, repris in F. Pelletier (ed.), 1979, *Mass Terms: Some Philosophical Problems*, Dordrecht, Reidel, pp. 63-80.

Abréviations :

Dictionnaires cités :

Le Petit Robert, 1990	PR90
Collins English Dictionary, 1998	CED98
Oxford Advanced Learner's Dictionary, 2000	OALD00

Corpus numérisés consultés :

British National Corpus	BNC
Corpus of Contemporary American English	CAE

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Avant-propos. De quelques erreurs et omissions.....	6
 <u>Chapitre 1. Théories et théorisation</u>	 11
1. 1. Prises de position théoriques.....	11
1. 1. 1. La valeur-origine	12
1. 1. 1. a. Valeur-origine et invariant.....	12
1. 1. 1. b. La valeur-origine : unités minimales et compositionnalité du sens.....	17
1. 1. 2. Unités minimales, compositionnalité et explication grammaticale.....	19
 1. 2. L'appareil théorique : les concepts.....	 23
1. 2. 1. De quelques concepts abandonnés ou problématiques.....	23
1. 2. 1. a. Frontière, classification modale du renvoi à l'avenir et assertion.....	24
1. 2. 1. b. Validation et opposition dense vs compact : la peur du référent.....	25
1. 2. 1. c. Un concept non discuté : le parcours.....	28
1. 2. 1. d. Le concept de prédication d'existence.....	29
1. 2. 2. Des concepts façonnés.....	31
1. 2. 2. a. La modalité 4→2.....	31
1. 2. 2. b. La valeur approchée.....	32
1. 2. 2. c. Un concept réaménagé : la modalité itérée.....	33
 1. 3. La métaphore et la « valeur-origine métaphorisée » (Arigne, 1984, 1989).....	 35
1. 3. 1. La métaphore comme moteur de la grammaticalisation et de la polysémie...	35
1. 3. 2. Métaphore et processus cognitifs.....	38
1. 3. 3. Métaphore et valeur-origine : une invariance ?.....	40
 1. 4. La polysémie.....	 42
1. 4. 1. L'invariant et la relation de contiguïté.....	42
1. 4. 2. Valeur-origine métaphorisée : polysémie et grammaticalisation.....	43
1. 4. 3. L'invariance et les catégories formelles : les classes de lexèmes et de référents.....	45
 1. 5. En guise de conclusion.....	 47
 <u>Chapitre 2. Entre verbe et nom : le bien, la norme et le générique</u>	 48
2. 1. Le bon et le bien : la théorisation linguistique.....	48
2. 1. 1. La description linguistique du bon et du bien : une perspective ontologique.....	48
2. 1. 2. Le paradoxe du massif comme tout intégré.....	53
2. 1. 3. Le <i>physical good</i> et le <i>moral good</i>	55
2. 1. 4. Le bon et la perfection.....	57

2. 2. Le bon et les analyses de <i>should</i>	58
2. 2. 1. Ontologie, nécessité et les adjectifs associés au <i>meditative-polemic should</i>	58
2. 2. 2. Le type culiolien et le « bon ».....	61
2. 3. La norme et le certain : la coexistence de deux plans de référence.....	64
2. 4. La généricité : occurrences et type.....	67
2. 4. 1. Indéfini et nom discret singulier : problèmes d'interprétation.....	67
2. 4. 2. Démonstratif et nom massif singulier.....	70
2. 4. 3. Type et verbe : le générique intitulatif.....	71
2. 4. 3. a. Une phrase-titre.....	72
2. 4. 3. b. Titre et nom : le titre-phrase.....	75
2. 4. 3. c. Le générique artistique ou intitulatif.....	76
2. 4. 4. Retour sur le générique ordinaire.....	77
 <u>Chapitre 3. Du lexème aux catégories de lexèmes : les classifications</u>	80
3. 1. Typologie et paradigmes : la classification des unités linguistiques.....	80
3. 1. 1. Typologie des emplois du <i>meditative-polemic should</i> : typologie des <i>SupExps</i>	80
3. 1. 2. Typologie des emplois de <i>I should think</i>	88
3. 2. Le nom : les problèmes nominaux.....	89
3. 2. 1. Le nom : retour sur quelques points théoriques.....	90
3. 2. 1. a. La méthode : le travail sur corpus.....	90
3. 2. 1. b. L'enseignement : résolutions théoriques.....	91
3. 2. 1. c. La classification des noms : réflexion sur les catégories.....	92
3. 2. 1. d. Les unités minimales : des descriptions transportables.....	93
3. 2. 1. e. Les difficultés de la métalangue.....	94
3. 2. 1. f. La syllepse et les <i>pluralia tantum</i> sans flexion.....	96
3. 2. 2. Noms massifs et noms discrets collectifs.....	98
3. 2. 2. a. La quantification des massifs.....	98
3. 2. 2. b. La référence multiple des massifs.....	100
3. 2. 2. c. Les modes de discrétisation du massif.....	102
3. 2. 2. d. Les noms de maladie massifs.....	103
3. 2. 2. e. La monographie sur les noms discrets collectifs.....	104
3. 3. Quelques remarques sur la cognition et la polysémie.....	109
3. 3. 1. Cognition et formalisation.....	109
3. 3. 2. La référence des noms discrets collectifs : polysémie et invariance.....	110
 <u>Chapitre 4. Sujet et référence : questions de théorisation</u>	113
4. 1. Le sujet et la référence : la théorie de Culioli.....	114
4. 2. La subjectivité.....	118
4. 2. 1. La place du sujet dans la théorie.....	118
4. 2. 2. Le sujet dans la description linguistique.....	119
4. 2. 3. Le transindividuel dans la subjectivité modale.....	121

	153
4. 3. Les représentations mentales du sujet parlant : le cognitif.....	122
4. 4. Des recherches venues d'ailleurs.....	125
4. 4. 1. Les neurosciences.....	126
4. 4. 2. La psycholinguistique et la psychologie.....	128
4. 4. 3. La linguistique.....	130
4. 5. Conclusion et perspectives.....	131
4. 5. 1. Pour conclure... ..	131
4. 5. 2. Et pour l'avenir ?	133
 Annexe	
Gestion et administration de la recherche.....	135
 Bibliographie.....	139
 Table des matières.....	151

Subjectivité et référence. Questions de sémantique
Synthèse de l'activité scientifique
(volume 2)

ERRATA

p. 1, ligne 10, au lieu de « l'université Paris 13, lire « l'Université Paris 13 »

p. 9, ligne 16, au lieu de « (Wierzbicka, 1985 / 1998 : 520) », lire « (Wierzbicka, 1985 / 1988 : 520) »

p. 15, lignes 5 et 6, au lieu de

« valeur centrale », et se trouve redéfini quelques lignes plus loin comme « non-compatibilité ».

lire :

« valeur centrale », et cette non-congruence se trouve redéfinie quelques lignes plus loin comme « non-compatibilité ».

p. 18, 2^e ligne avant la fin, au lieu de « Larreya et Rivière (1999 / 2005 : 115) », lire « Larreya et Rivière (1991 / 2005 : 115) »

p. 24, 6^e ligne avant la fin, au lieu de « à la fois la définition de l'assertion, et le domaine du certain », lire « à la fois la définition de l'assertion et le domaine du certain »

p. 26, lignes 6 et 7, au lieu de « le validé positivement au validé négativement⁹ »,

lire « le validé positivement au validé négativement ou modalement⁹ »,

p. 29, ligne 18, au lieu de « dans les *that-clauses* », lire « dans les *that-clauses* »

p. 50, note 38, au lieu de « toute la littérature philosophique sur... », lire « toute la littérature philosophique consacrée à... »

p. 57, note 41, ligne 4, au lieu de « voir également Cotte, 1999a : 44) », lire « voir également Cotte (1999a : 44) »

p. 59, note 45, au lieu de « les deux exemples proviennent chacun d'une traduction différente »

lire « les deux citations proviennent chacune d'une traduction différente »

p. 60, 6^e ligne avant la fin, au lieu de « Larreya et Rivière, 205... », lire « « Larreya et Rivière, 1991 / 2005... »

p. 65, note 49, 2^e ligne, au lieu de « Larreya et Rivière (1999 / 2005) »,

lire « Larreya et Rivière (1991 / 2005) »

p. 68, 5^e ligne avant la fin, au lieu de « et non le syntagme *the N discret* »

lire « et non un syntagme entier comme *the N discret* »

p. 70, ligne 12, au lieu de « caractéristique », lire « caractéristique »

p. 73, 8^e ligne avant la fin, au lieu de « Zemach, 1970 / 1990 », lire « Zemach, 1970 / 1979 »

p. 81, 2^e ligne avant la fin, au lieu de « des *that-clauses* » lire « des *that-clauses* »

- p. 83**, lignes 25 et 26, in § C. c,
au lieu de « (cf. C. a supra ; on note que du verbe *signify*, on peut dériver *significant* qui se rangerait en C. a) lire « (cf. C. a supra ; on note que du verbe *signify*, on peut dériver *significant* qui se rangerait en C. a) »
- p. 83**, ligne 29, in § C. c, au lieu de « *doesn't prove that...* » », lire « *doesn't prove that...* »
- p. 85**, lignes 19 et 20, au lieu de « ... sont marqués aujourd'hui par des expressions qui constituent une classe ouverte »
lire « ... se voient aujourd'hui adjoindre des expressions qui débordent largement ces contextes négatifs »
- p. 103**, ligne 4, au lieu de « Larreya et Rivière, 1999 », lire « Larreya et Rivière, 1991 / 1999 »
- p. 103**, dernière ligne, au lieu de « Arigne, 2006 : 157 », lire « Arigne, 2008 : 157 »
- p. 105**, 6^e ligne avant la fin, au lieu de « deux cents de noms », lire « deux cents noms »
- p. 105**, 4^e ligne avant la fin, au lieu de « Les noms de nombre : *number* », lire « *Number* et les noms de nombre : *number* »
- p. 109**, lignes 3 et 4, au lieu de « les sous-unités échappent à... », lire « ce nom regroupe des sous-unités qui échappent... »
- p. 111**, ligne 10, au lieu de « des caractéristique », lire « des caractéristiques »
- p. 119**, lignes 5 et 6, au lieu de « Plaçant ce sujet à l'intérieur d'une valeur-origine de modalité 4 qui est, dans la classification culiolienne, la modalité intersubjective »,
lire « Ce sujet étant placé à l'intérieur d'une valeur-origine de modalité 4 qui, dans la classification culiolienne, est la modalité intersubjective »
- p. 123**, ligne 12, au lieu de « dont ils tentent », lire « dont elles tentent »
- p. 125**, lignes 19 et 20, au lieu de « le nement » lire « le fonctionnement »
- p. 130**, 5^e ligne avant la fin, au lieu de « Moignet, 1988 », lire « Moignet, 1973 / 1988 »
- p. 135**, 10^e ligne avant la fin, au lieu de « l'Université d'Aix-Marseille I », lire « l'université d'Aix-Marseille I »
- p. 136**, ligne 7, au lieu de « celle des », lire « celles des »
- p. 136**, ligne 9, au lieu de « Comités de sélections », lire « Comités de sélection »
- p. 140**, inverser les deux entrées ; au lieu de :
« Bouscaren, J., Moulin, M. et Odin, H., 1996... » suivi de « Bouscaren, J., Chuquet, J., 1987... »
lire « Bouscaren, J., Chuquet, J., 1987... » suivi de « Bouscaren, J., Moulin, M. et Odin, H., 1996... »
- p. 141**, ajouter la référence :
Culioli, A., 1981, « Sur le concept de notion », *BULAG* 8, Université de Besançon, pp. 62-79 ; repris in A. Culioli, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Gap, Ophrys, pp. 47-65
- p. 146**, inverser les deux entrées ; au lieu de :
« Larreya, P. et Rivière, Cl., 1991 » suivi de « Larreya, P., 2003 »

lire « Larreya, P., 2003 » suivi de « Larreya, P. et Rivière, Cl., 1991 »

p. 146, au lieu de « Larrson », lire « Larsson »

p. 147, dans la référence de G. Moignet, 1973, ajouter « (2^e édition revue et corrigée, 1988)

p. 148, au lieu de « Rivara, R., 1979, *La comparaison quantitative en anglais contemporain*, 2 vol., Lille, Université de Lille 3, Atelier de reproduction des thèses, 908 p. »

lire « Rivara, R., 1979, *La comparaison quantitative en anglais contemporain*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris 7 (18 mars 1977), 2 vol., Lille, Université de Lille 3, Atelier de reproduction des thèses, 908 p. »

ESPACES ET SAUTS DE LIGNE

p. 7, ligne 1, supprimer un espace entre les deux références ; au lieu de « (cf. l'analyse de l'inférence in Arigne, 1984 : 159-165, 1989 : 185). » lire « (cf. l'analyse de l'inférence in Arigne, 1984 : 159-165, 1989 : 185). »

p. 23, la ligne de séparation de notes est à supprimer

p. 31, au lieu de « 1. 2. 2. a. La modalité 4→2 », lire « 1. 2. 2. a. La modalité 4 → 2 »,

pp. 44-45, au lieu de : « *shall I go ?* » lire : « *shall I go?* »

p. 51, ligne 24, supprimer un espace entre *elements* et le point-virgule ; au lieu de « *elements ;* », lire « *elements;* »

p. 54, repousser la référence en bout de ligne ; au lieu de :
« sortal postiche, est comptable et jamais massif ». (Kleiber, 1987 / 1994 : 19) »
lire
« sortal postiche, est comptable et jamais massif ». (Kleiber, 1987 / 1994 : 19) »

p. 83, ligne 8, insérer un espace ; au lieu de « encore ...so happy, », lire « encore ... so happy, »

p. 113, dernière ligne, supprimer un espace entre « de » et « décrire » ; au lieu de « Le souci de décrire », lire « Le souci de décrire »

p. 126, note 95, insérer un espace entre le crochet droit et « with » ; au lieu de « [...]with », lire « [...] with »

p. 143, supprimer un espace entre « sur » et « les » ; au lieu de « Franckel, J.-J. et Paillard, D., 1997, « Prépositions et travail notionnel sur les termes mis en relation. » lire « Franckel, J.-J. et Paillard, D., 1997, « Prépositions et travail notionnel sur les termes mis en relation. »